TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Aujourd'hui maximum	60
Même date l'an dernier	50
Aujourd'hui minimum	42
Même date l'an dernier	34

La Patrie

Prévisions pour les prochaines vingt - quatre heures.

Toronto, 6.— Temps beau et chaud. Mardi, beau et chaud, pluie dans la soirée.

23e ANNEE — No 60 — HUIT PAGES | MONTREAL, LUNDI, 6 MAI 1901 | LE NUMERO : UN CENTIN

LA BANLIEUE RAVAGEE PAR LE FEU

Trois personnes surprises dans leur sommeil, périssent dans les flammes

L'hotel Brunelle et 4 logements détruits à Maisonneuve

L'établissement de la Alaska Feather & Down Co., à St-Henri, réduit en cendres

EFFROYABLE PANIQUE PARMI LES MEMBRES DE LA FAMILLE BRUNELLE

L'enquête du Coroner se termine par un verdict de " Mort accidentelle "

Un horrible catastrophe s'est produite, hier, à Maisonneuve. Une maison comprenant quatre logements et une buvette, a été entièrement détruite par le feu, et trois personnes ont péri dans les flammes. Ce sont Mme P. Brunelle, épouse de M. Pierre Brunelle, hôtelier, dans le logement duquel le feu s'est déclaré ; M. Octave Fontaine, son beau-frère, demeurant à Varennes ; et Mlle Louisiana Lussier, de Verchères, nièce de M. Brunelle, et qui était à son emploi depuis quelques semaines.

Les trois cadavres ont été transportés à la morgue où une enquête a été instituée ce matin devant le jury du coroner.

Les détails de cette effroyable tragédie sont douloureux à retracer.

M. Brunelle, hôtelier, avait transporté son établissement au No 847 rue Notre-Dame, dans les premiers jours de mai courant. La buvette était complètement installée, et il avait travaillé pendant toute la journée de samedi, en compagnie de son épouse, à ranger les meubles et à tout mettre en ordre. Il avait pris avec lui sa nièce, Mlle Lussier, qui était en ville depuis quelques semaines, et M. Fontaine, son beau-frère, de Varennes, qui s'était offert à lui donner un coup de main pour le déménagement. Ses deux fils s'étaient couchés de bonne heure. L'aîné, Arthur, employé à la Canadian Rubber Co., avait regagné son lit vers 10.30 hrs. Son oncle l'avait rejoint quelques minutes après, dans une chambre du troisième étage, donnant sur la cour, en arrière de la maison, avec une autre fenêtre au pignon, ouvrant sur la rue Bourbonnière, à l'est.

Mlle Lussier s'était couchée dans une chambre située à côté de la première et dont la fenêtre donne aussi sur la rue Bourbonnière.

M. et Mme Brunelle avaient gagné, beaucoup plus tard, entre minuit et une heure, leur chambre donnant sur la rue Notre-Dame, à l'avant de la maison. Ils étaient bien fatigués de leurs travaux de la journée et le sommeil n'a pas tardé à leur prodiguer ses pavots.

C'est vers trois heures que M. Brunelle s'est réveillé. Il se sentait suffoqué par une fumée acre qui montait du deuxième étage. En même temps, il entendait les crépitement de la flamme au-dessus de lui, au-dessous, à côté, partout. Il crut d'abord à un cauchemar, puis la réalité de la situation le saisissant enfin dans toute son horreur, il se mit à crier, à secouer son épouse qui dormait à côté de lui, à l'appeler désespérément, de toute la force du dernier souffle qui lui restait. Mme Brunelle continuait à rester insensible ; peut-être était-elle asphyxiée déjà ? Mais à ce moment, M. Brunelle perdait presque entièrement l'usage de ses facultés. Il se mit à courir vers les fenêtres, vers la porte, cherchant un souffle d'air pur, qui put rallumer chez lui la vie prête à s'éteindre. En ce moment, son fils Arthur, qui dormait dans une autre chambre du troisième étage, s'éveillait, secoué par son oncle, M. Fontaine, qui lui disait : " Réveille-toi ! réveille-toi ! "

Et il entendait dans l'escalier le bruit d'un corps qui tombe, qui roule jusqu'à la dernière marche.

"Les voleurs ? dit-il ; qu'est-ce qu'il y a ?"

"Le feu, le feu ! " répondit M. Fontaine. Le jeune Brunelle, âgé de 22 ans, remarqua alors pour la première fois l'âcre odeur de la fumée. Il, courut à la fenêtre qu'il ouvrit toute grande. L'air, en pénétrant dans la chambre attira la flamme de ce côté.

"Fais-moi une place", dit M. Fontaine, et tous deux se mirent à aspirer à pleins poumons l'air qui entrait à flot, pendant que la fumée et la flamme sortaient par le haut. Bientôt le feu s'attaqua à la fenêtre même. La chaleur était insupportable. Le jeune Brunelle sauta sur la corniche extérieure de la fenêtre et s'y tint debout, en se cramponnant au cadre des persiennes. Et il entendit son oncle articuler dans un dernier râle: "Je me meurs ! j'étouffe !"

Dans la chambre d'à côté, Mlle Lussier poussait des cris déchirants. Le jeune Brunelle sentit la flamme lécher ses doigts qui portent d'horribles brûlures. En bas il aperçut son père et son plus jeune frère, Aimé, âgé de 21 ans, qui avait pu facilement s'échapper de sa chambre située au rez-de-chaussée, lui crier : "Laisse-toi tomber." En regardant la hauteur qui le séparait du sol il eut un moment d'hésitation, puis l'idée de rentrer dans la chambre, où son oncle, probablement, venait d'expirer ; puis se ravisant, il se laissa choir dans les bras de son père et de son frère. Il ne perçut aucun choc de cette chute, mais il en a reçu une entorse au pied droit qui enfla horriblement.

Il était en camisole et en caleçon ; son père n'avait sur lui que sa camisole, et il était probablement sorti par la porte de la rue, dans un état de demi-conscience qui ne lui a pas permis de se rendre compte de ce qui lui arrivait. Quant au plus jeune des fils Brunelle, il était couché dans une chambre située au premier étage où le feu n'a pas pénétré. Il a donc pu sortir sans encombre, réveillé par les cris de son père.

Lorsque Arthur Brunelle s'est précipité de la fenêtre de sa chambre, il n'a vu autour de la maison que son père et son frère. Les pompiers n'étaient pas encore arrivés. Son frère est parti immédiatement pour aller donner l'alarme à la boîte la plus proche, mais il a rencontré M. Robert Gilbert, employé à la raffinerie de sucre, qui venait de la sonner.

Les pompiers sont accourus sur le champ, pendant que le jeune Arthur gagnait la maison de son oncle, M. Pierre Malo, rue Nicolet, près de la rue Ontario, où il a trouvé un lit et des habits. Des voisins se sont chargés de fournir des habits convenables à M. Brunelle, père, qui a pu assister jusqu'à sept heures du matin au travail des pompiers.

Ces derniers cependant n'ont pu sauver de la mort les trois personnes restées dans la maison. A leur arrivée, les flammes avaient entouré et envahi complètement l'édifice, de manière à ne laisser aucun moyen de sauver la vie des êtres humains qui s'y trouvaient.

Une alarme sonnée à la boîte la plus proche par l'échevin Bumbray, représentant du quartier Hochelaga au Conseil de notre ville et propriétaire de la bâtisse incendiée, a appelé sur les lieux les pompiers de Montréal, dont le travail a eu un effet immédiat et salutaire sur le foyer de l'incendie. Ce sont les casernes No 8, située au coin des rues Gain et Craig, No 13, rue Désery, qui sont accourus à cet appel. Il était 7 heures passées quand l'incendie a été complètement éteint.

La maison incendiée était occupée par trois autres familles : celle de M. Michael Cuddy, dont le logement a été complètement détruit et qui se compose de M. et Mme Cuddy et de deux enfants, auxquels s'étaient joints deux pensionnaires, MM. Walker et Canty ; cette famille habitait aux deuxième et troisième étages, ainsi que celle de M. James Wood, composée de sept personnes en comptant quatre pensionnaires ; la famille de John Grenan habitait au premier étage.

Ceux qui se trouvaient dans le logement de M. Cuddy n'ont pu sauver que les vêtements qu'ils portaient sur eux.

M. Wood a pu sauver à peu près tous ses meubles, et son logement a souffert surtout de l'eau et de la fumée, ainsi que celui de M. Grenan.

Dans ces trois logements il n'y a eu aucun accident de personnes.

Le cadavre calciné de Mme Brunelle a été trouvé sur le plancher; la moitié du corps était brûlé. Tout indique que la malheureuse a cherché à se protéger contre le feu en se réfugiant sous le lit.

Le cadavre de Mlle Lussier était recroquevillé sous l'action du feu et les chairs tombaient par morceaux.

Le corps de M. Fontaine était au deuxième étage. Il était probablement tombé de l'étage supérieur quand le plancher eût été tout à fait rongé par les flammes.

M. Brunelle n'avait aucune assurance sur son mobilier. Il possédait environ un millier de piastres en argent. Tout a été détruit. Il estime ses pertes à environ $4,000, sans compter celles de ses voisins, qui n'avaient pas d'assurances non plus.

Mme Brunelle était âgée de 44 ans; M. Fontaine en comptait 50 et il était célibataire ; Mlle Lussier comptait 23 printemps. Les trois cadavres ont été transportés à la morgue.

Le coroner McMahon a tenu une enquête, ce matin, au sujet du terrible incendie qui a éclaté hier matin, à Maisonneuve.

Après l'audition de plusieurs témoignages, le jury convoqué a rendu un verdict de mort accidentelle.

M. Pierre Brunelle et son fils ont déclaré que tous les pensionnaires étaient couchés vers 1 heure, hier matin et que le feu ne pouvait avoir été mis que par des personnes étrangères à la maison. Cependant après après plusieurs recherches faites par le coroner, il appert que Mlle Louisiana Lussier aurait pu s'emparer d'une lampe placée dans la chambre à coucher des époux Brunelle et s'en servir pendant toute la soirée. Cette lampe aurait éclaté subitement, et c'est de cette chambre qu'aurait originé cet effroyable incendie. Malgré tous les secours apportés par les pompiers de la ville, les victimes n'ont pu être secourues à temps, et la morgue a reçu trois cadavres.

—o—

—Un autre incendie un peu moins considérable, mais aussi désastreux que celui du mois dernier, s'est déclaré à St-Henri, hier soir, et a réduit en cendres une partie de l'une des plus importantes industries de la municipalité. Nous voulons parler de l'Alaska Feather & Down Co. La composition du matériel, aussi bien que la disposition de l'édifice ont offert un champ libre au progrès des flammes, et il est heureux que les pompiers aient réussi à protéger les manufactures voisines.

La compagnie occupe depuis deux ans le local situé à l'intersection des rues Ste-Elizabeth et Lime, près du canal. Ce local appartenait autrefois à la manufacture Clendinneng. Lorsque l'Alaska Feather Co. en a pris possession, elle a compris que la division intérieure ne pouvait offrir aucune sécurité en cas d'incendie, et, dans le but de se protéger elle l'a divisé en deux parties égales par un solide mur en briques. C'est à ce mur que nous devons aujourd'hui de ne pas avoir à déplorer une perte totale, car l'aile droite a pu être sauvée. Malheureusement, le pavillon incendié contenait tout l'assortiment de la compagnie, consistant en matelas, plume, oreillers, tissus, etc. Tout ce riche assortiment a été détruit, et c'est à peine si, au dire du gérant, M. de Bosch Kemper, on pourra sauver quelques tissus.

On ne peut expliquer l'origine de cet incendie désastreux. Le gérant et les officiers de la compagnie sont d'avis que le feu a été allumé par les fils électriques. Samedi soir, le contremaître, selon son habitude, avait interrompu le courant en fermant les clefs, mais cette précaution n'était probablement pas suffisante.

Quoiqu'il en soit, à 6.20 heures hier soir, les résidents du voisinage ont aperçu une colonne de fumée sortant par le toit et les fenêtres.

L'un d'eux, M. Dupuis, sonna l'alarme à l'avertisseur numéro 15, et quelques instants plus tard, les pompiers du poste No 2, arrivaient sur les lieux.

La matière renfermée dans l'édifice ne formant qu'une seule pièce, offrait un aliment facile à l'élément destructeur. Aussi, lorsque les pompiers arrivèrent, tout le bâtiment était embrasé, et les flammes sortaient victorieuses par le toit, venant lécher le toit des manufactures voisines.

Le danger d'une conflagration épouvantable était imminent.

En face, se trouvait la manufacture de glycérine et à droite, les magasins de la Colonia Printing Co., qui contenaient plus de $200,000 de marchandises.

et à 9.30 heures, on avait le contrôle absolu des flammes, et tout danger d'une conflagration était disparu. Les pompiers de St-Henri, assistés de ceux de la Côte St-Paul, ont dû cependant rester sur les lieux jusqu'à 6 heures ce matin.

Les pompes de la municipalité, de la Côte St-Paul et du poste de la rue des Seigneurs ont fonctionné sans relâche, alimentant les nombreux boyaux qui fournissaient l'eau. Tous s'accordent à dire que le travail des pompiers a été admirable.

Le bâtiment, qui était en bois, a été entièrement détruit. Il ne restait plus ce matin qu'un amas de décombres de tous genres parmi lesquels on découvre quelques pièces de tissus et des monceaux de plume endommagée. C'est une perte totale.

M. de Bosch Kemper, le gérant de la fabrique, dit que les dommages sur les marchandises s'élèvent à $55,000. Là-dessus, on compte $40,000 d'assurances. Quant à l'édifice lui-même, il avait coûté $18,000. Comme la moitié de l'édifice a été sauvée, il n'y a que $9,000 de dommages, entièrement couverts par les assurances.

Par suite de cet incendie, 70 personnes se trouvent sans travail. Les officiers de la compagnie nous ont déclaré, ce matin, que des ouvriers seront employés sans retard pour procéder au déblaiement des ruines, et on commencera immédiatement la reconstruction de l'édifice.

Comme le feu couvait encore, ce matin, une équipe de pompiers a été chargée d'arroser les décombres. Ce travail s'est prolongé jusque vers midi.

C'est la deuxième fois que l'établissement de l'Alaska Feather Co. est détruit par le feu. Il y a deux ans, la compagnie occupait le local situé au No 290 rue Guy. Ce local ayant été incendié, la compagnie transporta son établissement à St-Henri.

M. de Bosch nous dit qu'il sera très difficile à la compagnie de se procurer une nouvelle provision de plume.

Contrairement à ce qu'annonçait un journal du matin, il n'y a pas eu d'accident. Tout au plus le pompier Dagenais, du poste No 2, s'est-il brûlé la main droite en voulant pénétrer dans l'édifice incendié. Ce contretemps ne l'a pas empêché de continuer son travail.

Le chef Massy, le sous-chef Laparé et tous les pompiers ont reçu les éloges les plus flatteurs pour la conduite héroïque qu'ils ont tenue en cette circonstance.

Le chef Massy, arrivé avec les premiers pompiers, comprit le danger et sonna une seconde alarme. Il donna en même temps l'ordre de téléphoner à Montréal et à Ste-Cunégonde, pour obtenir du secours et il prit ses dispositions pour protéger les édifices menacés. En même temps, les pompiers déjà rendus attaquèrent le centre du brasier, sous les ordres du sous-chef Laparé. De puissants jets d'eau furent lancés, et grâce à l'aide efficace qu'apportèrent un peu plus tard, les pompiers de la Côte St-Paul, de Ste-Cunégonde et du poste de la rue des Seigneurs, on put enrayer les progrès de l'incendie.

Pendant que les pompiers de la municipalité disputaient le terrain pouce à pouce au dehors, les employés de l'Alaska Feather Co", sous les ordres de l'ingénieur Bishop, mettaient les boyaux de l'établissement en action, et combattaient à l'intérieur du bâtiment encore intact. Les efforts combinés des pompiers et des employés eurent l'effet désiré. Le bâtiment ouest, contenant les machines, et les édifices voisins, furent sauvés.

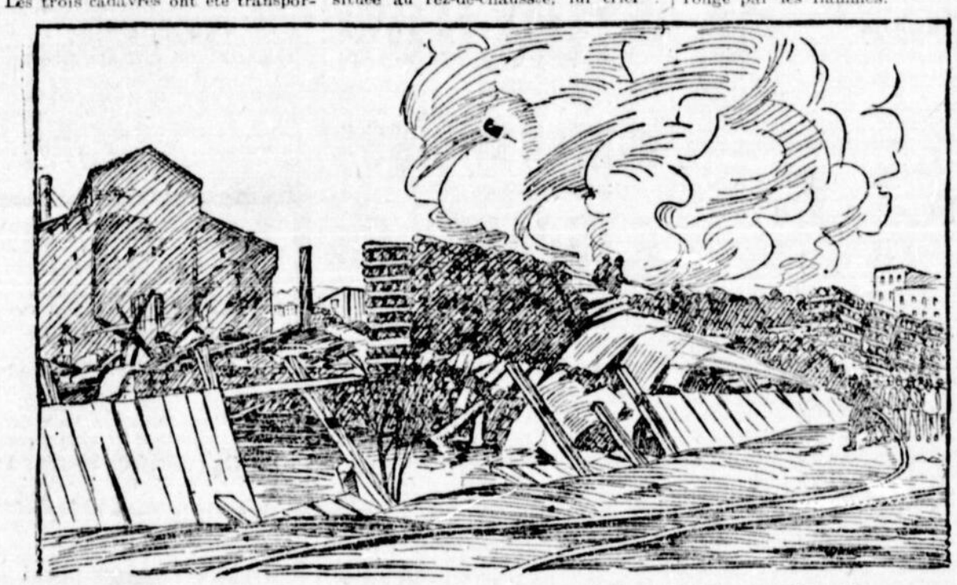

L'établissement de Feather & Down détruit par les flammes. — Apparence des ruines.

LES RUINES DE L'HOTEL BRUNELLE.

POUR L'EUROPE

On annonce pour le commencement de juin le départ de M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice, qui doit aller prendre part à Paris, à une réunion du Grand Conseil de sa Compagnie. M. le supérieur profitera de l'occasion pour se rendre à Rome traiter quelques affaires qui concernent le Collège Canadien, et dans ce but, il traversera peut-être directement de New-York à Naples.

MM. les abbés Lelandais, Guibert, Volbart et Simon sont aussi appelés en France pour affaires de familles.

Enfin, M. Coste, de St-Jacques, et M. V. Duhamel, du Collège de Montréal, s'embarqueront à l'automne, pour aller faire leur année de Solitude à Issy.

LES COLPORTEURS DE FRUITS

Il y aura une importante assemblée des colporteurs de fruits, ce soir, au No 1342 rue Ste-Catherine.

AUTOUR D'UN CADAVRE

Injustifiable attaque dirigée par un journal contre l'hôpital Notre-Dame

Protestation du Dr Benoit, secrétaire de l'institution qui rétablit les faits sous leur vrai jour

M. le Directeur,

Hier, dimanche, 5 mai, les "Débats" publiaient sous ce titre un article à sensation dans lequel l'hôpital Notre-Dame est accusé de trafiquer des cadavres des personnes décédées dans ses salles et dont voici le résumé. On raconte que M. Louis Carle, ayant placé sa servante à l'hôpital et celle-ci ayant décédé huit jours après de la fièvre typhoïde, M. Carle ne put se faire remettre le cadavre, qui lui fut refusé "par les autorités de l'hôpital." Que huit jours plus tard, après de nombreuses démarches M. Carle se faisait remettre le cadavre par l'Université McGill, "avec qui l'hôpital Notre-Dame avait troqué le dit cadavre pour la somme de dix piastres," que M. Carle dut rembourser à l'Université. Le reçu délivré à cette occasion porte que le cadavre venait bien de l'hôpital Notre-Dame. Ayant ainsi sauvegardé les principes du mercantilisme, dit l'écrivain anonyme des "Débats," M. Carle put exaucer le suprême désir d'une malheureuse, et la faire inhumer en terre sainte.

Telle est l'odieuse accusation que les "Débats" portent contre l'hôpital Notre-Dame qui, pour exercer son honteux commerce, s'autoriserait de la prétendue existence d'une loi injuste. "Dura lex, sed lex."

Avant de rétablir les faits dénaturés d'une si belle manière, permettez-moi, M. le Directeur, d'expliquer en quelques mots la loi à laquelle les "Débats" font allusion.

Cette loi, connue sous le nom de loi de l'anatomie, fut passée vers 1883, (Vict. 46, c. 30), par la législature de Québec, non pas à la demande du collège des médecins, non pas à la demande des autorités de l'hôpital Notre-Dame, mais à la demande des autorités des cimetières qui désiraient mettre une fin à la profanation des tombes par les étudiants en médecine. C'était en effet l'usage, à cette époque, pour les clercs docteurs, d'aller nuitamment voler les cadavres dont ils auraient besoin pour les fins de dissection. La législature de Québec décréta qu'à l'avenir toute personne qui, au moment de son décès, serait à la charge de quelque institution publique recevant une subvention du gouvernement provincial, et qui ne serait pas réclamée dans les vingt-quatre heures par des personnes "affirmant solennellement qu'elles sont parentes du défunt jusqu'au dégré de cousin germain inclusivement" serait livrée aux universités ou à l'école de médecine pour servir à l'étude de l'anatomie (Vict. 46, c. art. 396). Le gouvernement nomma des inspecteurs d'anatomie. Les surintendants d'institutions publiques furent tenus de leur donner avis de tout décès survenant parmi les personnes à la charge de l'institution, et ce sous peine d'une amende n'excédant pas deux cents piastres (Art. 3961, 3866). Il fut stipulé en outre (Art. 3965) que "chaque université ou école de médecine doit payer à l'inspecteur d'anatomie, en outre des frais de transport et d'inhumation, une somme de dix piastres pour chaque cadavre livré."

Cette loi, qui est d'utilité publique, ne s'applique pas exclusivement à l'hôpital Notre-Dame, mais à toutes les institutions publiques recevant une subvention du gouvernement provincial. Pour nous y conformer, voici ce qu'à l'hôpital Notre-Dame nous sommes obligés de faire. Lorsqu'un malade (ou une malade) placé dans les salles publiques, c'est à dire étant à la charge de l'institution, vient à mourir, l'interne en chef signe un certificat de décès qui doit être présenté à l'inspecteur d'anatomie. Celui-ci, suivant le cas, délivre le permis d'inhumation, ou retient le cadavre pour les écoles de médecine, quand il n'y a pas de parents pour le réclamer. Aucun patient décédé dans les salles publiques de l'hôpital, qu'il soit réclamé ou non, ne peut quitter l'hôpital sans l'autorisation de l'inspecteur d'anatomie.

Voyons maintenant ce qui s'est passé dans le cas de Mme Vve Proulx, née Chaillou.

Dans l'après-midi du 8 avril 1901, M. Louis Carle, demeurant au No 1161, rue St-André, fait transporter cette dame par l'ambulance privée à l'hôpital Notre-Dame ; et comme toujours en pareil cas, les frais de transport ($1.50) lui sont chargés. A l'hôpital, sur la demande expresse de M. Carle, qui refuse de la mettre dans une chambre privée, la malade est inscrite par le Dr Ethier dans la salle publique. On dût même, pour lui faire place, déplacer une malade convalescente. L'adresse de M. Carle est inscrite au registre, ce qui est de règle, mais il est faux qu'on ait demandé à ce monsieur s'il réclamerait le cadavre en cas de décès, et cela pour deux raisons : 1o à ce moment personne ne pouvait prévoir la mort de Mme Proulx ; 2o en cas de décès, le Dr Ethier savait qu'il n'aurait qu'à obéir à la loi, c'est-à-dire signer le certificat de décès, le remettre à M. Carle et adresser ce monsieur à l'inspecteur d'anatomie pour le permis d'inhumation. C'est ce qui a été fait. Mme Proulx mourut le 19 avril 1901, à 4 heures du matin, après avoir reçu les derniers sacrements de l'Eglise. A 7 heures, M. Carle était prévenu par téléphone ; il se rendit à l'hôpital, on lui remit le certificat de décès, et on le pria d'aller le faire viser par l'inspecteur d'anatomie, M. le Dr Hudon. Ceci n'a pas été inventé par les autorités de l'hôpital spécialement pour le cas actuel ; c'est la loi. Dura lex, sed lex. Cette formalité accomplie, l'hôpital Notre-Dame n'avait plus qu'à attendre les ordres de l'inspecteur.

C'est ici qu'il devient important de préciser. M. Carle ayant déclaré qu'il n'était pas parent de Mme Proulx, que cette dame, Française d'origine, n'avait au pays aucun parent, le Dr Hudon, inspecteur d'anatomie pour le district de Montréal, refusa de délivrer le cadavre à M. Carle ; et comme cette dame était une patiente des salles publiques, décédée à la charge de l'hôpital, et sans parents, il réclama le cadavre pour les fins d'anatomie, se le fit délivrer comme il en avait le droit, et en disposa suivant qu'il est fixé par la loi en l'envoyant à l'Université McGill, qui, conformément à la loi toujours, remit au Dr Hudon, et non à l'hôpital Notre-Dame, la somme de dix piastres.

Notre-Dame, eut recours au psocureur général, la chose étant exclusivement de son ressort. Le procureur général désirant être agréable au consul de France, ordonna au coroner, et lui en avait le pouvoir, de faire remettre la dépouille de Mme Proulx à son maître. C'est ainsi que M. Carle put retirer le cadavre de la salle de dissection de l'Université McGill, après avoir remboursé la dite université de ses frais. Le reçu délivré indique, comme cela se fait toujours, la provenance du cadavre, et rien de plus ; il fallait l'ignorance ou la malice de l'écrivain anonyme des "Débats" pour en conclure que l'hôpital Notre-Dame avait troqué ce cadavre pour une somme d'argent.

L'hôpital Notre-Dame, dans toute cette affaire, n'a fait que deux choses : il a donné ses soins gratuitement à Mme Ver Proulx, née Chaillon ; 2. celle-ci ayant succombé à sa maladie il en a aussitôt prévenu M. Carle, comme c'était son devoir de le faire, et il a attendu les ordres de l'inspecteur d'anatomie Celui-ci ayant réclamé le cadavre au nom de la loi, il a'y avait plus qu'à lui obéir.

Ce n'est pas la première fois que les "Débats" calomnient l'hôpital Notre-Dame. Dans son numéro du 5 février, le même journal racontait qu'une jeune fille ayant demandé à voir sa mère malade, le portier de l'hôpital avait répondu : "I do not understand french." Or, le fait s'était passé au Montreal General Hospital. Le Dr Ethier écrivit aux "Débats", leur demandant une rectification. On ne tint aucun compte de sa lettre, et l'hôpital n'insista pas, cette histoire n'étant au fond que ridicule, appliquée à l'hôpital du

Mais l'article d'hier est autrement grave ; il est mensonger, malicieux et libelleux ; celui qui l'a écrit n'a pas même pris la peine de vérifier les faits qu'il rapporte, ce qui eut été très facile, et il s'est abrité derrière le voile de l'anonyme pour vilipender une institution de charité, où des religieuses et des médecins se dévouent nuit et jour au bien-être des malades pauvres ! C'est un lâche. Son désis évident de faire du journalisme à sensation, de caresser les préjugés populaires, ajoute encore à la vilénie de son action. Il y va de l'intérêt de la morale publique de mettre un frein à de pareilles entreprises. Voilà pourquoi, M. le directeur, je vous prie de vouloir bien publier cette lettre, au nom de la vérité et de la justice, et d'annoncer en même temps à vos lecteurs que l'hôpital Notre-Dame a dès aujourd'hui placé sa cause entre les mains de ses avocats.

E. P. BENOIT, M.D.,
Secrétaire.

Montréal, 6 mai 1901.

LE FEU AU PONT ROUGE

Un enfant renverse une lampe et allume un incendie désastreux

(Correspondance spéciale)

Québec, 6.—Vers 9.31 hrs, vendredi soir, un enfant qui était à s'amuser seul dans la cuisine de la maison de son père, M. Paré, près de Pont-Rouge, comté de Portneuf, renversait accidentellement une lampe qui était allumée. L'huile enflammée qui en avait jailli, ne tardait pas à mettre le feu un peu partout. L'enfant. L'enfant avait essayé sans donner l'alarme d'étouffer les flammes, mais sans succès, et l'incendie étant devenu incontrôlable, lorsque l'enfant finit par donner l'éveil à sa mère qui était au deuxième étage. La pauvre mère affolée n'eut que bien juste le temps de se précipiter vers un berceau où sommeillait son dernier né et de sortir de la maison. Elle n'en avait pas moins reçu aux bras et à la figure des brûlures considérables. L'enfant qu'elle avait soigneusement enveloppé dans d'épaisses couvertures pour l'empêcher d'être atteint par les flammes et d'être suffoqué par la fumée, fut heureusement sain et sauf. La grange qui se trouvait dans le voisinage immédiat de la maison a été détruite de fond en comble comme la résidence elle-même avec tout ce qu'elle contenait. M. Paré était absent lorsqu'est survenu cet incendie désastreux qui le ruine. Il n'avait pas un sou d'assurance et il évalue ses pertes à une quinzaine de cents piastres.

LE SPORT

COURTE JOIE!!!

Les Montréal gagnent deux parties et en perdent huit.—Dans deux jours commenceront les grands concours hippiques.—Nos joueurs de crosse sont à l'œuvre.—Les tournois de boxe chez les Shamrock

BASEBALL

NOUS NOUS SOMMES RENDUS, NOUS AVONS VU ET NOUS SOMMES CONVAINCUS.

Que les Montréal jouent on ne peut plus mal, et que s'ils continuent ainsi ils conserveront la place qu'ils occupent actuellement.

Lors de leur première partie, tous s'extasièrent devant leur jeu, mais à celles de samedi et d'hier, ce fut autre chose. Nos hommes qui avaient si bien joué à leur arrivée, s'endormirent sur leur lauriers, car ils se firent servir deux excellents plats, dont le premier était rempli d'œufs.

Qu'on en juge par le résultat de ces deux parties.

PARTIES DE SAMEDI

ROCHESTER

	A.B.	R.	1b.	P.O.	A.	E.
Lush, c.f.	5	1	3	0	0	0
Bean, s.s.	4	0	0	2	4	0
Barclay, l.f.	4	0	0	2	0	0
Smith, 2b.	4	2	3	2	4	0
O'Hagen, 1b.	4	1	0	13	1	0
Greminger, 3b.	4	0	1	2	4	0
Walker, r.f.	4	0	1	0	0	0
Phelps, c.	4	0	1	0	3	0
Total	36	4	9	27	16	0

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Sheehan, 3b.	3	0	0	3	4	0
Shearon, r.f.	2	0	0	0	0	0
Odwell, c.f.	4	0	1	1	0	0
Egan, l.f.	4	0	0	1	1	0
Wilson, c.	3	0	0	3	1	0
Delahanty, 1b.	3	0	1	13	0	1
Johnson, 2b.	3	0	1	5	0	0
Quinlan, s.s.	3	0	1	0	7	2
Souders, p.	3	0	0	1	6	1
Total	28	0	4	27	19	4

Score par innings :—

		R.	H.	E.
Rochester	000102100—	4	9	0
Montréal	000000000—	0	4	4

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts : Odwell 1, Lush 1
Coups bons pour trois buts : Smith 1
Buts volés : Delahanty 1
Sacrifice hits : Phelps 1
Buts sur quatre balles : De McPartland 3
Struck out : Par Souders 1, Par McPartland 4
Doubles jeux : Rochester 2
Durée de la partie : 1.40.
Umpire : Warner.
Assistance : 2,000.

A Buffalo:—

		R.	H.	E.
Buffalo	010000002—	3	9	4
Toronto	03110002x—	7	12	1

Batteries : Hooker et Kennedy ; Altrack et Bemis.
Umpire, Burns.

PARTIES DE DIMANCHE

ROCHESTER

	Ab.	R.	1b.	Po.	A.	E.
Lush, c.f.	4	1	2	1	1	0
Bean, s.s.	5	0	1	3	4	0
Barclay, l.f.	5	2	2	3	4	0
Smith, 2b.	5	0	3	1	2	0
O'Hagan, 1b.	5	0	2	14	1	0
Greminger, 3b.	4	0	0	2	2	0
Walker, r.f.	3	1	0	1	0	0
Phelps, c.	4	2	1	1	2	0
Bowen, p.	3	1	0	1	3	0
Total	38	7	11	27	15	0

MONTREAL

	Ab.	R.	1b.	Po.	A.	E.
Sheehan, 3b.	4	0	0	2	3	0
Shearon, r.f.	4	0	1	4	2	1
Odwell, c.f.	4	0	0	1	0	1
Egan, l.f.	4	2	2	1	0	1
Wilson, c.	1	0	0	2	1	1
Delahanty, 1b.	4	0	1	11	0	0
Johnson, 2b.	3	0	0	4	1	0
Quinlan, s.s.	3	0	1	2	2	0
Brown, p.	1	0	0	0	3	0
O'Brien, p.	1	0	1	0	1	1
Total	29	2	6	27	13	5

Score par inning :

		R.	H.	E.
Rochester	000021202—	7	11	0
Montréal	000010100—	2	6	5

SOMMAIRE

Coup bon pour deux buts— Delahanty, Egan 1
Coups bons pour trois buts:— Smith 1
Sacrifice hit: Bowen, Wilson 1
Buts sur quatre balles : De Brown 1, De Bowen 2
Struck out : Par Brown 1
Passed balls : Wilson 1
Doubles jeux : Montréal 2
Frappé par la balle lancée par le pitcher : Brown 1
Laissés sur les buts : Montréal 3, Rochester 7
Durée de la partie, 1.35 heure.
Assistance, 1,200.
Umpire Warner.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	200030111—	8	16	3
Toronto	30304000x—10		13	1

Batteries : Amole et Speer ; Cooper et Ritter.
Umpire : Burns.

AUTRES PARTIES

A Hartford

		R.	H.	E.
Providence	001000212—	6	13	4
Hartford	020110010—	5	10	6

Batteries : Braun et McCauley ; Becker et Toft.
Umpire : Hunt.

A Worcestr:—

		R.	H.	E.
Worcester	02000928x—21		22	5
Syracuse	402002002—11		11	9

Batteries : Pappalau et Doran ; Flaherty, Horton et McManus.
Umpire, Rinn.

POSITION DES CLUBS

Clubs	Gag.	Perd.	P.c.
Rochester	8	2	.800
Providence	6	2	.750
Worcester	4	2	.667
Toronto	6	4	.600
Syracuse	3	4	.428
Buffalo	4	6	.400
Montréal	2	8	.200
Hartford	1	6	.143

DANS LA LIGUE NATIONALE

Samedi.

A St-Louis

		R.	H.	E.
Cincinnati	0100020010—4		2	3
Saint-Louis	103000000x—4		10	1

Batteries: Newton et Peitz; Harper et Ryan.

Note. — La partie est suspendu à cause d'un incendie qui s'est déclaré dans la grande estrade, avec Saint-Louis au "bat" à la dixième.

A Saint-Louis:—

Samedi.

		R.	H.	E.
Saint-Louis	000102020—5		12	12
Cincinnati	021200[illegible]—7		10	4

Batteries: Brekenstein et N[illegible]las; Hahn et Peitz.

A Pittsburg:—

Samedi.

		R.	H.	E.
Pittsburg	000002000—2		6	3
Chicago	000001030—4		11	4

Batteries: Phillippi et O'Connor ; Menefee et Kling.

A Chicago:—

Dimanche

		R.	H.	E.
Chicago	000000002—2		9	3
Pittsburg	010000210—4		9	1

Batteries: Waddell et Chance; Wiltse et Zimmer.

A Brooklyn:—

		R.	H.	E.
Philadelphie	211200101—8		7	1
Brooklyn	000220000—4		4	6

Batteries: Orth et Jacklitz ; McJames et McGuire.

A Boston—

		R.	H.	E.
Boston	01003002x—6		10	2
New-York	000012000—3		10	4

Batteries : Dineen et Kittredge; Taylor et Bowerman.

POSITIONS DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

Clubs	Gag.	Perd.	P.c.
Cincinnati	7	3	.700
Brooklyn	6	4	.600
Pittsburg	6	5	.545
Philadelphie	6	6	.500
Boston	4	4	.500
Saint-Louis	5	6	.454
New-York	3	5	.375
Chicago	5	9	.357

LA LIGUE AMERICAINE

Samedi.

A Détroit:—

		R.	H.	E.
Détroit	200000002—4		7	4
Cleveland	610030001—11		13	4

Batteries : Cronin, Owen et Buelow ; Moore et Woods.

A Détroit

Dimanche

		R.	H.	E.
Détroit	24000121x—10		13	0
Cleveland	000000030—3		8	3

Batteries : Siever et Buelow ; Scott et Yeager.

A Milwaukee :

Samedi.

		R.	H.	E.
Milwaukee	000300000—3		12	9
Chicago	420001220—11		10	2

Batteries : Dowling et Connor ; Katell et Sullivan.

A Milwaukee:—

Dimanche

		R.	H.	E.
Milwaukee	010836030—21		25	1
Chicago	040200100—7		8	7

Batteries : Hastings, Reidy et Connor ; Patterson et Sullivan.

A Washington

Samedi.

		R.	H.	E.
Washington	000100100—2		9	4
Boston	103310200—10		15	1

Batteries : Mercer, Patten et Clark ; Young et Criger.

A Philadelphie —

Samedi

		R.	H.	E.
Baltimore	140301010—11		14	2
Philadelphie	010400002—7		11	2

Batteries: McGinnity et Robinson; Piatt et Powers.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

Club	Gag.	Pcd.	P.c.
Détroit	8	3	.727
Chicago	7	4	.636
Washington	5	3	.625
Baltimore	5	3	.625
Philadelphie	3	5	.375
Boston	3	5	.375
Cleveland	4	7	.363
Milwaukee	3	8	.272

MASCOTTES, 6 ; ST-HYACINTHE, 0

Les St-Hyacinthes ont été battus dans leur première partie de baseball de la saison.

Leurs adversaires les Mascottes étaient en formes excellentes.

Batteries. — Mascottes, Labelle et Gordon ; St-Hyacinthe, V. Dumaine, A. Dumaine.

CONCOURS HIPPIQUE

LE GRAND CONCOURS HIPPIQUE

Encore trois jours, et les amateurs de chevaux pourront s'en donner à cœur joie.

Les entrées sont excessivement nombreuses et les exposants Canadiens-Français le sont également. Il faut espérer, que ceux-ci remporteront bon nombre de premiers prix.

Voici l'ordre dans lequel seront jugées les différentes classes du grand concours hippique qui commencera mercredi soir à l'Arena.

MERCREDI SOIR

8 heures, classe 32.— 27 sauteurs.
8.35 heures, classe 12.— 12 chevaux sous harnais, attelages simples. 14.1 à 15.1
8.55 heures, classe 52.— 9 chevaux de cavalerie.
9.10 heures, classe 49.— 3 attelages de bouchers.
9.20, classe 23.— 10 chevaux de selle, 14.2 à 15.2.
9.35 heures, classe 47.— 5 attelages de cochers de place (simples).
9.50 heures, classe 22.— 29 chevaux propres aux doubles fins de la selle et du harnais.

JEUDI APRES-MIDI

2.15 heures, classe 8.— 5 étalons Clydesdale et Shire.
2.30 heures, classe 7.— 7 étalons de route enrégistrés.
2.50 heures classe 10. — Attelages de formiers, chevaux de trait légers.
3.05 heures, classe 2.— 6 chevaux de 3 ans, aptes à devenir de bons chevaux de chasse.
3.20 heures, classe 3.— 4 chevaux de 4 ans, même catégorie que les précédents
3.45 heures, classe 4.— 2 chevaux de 3 ans aptes à devenir de bons chevaux de harnais.
3.55 heures, classe 5.— 2 chevaux de 4 ans, même catégorie.
4.05 — Classe 1.— 7 étalons pur sang, propres à améliorer la race des chevaux de selle et de chasse.
4.30 heures, classe 9.— 4 paires de lourds chevaux de traits, attelés.
4.30 heures, classe 29.— 26 légers chevaux de chasse.

JEUDI SOIR

8 heures, classe 33.— Sauteurs.
8.30 heures, classe 13.— 16 chevaux sous harnais 15.1 à 15.3.
8.55 heures, classe 1a.— 6 juments ou chevaux hongres. (Prix du Gouverneur).
9.10 heures, classe 20.— 8 tandems.
9.30 heures, classe 55.— 9 officiers montés.
9.45 heures, classe 17.— 9 paires de chevaux attelés à des broughams ou des victorias.
10.10 heures, classe 28.— 15 chevaux de chasse.

VENDREDI MATIN

Epreuve éliminatoire. Classe 34 — 36 chevaux de chasse. "Green."

VENDREDI APRES-MIDI

2.15. Classe 39—6, chevaux de route, sous harnais, au-dessous de 15.3 attelages simples.
2.30. Classe 6—11 chevaux de cavalerie.
2.50. Classe 43—10 ponies sous harnais. 13 mains et au-dessous.
3.15. Classe 42—4 ponies sous harnais, mesurant pas plus de 14 mains.
3.25. Classe 44—10 ponies sellés, 13 mains et au-dessous.
3.50. Classe 45-5 polo ponies.
4.10. Classe 48—17 attelages de livraison (simples.)
4.40. Classe 30—13 chevaux de chasse "green."

VENDREDI SOIR

8 h. p.m., classe 31.—22 chevaux de chasse, poids léger.
8.30 h., classe 15.—10 paires de chevaux sous harnais, 15.2 et au-dessous.
8.50 h., classe 40.—4 chevaux de route sous harnais 15.3 et au-dessous.
9.05 h., classe 24.—18 chevaux de selles, au-dessus de 15.2.
9.30 h., classe 21.—3 équipages à doubles paires (four-in-hand.)
9.50 h., classe 34.—Finale, chevaux de chasse de la série éliminatoire de l'avant-midi.

SAMEDI APRES-MIDI

2.15 h., classe 25.—Chevaux de selle, au-dessus de 15.2.
2.35 h., classe 16.—9 paires de chevaux sous harnais au-dessus de 15.3.
3.00 h., classe 46.—5 attelages de cochers de place.
3.20 h., classe 14.—15 chevaux sous harnais, au-dessus de 15.3.
3.45 h., classe 26.—24 chevaux de selle pour dames
4.15 h., classe 50.—Concours de cochers, 11 entrées.
5 h. p.m., classe 38.—5 sporting tandems.

SAMEDI SOIR.

8. h. p.m., classe 11.—6 attelages de livraisons, (doubles.)
8.15 h., classe 18.19 high steppers sous harnais.

CHAMPIONNATS

8.45 h. — Chevaux de selle, classe 27.
9.00 h. — Chevaux sous harnais, classe 19.
9.15 h. — Chevaux de chasse, classe 36.
9.30 h., classe 35. — 11 équipes de chevaux de chasse, 3 par équipe.
10.30 h. — Concours de sauts en hauteur.

Nous ne donnons aujourd'hui que le programme qui indique simplement le nombre des entrées. Demain nous donnerons les noms des chevaux.

Plusieurs chargés de chevaux pour le concours hippique on quitté Toronto en destination de Montréal. Ce sont les chevaux de Pepper, Gooderham, Maher, etc.

LA BOXE

AU TERRAIN DES SHAMROCKS SAMEDI

La soirée athlétique organisée par l'association des Shamrock a obtenu un réel succès. Environ trois cents amateurs s'étaient rendus à cet endroit et tous sont revenus enchantés de cette soirée.

Le programme se composait de sept assauts dont quatre furent des plus passionnants.

Nolan racheta sa défaite de la veille à St-Henri aux mains de Daoust en triomphant de Roberts. Les admirateurs de Nolan désireraient le faire rencontrer de nouveau avec Daoust.

Hugh a obtenu la décision sur McCann.

Les deux frères Payne ont essuyé chacun une défaite, l'un aux mains de Tom Hanley, l'autre avec Weller.

Scott a défait Maloney puis les rencontres amicales entre McCarthy et Tomkins, et Gilmore et McBrearty ont complété le tournoi.

Le referee était M. Fred. Richard.

LA CROSSE

LA PREMIERE PRATIQUE DU NATIONAL

Environ trente joueurs s'étaient rendus sur le terrain du National samedi, afin de participer à la première pratique. Sur ces trente, quatre anciens membres s'étaient abstenus, ayant été obligés de travailler.

Nombre d'admirateurs des joueurs s'étaient rendus à Maisonneuve afin de voir leurs favoris à l'œuvre pour la première fois.

La saison s'annonce brillante paur le National qui fera bonne figure dans la ligue.

LES ECHECS

BRILLANTE VICTOIRE DU CLUB ST-DENIS

Les joueurs d'écnecs du club St-Denis se sont rencontrés avec ceux du club de Westmount et les ont défaits par 7½ à 2½. Les parties furent brillamment jouées et l'honneur pour les vainqueurs est d'autant plus grand qu'ils avaient à faire face à de très forts adversaires.

Westmount		St-Denis	
Bern	0	Germain	1
Tudor	0	Bertrand	1
Angus	0	Kent	1
Kirkham	0	Lamer	1
Roberts	0	Trempe	1
McArthur	1	Pelletier	0
Senez	0	Cartier	1
Pratt	½	Sawyer	½
Walker	0	Harrington	1
Curtis	1	Collins	0
	2½		7½

ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR MASCOTTE

Ce soir, à 8 hrs., grande assemblée des actionnaires de l'A.A.A. Mascotte, dans la salle du club, coin Ontario et Delorimier, pour affaires importantes.

ART. DUFAULT, Sec.-Cor.

LA PAPAUTE

Léon XIII aurait désigné son successeur

Londres, 6. — Une dépêche de Rome au "Times" dit que le Pape a désigné son successeur. Le correspondant ajoute que si Léon XIII mourait les cardinaux Rampolla et Vannutelli se disputeraient sa succession et que le premier est sûr d'obtenir 33 votes sur les 36 nécessaires.

POPULATION DE KINGSTON

Kingston, Ont., 6. — Selon le nouveau recensement, la population de Kingston est de plus de 18,000 âmes.

Phosphatine de Wood.

Avant. Après.

Le Grand Remède Anglais

Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets guérissent sûrement toutes formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, [illegible], abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyé sur réception du prix, un paquet $1.00, six, $5.00. *Un vous plaira, six vous guériront.* Pamphlets gratis à n'importe quelle adresse.

The Wood Company, Windsor, Ont.

La Phosphatine de Wood est vendue à Montréal par B. E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, et par tous les pharmaciens.

Raisonnement Sain

Vous achetez vos chapeaux—prêts à porter.

Vous achetez vos chaussures—prêtes à porter.

Vous achetez vos chemises—prêtes à porter.

Achetez-vous vos vêtements—prêts à porter.

Si non, peut-être est-ce parce que l'occasion ne vous pas été offerte de vous procurer des vêtements faits par tailleur, confectionnés par ceux qui les ont originairement introduits dans la Puissance.

Habillements $10.00 à $20.00.
Pantalons $3.00 à $6.00.

Fit-Reform

LE SEUL MAGASIN EN VILLE. 2344 STE-CATHERINE. EN FACE DE CHEZ MURPHY.

Les Pneus de Bicycle Dunlop ont fait le cyclisme ce qu'il est.

Les Bandages de voiture Dunlop ont infusé une nouvelle vie au commerce des voitures en augmentant l'agrément de la promenade.

Pneus Dunlop en caoutchouc solide.
Bandages Pneumatiques Dunlop.
Pneus de Bicycle Dunlop.

Marque de fabrique

"Les seuls outils qu'il faut."

Succursale à Montréal—11 Square Phillippe.

A ST-GERMAIN

(Correspondance spéciale à "La Patrie")

St-Germain, 6. — Nous publions ci-dessous la liste des nombreux et riches cadeaux qui furent donnés à M. et Madame J. A. Laferté, à l'occasion de leur mariage, qui eut lieu le 15 avril.

Une bourse en or fut présentée à M. J. A. Laferté, par ses amis de Drummondville et de St-Germain. M. J. Laferté, père, chèque de $1200, (douze cents piastres); M. J. A. Laferté, à Madame J. A. Laferté, épingle en or ornée d'opales; M. L. N. Cotnoir, père de la mariée, a fait cadeau d'un piano de la manufacture "Evans Bros."; Madame L. N. Cotnoir, set de chambre en acajou, style Louis XV avec chaise, berceuse et table, aussi un service à diner, semi-porcelaine dorée; d'Arthabaskaville: Madame et M. L. Lavergne, M.P., salière et poivrière rubis, sur pied en argent; M. J. E. Perrault, avocat, 2 salières en verre coupé et cuillères en argent, dans une boite de fantaisie. De Victoriaville; Révérend P. A. Lebrun, morceau de Durand "La Valse des Amours." Rév. Sr. Ste-Florence, supérieure, carte en ivoirine. De St-Germain; M. et Mde Notaire Brien, riche jardinière; M. L. A. Bernard; corbeille en argent; M. et Madame Dr D. LaRue, set à dépecer, dans une boite de fantaisie; Mde Dr Comeau, boite à bijoux; M. W. J. Watkins, set à dépecer, monté en argent, dans une boite de fantaisie; M. et Mde Prime Houle: statue de St-Antoine, en marbre peint, grandeur 18 pouces; Mde A. W. Robson, 2 vases pour les fleurs; M. Nap. Girard, beurrier en argent; M. et Mde Eugène Girard, marinadier en argent : Dlle A. Cotnoir, beurrier en argent; M. Bern. Cotnoir, table en onyx; M. et Mde Jos. Létendre, boite de toilette. De Drummondville: M. et Mde G. A. Duclos, jolis épargne vert et rose; M. et Mde Jos. Manseau, salière en verre coupé sur pied en argent, et cuillère; M. et Mde E. N. Turner, un set pour le vin, carafe, verres et plateau en verre doré; Delle E. Bérard, cuillère à bonbons, argent et or. De Sorel: Delle C. Proulx, 2 cuillères, argent et or, pour fruits et tartes. De St-Guillaume: M. et Mde L. D. Frigault, corbeille à pain en vieil argent. De Nicolet: Mde Notaire T. H. Dufresne, couteau à beurre en argent; Melle R. Houde, 2 vases pour les fleurs. De L'Avenir: Delle A. Dionne, porte-cartes; M. et Mde L. O. Dionne, magnifique porte - bouquets, en verre rouge doré. De Montréal: M. et Mde P. J. Meehan, 14 rue St-Luke, service à diner en pierre porcelaine, bleu et doré ; M. et Mde A. E. Lalonde, 23 rue Drummond, corbeille à pain en argent; M. E. LaRocque, 30 rue St-François - Xavier, corbeille en verre coupé sur pied en argent; M. Létourneux, Fils et Cie., coutellerie en argent, set à dépecer, 1 douzaine couteaux et fourchettes pour la viande, 1 douzaine de couteaux et fourchettes à dessert, 1 douzaine de cuillères à soupe, 1 douzaine de cuillères à dessert, 1 douzaine de cuillères à thé; Mde W. I. Bishop, No. 40 rue McGill Collège Avenue, couteau à beurre en argent; Révérende Sr. Ste - Euthalie, Congrégation Notre-Dame, scapulaire en satin blanc peint; Révérende Sr. Ste-Théodora, sup. Pensionnat Ste-Catherine, scapulaire en satin blanc brodé. De Loomis, Californie : Mde T. Caya, couronne de fleurs d'oranger naturelles. d'Acton Vale: Mde B. Burque, grand collet satin jaune recouvert d'une riche guipure et d'un tissu d'or; M. et Mde H. Lavigne joli cadre représentant le mariage; Mde P. Guertin, assiette en porcelaine pour cartes Mde J. E. Archambault, vase pour les fleurs. De Québec; M. Chs. E. Roy, manufacturier de chaussures, 1 paire de chaussures. De Montréal: M. H. Lamontagne, rue St-Paul, valise en cuir; M. C. Lacaille et Cie., rue St-Paul, collection des liqueurs françaises les plus recherchées; M. J. Bourdeau, rue St-Pierre, 1 chapeau de soie; M. N. G. Laliquette, rue Ste-Catherine, chaise berceuse en acajou; Reçu une foule d'autres jolis articles, sets à limonade, carafe et verres à whisky, lampe suspendue, lampe de salle à diner, en porcelaine, tapis de pianos en soie, etc., etc. De New-Bedford, Mass.: M. A. Florent, boite de surprise, aussi trois autres cadeaux, pas de cartes. De Montréal: MM. Beauchemin et Fils, cartes de faire part.

Les nouveaux époux remercient cordialement tous leurs amis de ces gages d'estime.

PRELARTS ! PRELARTS !

Au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre-Dame.

EN RUSSIE

Un grand nombre d'arrestations opérées depuis quelques jours

St-Petersbourg, 6. — Depuis quelques jours un grand nombre d'arrestations et de saisies ont été opérées. On rapporte que des personnes haut placées sont impliquées dans le complot révolutionnaire.

Jeudi soir on a arrêté nombre d'étudiants et d'étudiantes, d'ouvriers, de chefs libéraux, d'avocats et de littérateurs, et l'on a perquisitionné 500 maisons. Le but de ces arrestations est d'empêcher les démonstrations dimanche prochain, fête du travail.

LE SUJET DES CONVERSATIONS A MONTREAL

Le voyage autour de la montagne et à Cartierville, une promenade de 20 milles pour 14 cents, aller et retour, en achetant un livret de saison dont les billets sont bons sur toutes les lignes de la Compagnie et peuvent servir pour n'importe quel nombre de personnes.

Le paysage de la campagne est maintenant, au-dessus de toute description. Les taux à bon marché de l'été sont maintenant en force sur toutes les lignes. Bureau des billets, 128 rue St-Jacques. 60-3

Magnifiques carrés en Hemp au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre-Dame.

EN ALLEMAGNE

Le nouveau ministere

Berlin, 6.—Le nouveau ministère allemand est composé comme suit :

Baron Bheinbabhen, ministre des finances ;

Général Podbielski, ministre de l'agriculture ;

Baron Von Hammerstein, président de district de Metz, ministre de l'Intérieur.

M. Moller, ministre du commerce ;

M. Kraetke, directeur des postes impériales, devient secrétaire d'Etat de ce département.

Jolis carrés en Tapestry au Merrill's Capet Store, 1661 rue Notre-Dame.

OU VA MULLAH FOU

Aden, 6. — Des espions sont venus rapporter que Mullah Fou, parti de Lassidar, s'avance vers le nord. Son objectif serait Berbera qu'il veut envahir aussitôt que les Anglais quitteront Burao. On attendait le 1er mai un général anglais, mais les marches rapides de Mullah exigent des changements de plans continuels.

Gratis - Grand Evénement à Montréal - Gratis

Toute la semaine dernière des milliers de personnes se bousculaient pour avoir l'occasion d'essayer le Remède du Dr Arnold, pour le Catarrhe, et ses représentants seront ici toute la semaine prochaine aux :

Pharmacie John T. Lyons, angle Craig et Bleury.
Pharmacie B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame.
Pharmacie Wm. S. Stone, 4191 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie Henri Lanctot, St-Laurent, angle Prince Arthur.
Pharmacie Décary, 1688 rue Notre-Dame.

"Le temps des aspirateurs, des soufflets, de vaporisateurs et des poudres remplies de poison n'est plus," dit Dr Arnold.

Toute cette semaine

Rejetez-les et essayez les méthodes nouvelles et humaines du Dr Arnold, pendant 24 heures, et vous ne retournerez plus aux anciens traitements cruels du Temps Jadis.

Pas d'Opération, Pas de Cautérisation, Pas de Caustique.

Il détruit le germe, atteint les parties affectées, soulage à la première application, pénètre jusqu'aux parties les plus éloignées.

Si vous avez un rhume, essayez-le.
Si vous avez la Grippe, essayez-le.
Si vous avez le Catarrhe, essayez-le.
Si vous avez mal à la Gorge, essayez-le.
Si vous toussez, essayez-le.
Si vous avez mal à la Gorge, essayez-le.

Pas d'aspirateur ; pas de soufflet, aucun instrument dispendieux nécessaire, vous n'avez qu'à en frotter quelques gouttes sur la main et à les priser naturellement.

Amusements

PROCTOR'S 10, 25 et 50c
Le Théatre Populaire des Familles.
REPRESENTATION CONTINUE.
Fanny Rice & Cie, dans "Nell Gwyn"; Eckert et Berg; Musical Dale ; Les Sœurs Nichols ; Johnnie Healy ; Frits, Leslie et Eddie ; les frères Armstrong ; le Kalatechnoscope et des scènes de Voyage. Sièges de loges réservés. Tél. Up 2425. Numéros spéciaux pour Dames et enfants. Après-midi, Orchestre 25c : tous autres sièges 10 cts. Portes ouvertes à 1.30 h. et à 7.30 h tous les jours

Seconde Exposition Annuelle de Chevaux De Montréal
(Sous le patronage du Montreal Hunt)
Les 8, 9 10 et 11 Mai 1901.

Insignes (Badges) maintenant en vente à l'hôtel Windsor, bureau des billets. UN NOMBRE LIMITE DE BILLETS DE SAISON (tous les privilèges) seront vendus à $5.00.
Journée des Enfants, Vendredi, 10 MAI 1901
Les enfants au-dessous de 15 ans seront admis à la matinée de Vendredi pour 15 cts.
Prix d'Admission, 25c. 50c. et $1.00

Amusements

Academie de Musique.
9, 10 et 11 MAI. Matinée le 11.
Kermesse et Poupées animées
Du Prof. Frank Norman. La dernière nouveauté musicale de New-York.—75 Personnages. En aide de la "Musicians Benevolent Society. Sièges d'orchestre 50c. Admission 25c. 60-3

THEATRE FRANCAIS CETTE SEMAINE
Matinées LUNDI, JEUDI et SAMEDI.
Le dernier triomphe dramatique.
"HUMAN SPIDERS"
ou "The Conquest of the Queen"
Une magnifique production scénique avec MLLE MARY HAMPTON et une troupe superbe.
Prix :—10c, 20c, 30c et 50c. Pas plus élevé.
Semaine prochaine.The Baldwin Melville Co,

THEATRE ROYAL.—Tous les après-midi et soirs. Cette Semaine, 6 Mai. THE SPAN OF LIFE. Voyez le Pont humain et le phare. — Prix 10c. 20c et 30c.— Semaine prochaine : UNE GRANDE NOUVEAUTE.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
SEMAINE DU 6 MAI.
"EAST LYNNE" [en français]
Représentations tous les soirs à 8.15 hrs.
Matinées tous les jours à 2.15 hrs.
Soirées, 10, 20, 25 et 30c. Matinées, 10 et 15c (pour Dames seulement). La semaine prochaine (PAUL CAZENEUVE, dans Monte-Cristo)

THEATRE DE LA GAITE FRANCAISE
1054 Ste-Catherine. Tel. Bell Est 1954
Grande Ouverture de la Saison d'Opéra. —Semaine commençant LUNDI, 6 MAI, à 8 h. "LE PETIT DUC"
Opéra comique en 3 actes. Musique de Ch. Lecocq. Tous les soirs. Matinée samedi. Admission : 10 et 20c. Sièges réservés : 30 et 40c. Semaine prochaine : Le Grand Mongol

THEATRE DELVILLE — 1452 et Ste-Catherine. Semaine du 6 MAI, tous les jours, matinée et soirée. Les Théatres Montréalais, grande scène d'actualité dans Montréal à la Cloche, cake-walk et quadrille français.

WINDSOR HALL MARDI 7 MAI
MONUMENT NATIONAL JEUDI 9 Mai.
MADAME ALBANI
2 GRANDS CONCERTS 2
Sièges maintenant en vente au Magasin de Pianos et Musique Hardy, No 1676, Notre-Dame et de Shaw, 2274 rue Ste-Catherine.
Prix 75c. $1.00, $1.50, $2.00.

REUNION DE CHARITE
346 Rue Dorchester
Les Dames Patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche de la Miséricorde, sont cordialement invitées d'assister à la réunion mensuelle de couture, mardi, le 7 courant à 2 heures p.m. La bénédiction du Très-Saint - Sacrement se donnera à 5 heures. 59-2

FRANCE, SUISSE, ITALIE
EXCURSION PARTANT LE
...28 JUIN...
Toutes dépenses payées
$190.00 : $225.00 : $325.00 ; $450.00.
Promenades en voitures, visites des musées, pourboires, etc, tout compris
L'itinéraire est envoyé gratis sur demande.
Voyages-Rivet
97 rue St-Jacques.

R. A. BRAULT,
Chirurgien-Dentiste
537 ST-DENIS
Heures de Bureau : de 9 a. m. à 6 p. m.
Téléphone Bell East 1745

L. P. Bernier
DENTISTE
...60, Rue Saint - Denis..
Tel. Bell 1379

Pain d'après un nouveau procédé! Il est si savoureux et si sain qu'il donne satisfaction à tous ceux qui le consomment. Il est facilement digéré, parce qu'il est fait, non à peu près, mais tout ce qu'il renferme est pesé et soigneusement mélangé, par le nouveau procédé. Le gluten est entièrement développé.

JAMES M. AIRD,
Bell Tel. Main 1025. lmv jno

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

AVIS DE VENTE
$100,000 DE Marchandises
DANS L'AFFAIRE DE
E. LEPAGE & Cie

Nous vendrons, par ordre des curateurs, MM. Kent et Turcotte, mercredi le 8 mai, à dix heures, et les jours suivants, au coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine, tout le stock de la dite faillite comprenant $100,000.00 de marchandises et garnitures de magasin, en lots pour le commerce et absolument sans réserve

Etoffes à robes, velours, soie, satin, cachemires, dentelles, broderies, gants de kid, toiles de ménage, indiennes, mousselines, doublures, batiste, rubans, fleurs, plumes, articles de modes, lingerie de toutes sortes, bas, blouses, couvertes, couvre-pieds, chemises, braids, corsets, parasols, manchettes, faux-cols, cravates, tweeds, serges, etc., etc., formant un stock assorti de marchandises fraiches et de première classe.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
58-4

Vente de Thes et Epiceries
MERCREDI, LE 8 MAI,
A 10 heures, à

A nos salles, 69 rue St-Jacques, par ordre des compagnies d'assurances.

195 caisses de thés noirs, verts et japonais légèrement endommagés, pour être vendus absolument sans réserve.

— AUSSI —

Par ordre de MM. Hanson & Kennedy, du Dominion Adjustment Bureau; 1200 boites de raisins, 150 caisses d'articles d'épiceries et quantité d'autres marchandises endommagées par l'eau et le feu.

En lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
59 3

PAR BENNING ET BARSALOU

Vente Considerable
AU COMMERCE
A nos Salles de ventes, 86 et 88 rue St-Pierre.
Mercredi, le 8 Mai,
A 10 hrs a. m.

Deux fonds de banqueroute de NOUVEAUTES, CONFECTIONS, LAINAGES, Etc., au montant de $15,000, bien assortis et absolument frais, pour être vendus en lots pour convenir au Commerce de la Ville et de la Campagne.

Aussi à 11 Heures a. m., 50 caisses Echantillons de Chapeaux Feutre et Paille pour Hommes, Femmes, Garçons, Enfants, Articles de dernières nouveautés.

Aussi 100 caisses Chaussures, Claques, Etc.,

Vente sans réserve.
Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.
59-3

AVIS

Vente à l'encan, Samedi, le 11 Mai 1901 à midi, au village de la Longue-Pointe, chez le Dr Perrault, plusieurs voitures d'été, et d'hiver, harnais, 4 robes de buffalo, 2 magnifiques robes de chèvre, noires, le tout en ordre parfait. Un lot de foin, paille et avoine, de première qualité.

Conditions de la vente sur les lieux.

Pour informations s'adresser à L. G. Hetu, N. P., et à l'hôtel Chevalier.
6-8-10

"ANTIKOR-LAURENCE"
Remède sûr et efficace pour enlever promptement et sans douleur les Cors, Verrues, et Durillons.
Energique, Inoffensif et Garanti.
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c.
A. J. LAURENCE,-Pharmacien, Montréal.
PLUS DE CORS AUX PIEDS !

J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES DECORATEURS
D'ENSEIGNES ET DE MAISONS
..395, RUE ST-ANDRE..
MONTREAL

Departement de la Voirie

Soumissions pour Réparations aux Pavages en Asphalt et pour la fourniture de Dalles de Pierre et pour la fourniture de Charbon.

Des soumissions cachetées adressées au Greffier de la Cité, et déposées dans le bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à midi de Mercredi le 15ème jour de mai 1901.

1o. Pour les réparations aux Pavages en Asphalte.

2o. Pour la fourniture de Dalles en pierre bleu de New York ou canadienne, et jusqu'à midi de jeudi le 30ème jour de mai 1901, pour la fourniture du charbon demandé par le comité de la Voirie.

Les soumissionnaires devront fournir des échantillons sans quoi, leurs soumissions ne seront pas acceptées.

Des devis et blancs de soumissions ainsi que toutes informations demandées, seront donnés au bureau de l'Inspecteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur les dits blancs de soumission.

Le Comité de la Voirie se réserve le droit de refuser la plus basse ou aucune des soumissions.

Ces soumissions seront ouvertes par le soussigné, en présence des parties intéressées, à la première séance du comité de la voirie, qui suivra la réception de ces soumissions.

(Par ordre),

L. O. DAVID, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 3 mai 1901.

A L'Echafaud

Tel est le titre du nouveau feuilleton inédit de "La Patrie"

UNE ŒUVRE TRES DRAMATIQUE

Nous commencerons, SAMEDI PROCHAIN, la publication d'UN NOUVEAU FEUILLETON inédit que nos lecteurs liront assurément avec intérêt.

A L'ECHAFAUD

C'est une œuvre excessivement dramatique qui montre vers quel aôime d'audace et de misère morale peuvent entrainer la férocité des égoismes, le conflit des intérêts contraires, la jalousie, la haine. Mais audessus de cette sombre intrigue plane l'éternel amour qui ennobilit, qui inspire tous les dévouements et tous les sacrifices, qui fait le bonheur des âmes pures et des cœurs honnêtes.

A L'ECHAFAUD

C'est une œuvre à la fois très humaine et très tragique qui fera frissonner le lecteur d'horreur et de pitié ; les scènes de tendresse et de dévouement, les infortunes d'une honnête femme et d'une innocente jeune fille, empoigneront tous les cœurs et arracheront bien des larmes.

Nous sommes convaincus que ce nouveau feuilleton de "La Patrie" obtiendra le plus grand succès. Nous en recommendons la lecture à nos nombreux lecteurs.

Tout le monde voudra lire

A L'ECHAFAUD

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

(Service spécial de "La Patrie")

Ottawa, dimanche, 5 mai.

Une grosse nouvelle est venue affecter pénéblement la population de Hull et des Flatts. On annonce l'intention arrêtée de M. Booth de transférer ailleurs tous ses moulins des Chaudières.

M. Booth l'a déclaré lui-même à un journaliste. Il attend que les eaux de l'Ottawa soient plus basses pour se mettre en quête d'un poste favorable à l'établissement de ses industries. M. Booth a refusé de dire quelles localités il avait en vue,mais il est décidé absolument à quitter la ville d'Ottawa, à cause des décisions prises par son conseil municipal contre l'empilage de bois de construction dans les limites de la ville.

Cette décision est sortie, on s'en rappelle, du débat public qui a suivi la grande conflagration du 26 avril 1899. On a mis sur le compte du bois empilé entre Hull et Ottawa la cause des progrès de l'incendie. Ces rangées de piles de bois ont servi de chaine à l'élément destructeur et lui ont permi d'enjamber la rivière et de s'abattre sur les quartiers des Chaudières.

A la suite de cette calamité, le public a exigé que M. Booth et les autres reçoivent l'ordre d'évacuer les limites de la ville. On demanda que le bois scié dans les moulins fût transporté et empilé hors des limites de la ville.

Nous avons la raison des projets de déménagement de M. Booth. Il installera ses immenses scieries probablement quelque part sur la rive nord de l'Ottawa, où il aura toute liberté et tout l'espace voulue pour empiler le bois de ses moulins.

Aussitôt que M. Booth aura arrêté son choix, des ouvriers seront mis aux travaux de construction et tout le matériel des scieries d'Ottawa sera ensuite transporté aux nouvelles scieries.

—o—

La direction de l'Exposition panaméricaine de Buffalo a envoyé, samedi, des délégués à Ottawa pour inviter lord Minto et les membres du cabinet fédéral à assister aux fêtes de l'exposition du 20 mai, ou du 13 juin.

Le gouverneur a dû décliner l'invitation, car il a des engagements arrêtés pour les mois d'été. Son Excellence a exprimé ses regrets de ne pouvoir accepter l'invitation.

La délégation s'est ensuite rendue au cabinet du premier ministre à qui elle a renouvelé l'invitation. Sir Wilfrid Laurier a répondu que si lord Minto va à Buffalo, quelque ministre du cabinet l'accompagnera.

—o—

On dit que la succession du colonel anglais Foster, quartier-maître général, sera recueillie par le lieutenant-colonel White, commandant le troisième bataillon en service spécial à Halifax. Le colonel White est né en 1844. A vingt ans, il était sous-lieutenant dans le 8e bataillon. En 1867, il est lieutenant dans l'artillerie de garnison de Québec et l'année suivante il passe capitaine. Major en 1894, commandant en 1896, il est nommé en 1897 officier d'état-major du district de Québec. Au rappel du colonel Vidal à Ottawa, il remplaça celui-ci au commandement du 3e bataillon en service spécial à Halifax, poste qu'il occupe présentement.

—o—

— Les nouvelles de partout indiquent un intérêt croissant porté à l'expédition canadienne au Pôle Nord. Parmi ceux qui ont souscrit au fonds national figurent Son Excellence le comte Minto, $500 ; l'honorable R. R. Dobell, $1,000, et M. C. W. Edwards, $500. Comme l'expédition est une entreprise purement canadienne et doit être commandée par un Canadien, on espère que tous les Canadiens contribueront au fonds dans la mesure de leurs moyens.

—o—

Un grand nombre de députés et de sénateurs partiront samedi prochain par le train spécial d'excursion à Québec.

Nos parlementaires seront reçus par Son Honneur le maire Parent, les échevins et les membres de la Chambre de Commerce.

Il y aura promenade sur le fleuve à bord de l'un des vaisseaux du gouvernement, visite du port et du site du pont au Cap Rouge. Le même soir les hôtes seront invités à un grand dîner donné en leur honneur au Château Frontenac, après quoi on se rendra par le Grand-Nord à Ottawa, visitant en passant les chutes Shawinigan.

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGER. — G. M. Cutler et dame, St-Paul, Minn.; J. Carling, Ottawa; D. Drysdale et dame, Halifax;Ch. Roberts, Kingston, Je.; Ad. Turgeon, N. Belleau, Ern. Pacaud, Jas. J. Murphy, Québec; J. Bureau, Trois-Rivières; A. E. Klippert, Toronto; R. W. Poor, New-York.

HOTEL RIENDEAU. — L. M. Desparois Chicoutimi; P. Pélouin, St-Ours; Jos. Archambault, Mascouche; P. Gosselin, Québec; A. Trudeau, Waterloo; H. Bélanger, Hochelaga, E. Lemire, Maskinongé; DrW. V. Desrosier, Worcester; P. Beaudet, Québec; E. Lemoine, Québec; D. Nault, Deschambault; M. Trudel, Cité; J. R. Lemire et dame, Nicolet; A. Désy, St-Barthélémie;

HOTEL QUEEN'S. — M. Simmons,Cornwall; J. M. Lavoie, Ottawa; W. H.Greenwood, Boston ; W. H. Gooman, Ogdensburg, N.-Y.; G. Shaules, Farnham; H. W. Redman, Toronto; Th. M. A. Stewart, St-Jean, N.-B.; W. Scott, Ottawa; A.E.Jenckes, Sherbrooke;N. P. Woodward, Boston; E. S. Hyatt, New-York; A. R. Leamon, Cornwall; Ch. Gross, Woodstock; E. J. Amey, Toronto; A. S. Hobson, et dame, Sherbrooke; J. Wright, Nicolet; Chas. D. Lecourt, New-York; S. King et dame, Moncton; D. Munro, Cité; J. Heal; New-York; A. C. Baker, Chicago; R. Denis, Bristol, Vt.; G. O. Foss, Minneapolis ; A. Mullen, Ch. H. Holland, Sherbrooke ; E. Rutzler, Brooklyn, N.-Y. ; J. P. Rickey, Toronto; F. E. Rutland, Sturgeon Falls ; W. H. Newsone, Toronto ; J. L. Johnson, Londres; N. F. Grant, C. Carroll, Cité; J. W. Johnson et dame, Chicago, Ill; E. Mancandels, Winnipeg; Man.; E. Flewitt, City; H. Myles, Kingston; D. C. Robertson, New-York; Dr C. A. Porteous, Cité; C. H. Vogel, Buckingham; J. Blondin, Grand'Mère; W. Garland, Portage La P.; J. W. Lindsay, Cornwall.

HOTEL ST-JAMES.— E. Martin, Ottawa ; F. Norman, F. A. Sullivan, Toronto ; E. Ford, Hamilton ; E. Leclaire, Drummondville ; J. W. Lindsey, St-Simon ; F. Brown et dame, Boston ; C. M. Cummings, Berlin ; Geo. Beauchemin, Sorel ; S. P. Destongchaines, Joliette ; Club de baseball St-Hyacinthe, N. Champagne, A. Dumaine, H. Dumaine, A. Brodeur, J. Giraud, O. Desiarlais, M. Coderre, M. Lamothe, St-Hyacinthe.

HOTEL RICHELIEU.— Geo. Porks, W. Clawford, Lawrence Mass ; J. H. Lamy, Trois-Rivières ; O. Fréchette, Lévis; A. R. Parker, Texas ; John Brown, New York ; Léon Gagnon, Ste-Flore ; Peter Craig, Boston Mass ; Harry Tapper, J. Ferriez, Harry English, New - York ; A. L. Perras, A. L. Désormeau, M. et Mme Fred. Philips, New-York ; C. J. Murphy, Halifax ; J. A. Champagne, Chicago Ill ; A. E. Gingras, Québec.

Club Indépendant Ouvrier Incorporé

L'assemblée régulière du club aura lieu ce soir à 8 heures, à la salle St-Martin, 87a Parthenais, coin Ste-Catherine; tous les officiers et les membres de cette succursale sont spécialement invités.

Par ordre,
G. W. GAUTHIER, Sec.

POUR LA VIEILLESSE.

Aux vieillards comme aux bébés, la moyenne de la vie est plus importante que tout autre chose au monde. La santé possible, dans la vieillesse, n'est point haute ni forte, elle n'est que moyenne.

Il n'y a qu'une issue, la mort aux maladies qui se déclarent alors. On doit la surveiller comme celle d'un bébé.

L'Emulsion Scott d'Huile de foie de morue pour les vieillards et les bébés, les différentes manières est la nourriture qui donnera cette santé moyenne.

Nous vous en enverrons si vous désirez l'essayer.

SCOTT & BOWNE, 409 rue Pearl, New-York.

LE DESASTRE DE JAKSONVILLE

La loi martiale proclamée

10.000 personnes sans abri

Jacksonville, 6. — Cent quarante-huit pâtés de maisons ont été détruits par l'incendie de vendredi. Jusqu'à présent on n'a pu se rendre compte du nombre des victimes. On dit que nombre de personnes qui s'étaient réfugiées sur les quais ont été forcées de se jeter à l'eau et que plusieurs se sont noyées.

La partie de la ville qui a été détruite mesure deux milles de long sur une largeur de treize pâtés de maisons. Dix docks ont été brûlés.

La loi martiale a été proclamée et la milice fait la patrouille dans les rues. Dix mille personnes sont sans asile. Un bon nombre sont parties pour St-Augustine et d'autres villes voisines. Les gouverneurs de divers états ont été priés d'envoyer toutes les tentes dont ils peuvent disposer. Hier soir des centaines de gens,hommes, femmes et enfants, ont dormi sur les quais.

Le maire Bowden a déclaré hier que les pertes causées par l'incendie de vendredi sont les plus considérables qu'aitt jamais subies une ville du Sud. Il estime ces pertes à $10,-000,000.

Le maire ajoute: "Nous avons perdu toutes nos richesses, mais il nous reste encore l'énergie, le courage, la ténacité de notre population. Personne ne désespère. Nos concitoyens de toute race et de toute condition ont fait preuve d'un courage sans limite, et je ne peux trouver de mots pour exprimer mon admiration. Les progrès du feu ont été si rapides, la chaleur est devenue si intense que seuls le sang-froid et le dévouement de ceux qui luttaient contre les flammes ont pu sauver de la mort un nombre considérable de personnes."

Les autorités municipales et le Board of Trade ont convoqué une assemblée des citoyens pour discuter les moyens de faire face à la situation.

Un voyageur, se trouvant dans le dernier train qui a quitté Jacksonville, pour Savannah, fait un récit touchant de la catastrophe : "La scène était effrayante à voir. Parmi ceux que le feu chassait de leurs maisons, on remarquait de riches familles, qui ne savaient où se réfugier. J'ai vu fuir l'un des plus riches habitants de Jacksonville, qui avait pour ainsi dire tout perdu. Accompagné de sa femme, de son fils et de ses deux filles, il poussait devant lui une charrette à bras contenant le peu qu'il avait pu sauver de l'incendie. Il ne savait où aller, mais il avançait toujours, pressé par le désir de s'écarter du foyer de la conflagration. Il y a eu quelques pillages, mais la milice et la police ont réussi à écarter les voleurs. On voyait empilés sur les trottoirs, dans les quartiers éloignés des flammes, des meubles, des malles, des vêtements, des objets de toute espèce. Les hommes, les femmes et les enfants se tenaient à côté, immobiles et comme frappés de stupeur. Tout le monde, même les hommes, versait des larmes de douleur. C'était une scène déchirante et indescriptible.

"J'ai vu un homme offrir un billet de $100 à un conducteur de messageries pour aller chercher avec lui, dans sa maison en feu, trois malles remplies d'objets de valeur. Le cocher a refusé d'y aller à n'importe quel prix. Les cochers qui acceptaient de faire une course, demandaient des prix exorbitants. De l'hôtel à la gare, l'un d'eux a fait payer $3, course qui coûte 25 cents d'ordinaire. Les tramways ne circulent plus et toutes les affaires sont suspendues."

LE REFUGE DE NUIT

Plus de 14,000 personnes y ont trouvé asile durant l'hiver

Rapport du Refuge de Nuit pour la saison rigoureuse jusqu'au 30 avril 1901: 14,451 personnes ont trouvé abri durant ce temps, dont 12,883 catholiques, 1563 protestants. 3,-317 repas ont été distribués à ce malheureux. Les indigents hébergés au Refuge étaient repartis comme suit :

Montréal	4932
Québec	2066
Trois-Rivières	806
Ottawa	614
Angleterre	1014
Irlande	1016
Ecosse	254
France	674
Etats-Unis	336
Lachine	113
St-Henri	83
Ste-Cunégonde	38
St-Louis du Mile-End	87
Maisonneuve	43
	2373

Autres localités :

Familles secourues au dehors	6
Orphelins placés	9

Les autorités du Refuge offrent leurs plus sincères remerciements aux donateurs suivants : Bouchers du marché Bonsecours et les propriétaires d'étaux publics, de la viande ; M. O. Moreau, commerçant de poisson durant le carême; les boulangers, du pain. Remerciements au public en général pour tous les dons en comestible, lingerie, etc., etc,ainsi que la corporation de Montréal pour le bois de chauffage.

Le Refuge sera ouvert durant toute la saison d'été.

Le gérant, M. Ouimet, donne avis que personne n'est autorisé à collecter au nom du Refuge. Il demande qu'on fasse arrêter quiconque sollicitera des secours pour l'institution sans donner des preuves qu'il est autorisé à le faire.

Teinture des Vêtements pour Dames.

Les Robes, Manteaux ou plumes durent d'autant plus longtemps qu'ils sont teints de temps à autre, et quelquefois nettoyés seulement.

PARKER & CIE., Teinturiers et Dégraisseurs. 1958 rue Notre-Dame, Montréal. Bell T.t. Main 1597. Marchands 23

LES

Thes Verts de Ceylan

non colorés, feuilles naturelles en appellent aux palais raffinés des amateurs de bon THE si doux et si délicieux. Les spécialistes et les experts en thés conviennent que leur pureté et leur force remarquables éclipsent aujourd'hui tous les autres thés verts offerts aux consommateurs.

En vente chez tous les bons Epiciers.

Les THES SALADA de CEYLAN ne sont vendus qu'en paquets de plomb scellés, Noir, Melange et Vert incolore de CEYLAN, comme rivaux des Thés du Japon. —Echantillons sur demande. Adressé "SALADA" Montreal.

CHEZ LES OUVRIERS

Les typographes

A leur assemblée régulière tenue samedi, les membres de l'union No 145 ont longuement discuté certains rapports des contremaîtres d'ateliers,au sujet du nombre d'apprentis employés dans plusieurs ateliers. Finalement une motion a été adoptée tendant à limiter le nombre des apprentis à 2 par groupe de 5 compagnons, et à 3 par groupe de 10. Le secrétaire a été chargé d'écrire au propriétaire d'un établissement d'avoir à diminuer à 5 le nombre de ses apprentis, qui est de 10.

L'union a décidé de faire une excursion au cours de l'été.

Les cochers de place

Assemblée régulière des cochers de place, mercredi, le 8 courant, à 8 heures. Admission des nouveaux membres. Ceux qui n'ont pas encore eu leurs insignes pourront s'en procurer durant l'assemblée et tous les membres sont priés d'y assister.

Les commis de bar

L'Union des Commis de Bar s'est réunie hier soir dans la salle de l'Etiquette Bleue. Nombreuse assistance.

Dix nouveaux membres ont été enrôlés dans l'Union. Les officiers dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

Président, David G. Lapierre; 1er vice-président, F. Georges Filion ; 2e vice-président, W. Wake; sec.-fin., Edmond Lescarbeau; sec.-corr., J. O. Houley; trésorier, Z. A. Charbonneau; sec.-arch. français, G. Gauthier; sec.-arch. anglais, E. G. Lillie ; Garde intérieur, N. Prevost ; garde extérieur, J. Rivière; Inspecteur, J. D. Lacasse; Auditeurs, J. A. Aubin, A. Pinsonneault et Ed. Touchette; délégués au Conseil Fédéré, J. O. Houley, Lapierre et Ed. Lescarbeau.

Après l'élection, l'ancien président et le chapelain de l'union M. Jos. Bourgeois, ont fait l'installation des nouveaux officiers.

Les boulangers

L'union (55) des Boulangers a tenu son assemblée régulière samedi après-midi dans la salle St-Joseph, sous la présidence de M. J. Berthiaume. Quatre nouveaux membres se sont enrôlés dans l'Union.

Le président rapporte que plusieurs personnes se sont présentées à lui avant l'assemblée pour échanger leurs étiquettes pour des primes. Tous les samedis, entre une heure et trois heures, il sera à la disposition du public, mais il sera inutile de se présenter après 3 heures, vu que l'assemblée commence à cette heure.

Le pain portant l'étiquette de l'Union est de plus en plus en demande.

Le nombre de membres sans emploi diminue.

Les mineurs anglais se mettront-ils en grève ?

Londres, 6. — Les propriétaires de mines et les marchands de charbon, hésitent de plus en plus à engager les mineurs à quitter l'ouvrage.

L'Association des mineurs représentant 30,000 personnes a adopté, hier à l'unanimité une résolution contre la taxe sur le charbon. Cependant l'Association a décidé, par une faible majorité de ne pas discontinuer les travaux.

Les délégués de Northum Ferland réunis à Newcastle ont décidé unanimement de supporter la grève. Les mineurs de Durham ont décidé de s'en tenir à la décision de la Conférence.

Ceux de Yorkshire ont voté contre la grève.

Londres, 6. — Dans une réunion des actionnaires de la Royal Mail Steam Packet Company, le président a annoncé que les navires affectés à la ligne des Antilles ont brûlé presque exclusivement du charbon américain. L'expérience a montré que ce charbon était aussi bon que celui de Cardiff et la compagnie a économisé, de ce chef, £45,000.

—o—

CONGRES DES IMPRIMEURS

Les typographes de la Nouvelle-Angleterre se réunissent, cette année, dans la ville de Lowell

Lowell, Mass., 6. — La convention annuelle des imprimeurs de la Nouvelle-Angleterre, comprenant les pressiers, les compositeurs, les correcteurs d'épreuves et tous les autres branches des journeaux et des bureaux d'imprimeries aura lieu en cette ville cette année. Les imprimeurs ont l'intention de passer deux jours à Lowell et d'y tenir leurs séances dans les salles de l'Allied Printing Trades Council, sur la rue Middle. Cette convention aura lieu les 11 et 12 juin prochain.

Les imprimeurs de cette ville sont à faire des préparatifs pour la réception de leurs hôtes, et quand le jour de la convention sera arrivé, il ne manquera rien pour faire un succès, au double point de vue des affaires et des amusements, de ce congrès des imprimeurs de la Nouvelle-Angleterre.

Parmi les amusements que l'on offrira aux visiteurs, il y aura une visite à quelques établissements de cetville, aux filatures et une promenade à Lakeview.

A l'assemblée des Allied Printinb Trades, on a fait remarquer aux membres le fait que le conseil de ville avait recommandé de faire faire les impressions de la ville dans des ateliers portant l'étiquette de l'Union. On a fait remarquer que l'ouvrage de la bibliothèque était donné à une imprimerie qui n'avait pas le droit de porter l'étiquette de l'Union.

La chose sera prise en considération et un comité sera nommé pour aider le maire dans les efforts qu'il fait pour rendre justice aux imprimeurs.

Crève en perspective

Providence, R. I., 6. — A leur réunion de samedi soir, les ouvriers plombiers syndiqués ont décidé de se mettre en grève aujourd'hui, si les maîtres-plombiers ne leur accordent pas la journée de 8 heures de travail sans réduction de gages.

De leur côté, les mécaniciens demandent une augmentation de gages de 12½ pour cent et la réduction des heures de travail, par jour, de 10 à 9.

LE MARCHE

Massicotte

1470 RUE STE-CATHERINE

C'est le temps que la plupart des familles font leur grand ménage. Nous avons ici tout ce qui faut pour vous aider, surtout aider votre bourse par nos petits prix.

SPECIAL POUR DEMAIN

1,000 Barres de savon Goodwill, offertes à	3c
1,000 paquets de poudre à laver de 5c pour	2½c
200 Brosses à plancher, en racine, de 10c pour	6½c
200 Brosses à peinture de 8c, pour	4½c
Grandes cuvettes en bois de 90c pour	67c
Cuvettes en papier maché de $1.25 pour	79c
Epingles à linge à	1c la dz
Grands balais, 4 cordes de 30c pour	19c
Mine grasse pour poêle en boîte de 10c pour	4½c
Noir à chaussures Jacquot, de 10c pour	7½c
Brosses à chaussures avec poignée de 25c pour	15c
Vernis à chaussure en boîte de 25c pour	15c

Ustensiles de cuisine et articles de ménage.

Poulies pour corde à linge de 15c pour	10c
Fil à cadre en paquet de 25 pieds à	3c
Crochets en cuivre pour cadres à	1c doz.
Piques pour casser la glace de 10c pour	6c
Pinces pour la glace, de 25c, pour	15c
Marteaux combinés avec arrache broquette à	5c
Marteau à menuisier en acier, de 40c pour	25c
Petit marteau de Dames de 20c pour	12c
Bonne scie pour couper les os de 35c pour	25c
Couteaux à pain, par dent de scie de 25c pour	15c
Rouleaux à essuie-mains de 10 cts pour	5½c
Broquette blanche ou noir pour tapis à	3c paq.
Petites crampes pour prélarts de 5c le paquet pour	3c
Trappes à souris, pouvant prendre 4 souris à la fois à	8c

Pour empoisonner vos punaises Coquerelles, rats, souris etc

Poison à punaise Electrique de 25c pour	12½c
Poudre insecticide en boîte, poivrière de 25c pour	10c
Pâte de soufre en bouteille de 25c pour	15c

BOULES A MITTES

ENCORE 500 lbs de boules à mittes de 10 lbs pour 5½c

Scroggie

Departement des...

Vetements pour Garcons

Nous en décrivons trois lignes, mais nous vous conseillons de venir examiner les vêtements afin de vous former une idée exacte de la valeur de nos offres.

Habillements en serge bleu-marin,3 morceaux, pour garçons, doublure en farmer's satin, ajustement parfait. Spécial $3.00

Habillements, 2 morceaux, pour garçons, faits en tweed Halifax, patron Norfolk, doublure en farmer's satin, ajustement parfait. Spécial $4.70

Habillements gris, 3 morceaux, pour garçons, en très beau tweed à effets carreautés, doublure en farmer's satin, bonne coupe. Spécial $4.90

LES COMMANDES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTEES.

W. H. Scroggie, Angle des rues Université et Ste-Catherine

DEPT. DE ...

BOURRURE

Fauteuils, Chaises et Sofas rembourrés. Matelas refaits en laine ou en crin.

Grand choix des plus riches couvertures de meubles, en brocart, satin ou soie brochée.

Echantillons fournis sur demande.

Reparations de Meubles.

en tout genre par des ouvriers de 1ère. classe. Prompte exécution et tout travail garanti.

N. G. Valiquette

1541-1547 STE-CATHERINE EST.

John Murphy & Cie

PATRONS ET PUBLICATIONS BUTTERICK !

Nous venons de recevoir directement des Fabricants d'Irlande un Assortiment considérable de belles Nappes Damassées !

Nous attirons l'attention sur une ligne particulièrement belle de NAPPES DAMASSEES et de SERVIETTES DE TABLE ASSORTIES, dans de magnifiques patrons, comme suit :

Nappes damassées, 2 verges de largeur, $1.25 la verge.

Serviettes de table assorties, toutes grandeurs, ¾ x ¾, $3.00 la douzaine.

500 VERGES NOUVELLE TOILE ECRUE, A COSTUMES, tissu entièrement retréci, 15c, 20c et 25c la verge.

NOUVELLES MOUSSELINES DIMITY A ROBES, 100 patrons, toutes les dernières nouveautés, prix 15c, 20c, 25c la vge.

Nouveaux Rideaux !

1000 paires de nouveaux rideaux en dentelle, (comprenant toutes les nouveautés européennes) au choix.

Stores pour Fenetres !

Stores pour fenêtres faits sur commande ; mesures prises gratuitement ; commandes promptement exécutées. Le meilleur travail et les meilleurs matériaux.

JOHN MURPHY & CIE

2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe

CONDITIONS COMPTANT. Téléphone Up 933.

Economie et Commodite

Poêles GAZ GAZOLINE HUILE Nouveaux Modèles

Nos poêles fournissent le dégré de chaleur voulu, s'entretiennent facilement et sont toujours en ordre, variété de grandeurs à des prix, à la portée de tous. Voyez aussi notre ligne splendide d'USTENSILES DE CUISINE ET DE FERBLANTERIE.

LA FONDERIE CANADIENNE, J. RHEAUME, prop. 1552 Rue Ste-Catherine

NOS MACHINES A LAVER

Ménageront vos forces et vous épargneront du travail.

Nous en avons une immense variété de toutes espèces et aux plus bas prix.

Une ligne spéciale de **TORDEUSES** perfectionnées de recent modèle.

The Edwanagh Co

NOTRE DAME & SEIGNEURS.

TEL. BELL MAIN ... 8697
MARCHANDS 1280

LA PATRIE

MONTREAL, 6 MAI 1901

L'IMPOT DE GUERRE SUR LE CHARBON

Un câblegramme au "Globe" de Toronto laisse entendre que c'est aujourd'hui que se discutera au Parlement anglais la question de l'impôt de guerre sur le charbon.

On sait qu'il s'est élevé de toutes les parties de l'Angleterre une protestation formidable contre la taxe sur la matière qui est l'objet de la plus grande industrie anglaise, sur l'aliment le plus important de la marine marchande anglaise.

Le conseil exécutif de l'Association des mines de la Grande-Bretagne, représentant tous les districts carbonifères du Royaume-Uni, a adopté, à l'unanimité, la résolution suivante :

"Les propriétaires de mines de charbons du royaume voient avec une grande anxiété le projet du gouvernement d'établir un droit d'exportation sur les charbons, qui portera un très sérieux préjudice aux principaux districts exportateurs, dont la réaction se fera sentir sur tous les districts du royaume, atteindra non seulement les patrons mais aussi les ouvriers et dont tout le commerce du pays, en concurrence avec les producteurs de charbons étrangers, aura très gravement à souffrir."

La presse libérale et un grand nombre d'organes torys, qui ont jusqu'ici appuyé Salisbury, reconnaissent que les conséquences immédiates de cette mesure fiscale seront considérables, désastreuses à tous les points de vue.

Le "Daily Express", de Londres, déclare que la vente du charbon anglais, menacée dès maintenant par une concurrence jeune et vigoureuse, se trouvera de plus en plus réduite; les navires anglais qui portaient du charbon au monde entier, pour rapporter à Londres les produits de la nature et du travail, constituant ainsi la Métropole l'entrepôt général du globe, désormais privés de leur fret de départ, manqueront aussi leur fret de retour.

Un autre journal prétend que l'impôt sur le charbon attaque tout le commerce anglais à sa base même et qu'il fera perdre à l'Angleterre le négoce et le maniement d'or qui étaient toute sa force ; car, dit-il, en perdant ses clients acheteurs de charbon, elle perdra du même coup ses fournisseurs de matières premières et fabriquées ; le courant commercial que, depuis 75 ans, elle avait su diriger vers ses comptoirs, s'en trouvera détourné.

Cette guerre d'Afrique met l'Angleterre face à face avec des périls terribles : M. Chamberlain doit en avoir le cauchemar.

Elle a porté atteinte au prestige britannique dans le monde entier ; elle a réduit l'Angleterre à jouer un rôle effacé en Chine ; elle a décimé ses armées et voilà qu'elle souffle la mort sur la suprématie économique de la Grande-Bretagne.

Obligés de se procurer des ressources, après avoir porté l'impôt sur le revenu à un taux qu'il n'avait jamais atteint depuis les guerres du premier Empire, demandé aux classes les plus pauvres une part de leur alimentation quotidienne par une taxe sur le sucre et les glucoses, le ministère tory et sa majorité se sont vus contraints de frapper le pays à la source même de sa puissance vitale, la grande industrie du charbon.

Le débat qui doit avoir lieu aujourd'hui aux Communes anglaises sera donc d'un intérêt extrême.

LA MAROTTE TORY

Nos bons tories ont décidément une marotte inlassable. Ils la choyent sans cesse, ils en parlent et en reparlent comme d'un bijou ou d'une relique rare. C'est le recensement.

Entre autres, le "Mail and Empire" est particulièrement amusant, particulièrement cocasse à ce sujet. Chaque jour, il se fait une joie de pondre un premier-Toronto d'une colonne et plus sur la conspiration ourdie par sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Tarte contre les provinces anglaises.

Le "Evening News" de Toronto, un autre organe tory, déclare que le "scandale du recensement de 1901 consiste dans une tentative évidente pour réduire la représentation de l'Ontario." Et le "Hamilton Spectator" aussi tory ou plus tory encore, si possible, que ses deux confrères, insinue que "de même que pour le plébiscite, Québec ne fera connaître avec intention son recensement qu'après les autres provinces."

Le "Mail and Empire" ne veut pas non plus être en reste de fanatisme. Il a l'audace d'affirmer samedi que sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Tarte bourrent le recensement parce qu'ils "reconnaissent qu'ils sont loin d'être populaires dans certaines provinces."

Or, le gouvernement Laurier commande actuellement une majorité dans six provinces sur sept. "Certaines provinces" a donc un charme exquis de nouveauté et d'exotisme.

Le "Mail & Empire", d'ailleurs, est tellement convaincu que le recensement de la province de Québec sera frauduleux qu'il en appelle déjà aux mânes de George Brown et Mackenzie, et [illegible] grondé terriblement sir Richard [illegible] et ses collègues de l'Ontario pour laisser ainsi mutiler la représentation de leur province.

[illegible] observer pour la [illegible] à ces bons torys rageurs, [illegible] anglais et français [illegible] Québec n'est rien à envier à ceux de la province voisine en fait d'honnêteté et de droiture. Comme tous les recenseurs du pays, ils ont prêté serment de remplir consciencieusement leur tâche. Ils n'y failliront point.

Tous portent des noms respectables, et soyez certains, messieurs les torys, que pas un seul ne consentirait à se déshonorer, même dans le but louable peut-être à vos yeux et qu'imagine pour nous votre esprit myope, d'assurer la domination d'une province sur les autres.

Bon sang ne sait pas mentir.

Oh ! quelle piteuse comédie jouent à l'heure actuelle le "Mail & Empire", le "News" et le "Hamilton Spectator" ! Mais sans sel, sans originalité aucune, sans la moindre petite pointe d'intérêt. C'est pour la galerie évidemment.

Qui sait, pourtant, si ces clowneries étourdissantes ne réussissent pas, de fois à autre, à distraire quelque badaud triste, en quête d'une occupation ou d'un amusement très quelconque.

PEUT-ETRE LE PREMIER PAS

Le gouvernement Laurier vient de prendre la détermination d'augmenter de $30,000 annuellement le subside fédéral à la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Cette détermination est peut-être le premier pas dans la voie du réajustement des subsides aux gouvernements provinciaux.

Les considérations qui ont amené M. Laurier et ses collègues à donner davantage à l'Ile du Prince-Edouard, sont multiples, mais la principale, c'est que les divers gouvernements qui se sont succédé à Ottawa, n'auraient pas tenu, vis-à-vis de l'Ile, les engagements consignés dans la convention qui a fait entrer cette province dans la Confédération.

L'Ile du Prince Edouard n'est probablement pas la seule province qui ait de semblables griefs !

Le chemin de fer trans-sibérien que construit la Russie sera terminé en 1908. Depuis 1892, on a posé 3,000 milles de rails.

—o—

Une dépêche annonce que la Russie va faire cadeau de Port Arthur au Japon en retour pour l'acquiescement de celui-ci à la possession de la Mandchourie par la grande nation slave.

—o—

M. T. E. Normand, ancien député des Trois-Rivières, à la législature provinciale de Québec, a quitté définitivement ces jours-ci la vieille cité trifluvienne pour venir se fixer à Montréal.

—o—

Le gouvernement de la Corée vient de donner congé à M. McLeary-Brown, directeur des Douanes coréennes. On dit que ce renvoi d'un haut fonctionnaire anglais est dû à l'influence de la Russie.

—o—

Une dépêche au "World" de Toronto, annonce que M. J. J. Hill, le grand capitaliste américain et le président du chemin de fer Great Northern Pacific va prochainement être nommé l'un des directeurs du Pacifique Canadien.

—o—

Une ligne directe nouvelle de navigation vient de se créer entre la France et l'Inde française. Elle aura pour point d'attache le port de la Pallice, près La Rochelle. Il y a déjà longtemps que ce havre magnifique, qui a coûté au Trésor français quatre millions, attendait qu'on l'utilisât.

—o—

"L'Economist", de Londres, fait remarquer que le caractère le plus grave de la situation révélée par le chancelier de l'Echiquier, Sir Michael Hicks-Beach, c'est que le déficit ne provient pas seulement de la guerre africaine.

—o—

M. Chamberlain a déclaré, l'autre jour, que le gouvernement anglais est en communication avec le gouvernement français, au sujet de la question des pêcheries de Terreneuve.

—o—

Une dépêche d'Amsterdam au "Daily Mail", de Londres, dit que le gouvernement hollandais vient de recevoir une pétition d'un certain nombre de prisonniers à Sainte-Hélène demandant l'intervention du gouvernement auprès de la Grande-Bretagne en vue d'obtenir pour eux la permission de quitter l'île sous promesse d'aller dans la Guyane hollandaise pour y rester comme colons.

—o—

Une dépêche de Berlin au "Morning Leader", de Londres, dit que l'impôt sur le charbon anglais aidera les fabricants et négociants allemands dans leur concurrence contre l'Angleterre.

Le "Morning Leader" commente ce fait et déclare que l'impôt sera une arme encore plus puissante pour l'Amérique dont la concurrence industrielle est déjà assez redoutée en Angleterre.

—o—

L'Espagne et le Portugal mènent en ce moment une grosse et malheureuse campagne contre les congrégations religieuses.

Un meeting anticlérical très violent a été tenu à Madrid, ces jours derniers. M. Iglesias, l'un des chefs du parti socialiste, a dit qu'il ne s'agissait pas seulement de supprimer les congrégations, mais aussi de détruire l'Eglise. Et la foule applaudissait.

Il est de plus en plus évident que l'Espagne est à la veille d'une révolution.

—o—

Le Dr Tanner, l'ancien chef irlandais, qui vient de mourir, avait beaucoup d'esprit et l'on cite de lui une foule de bons mots.

Un jour, dans les corridors du Parlement, discutant avec un député anticonservateur qui fait beaucoup parler de lui sans être trop brillant, Tanner, après la discussion, subissant l'effet d'un verre de champagne, se laissa emporter jusqu'à lui dire une phrase anglaise qui équivaut à celle-ci :

— Un tel, vous n'êtes qu'un imbécile !

Très piqué, le conservateur lui répondit :

—Ne me parlez plus, Monsieur, vous êtes gris.

—Si je suis gris, riposta Tanner, demain je serai dégrisé ; mais, vous, vous serez toujours un imbécile !

CHRONIQUE

"Mon Dieu, je vous remercie de ne m'avoir pas fait une Chinoise !" Tel est le cri de reconnaissance qui monte du plus profond de mon cœur chaque fois que j'aperçois les profils jaunâtres, les grandes blouses, et la couette si caractéristique des fils du Céleste Empire. Je regarde ces petites faces cuivrées, ces bouches niaises et ces yeux, ces petits yeux ronds, où se lit avec de la bêtise, la fourberie et la méchanceté. Puis, je les vois s'avancer avec un sourire stupide sur leurs vilaines lèvres, je les entends marmotter leur jargon incompréhensible, et je détourne les regards, avec dégoût, tant je les trouve laids, ces petits bonshommes avec leur ridicule accoutrement.

Pourquoi ne restent-ils pas dans leur pays, ceux-là, et qu'avons-nous besoin de ces petits êtres sournois avec leur allure de chien-couchant, sous laquelle se cache un tigre ? Oui, un tigre qui s'est levé soudain dans la grande contrée jaune de là-bas, et secouant sa crinière fauve, a rempli les airs de cris furieux, pendant que sa patte horrible frappait, piétinant les cadavres dans une rage folle. Avec de sourds grondements, la bête atroce a broyé toutes ces chairs dans des redoutables mâchoires, et le bruit de ces ossements brisés, mêlé aux cris des victimes, a retenti dans l'univers entier, y éveillant une terreur sans nom pour les malheureux sacrifiés à des instincts sanguinaires ;—et dans un même sentiment d'horreur, l'humanité a volé au secours des opprimés, pour arrêter cette scène de carnage. Dans l'hécatombe sanglante, il y avait des cadavres de femmes, d'enfants, et ces bêtes à face humaine, n'ont pas reculé devant les plus révoltances atrocités.

Toutes les nations révoltées ont dû s'unir pour traquer l'infâme tigre, et parfois encore, on entend les halètements de ce souffle, celui qui soulève les poitrines dans les rages d'impuissance, attendant l'occasion de pousser un formidable hurlement.

Dans un mirage rouge, l'on revoit ces scènes d'horreur, et l'on frémit à la pensée de ces massacres épouvantables, les derniers râles des martyrs sont venus jusqu'à nous, et dans nos oreilles, bruit encore la clameur de cette immense agonie.

L'espèce de dégoût que m'inspirait les petites faces jaunes à yeux bridés, est devenue de la répulsion depuis ces terribles événements de Chine... et je ne puis m'empêcher de frémir d'horreur à l'approche d'une blouse ample surmontée d'un chapeau rond,— bien chinois d'aspect celui-là, et qui semble résumer dans sa forme stupide toute la bêtise de la race qui le porte !

Je voudrais tous les Chinois en Chine, et quand je vois cette multitude qui envahit notre pays chaque année, je me demande s'ils vont déménager bien longtemps chez nous, et si le Canada ne finira pas par être trop peuplé de cette race haïssable.

Ça, c'est l'affaire des gouvernements, et espérons que le nôtre nous préservera des dangers de la horde chinoise et qu'on leur dira bien doucement: "Retournez chez vous, messieurs les Chinois, nous n'avons que faire de vos petits personnages dans notre beau pays, retournez dans vos immenses contrées et là, livrez-vous à toutes les chinoiseries du monde, mais débarrassez-nous, et vite, de vos petits corps grêles, de vos haïssables figures sournoises — et laissez-nous tranquilles !...

Car enfin que font-ils, ici, ces importés d'Orient? oh! pas de l'Orient mystique et enchanteur que nous apercevons dans un merveilleux rêve, où flottent des vapeurs d'encens, des gazes magiques, des accords inconnus — mais un Orient terne et décoloré où tout est triste, laid, désenchanteur — un Orient peuplé de Chinois enfin !

Qu'avons-nous besoin d'eux, et de quel droit viennent-ils arracher aux nôtres, le pain que nous leur devons? Ils exploitent ici une petite industrie que les Canadiens connaissent parfaitement et remplissent avec succès. Alors pourquoi, nous, habitants du Canada, allons-nous donner aux étrangers à teint d'olive, l'encouragement que les nôtres sont en droit d'exiger? Oui pourquoi? Grands dieux que de pourquoi dans la vie!

Certes je ne voudrais pas être taxée de barbarie, même envers les Chinois, mais enfin, ces gens-là doivent-ils être favorisés aux dépens des Canadiens? Aucune sympathie ne peut lier la race intelligente qui est la nôtre, avec cette race servile et arriérée qui est la leur.

Les nôtres, ennuyés par cette compétition injuste, surmontent maintes difficultés pour vaincre le courant chinois, et s'il faut noyer l'élément canadien, que ce ne soit pas dans la Mer Jaune !

Et même, en écrivant, j'ai la vision d'une miniature chinoise et de lèvres entr'ouvertes sur des petites dents aiguisées, prêtes à mordre... Oh ! ces petits mangeurs de riz, si laids et si repoussants, avec quel grand cœur, je désire les voir pour jamais "repasser" les grandes mers, au lieu des soldats de ces messieurs qui ne perdraient rien de leur glace raide, s'ils étaient confiés aux soins des nôtres.

"Les Canadiens avant tout !" telle est la devise que j'adopte, et à laquelle je jure une éternelle fidélité ! Et je n'ai pas cru devoir mieux débuter qu'en anathémisant les petits individus qui mettent leur teinte jaune si désagréable sur la blanche fraîcheur de notre jolie race. Contraste choquant pour un œil d'artiste !

—o—

J'accuse réception du livre de M. Auzias Turenne : "Le roi du Klondike", œuvre dont je n'ai qu'un mot à dire pour en résumer tout l'éloge : c'est que la "Revue de Paris", une des plus célèbres publications françaises, l'a jugée digne d'une place d'honneur dans ses colonnes.

C'est un ouvrage splendide où la description est d'une réalité saisissante : c'est une étude puissante des mœurs de ce pays nouveau, et le caractère du héros est dessiné avec une netteté surprenante. On sent que M. Auzias Turenne a croqué sur le vif ces scènes narrées avec une facilité d'expressions, une justesse d'observation qui les rend intéressantes au possible. Enfin cette œuvre est splendide et assigne à son auteur une des premières places parmi les littérateurs, je dirai, canadiens, puisque M. Auzias Turenne a bien adopté le Canada pour sa patrie.

Remerciements au distingué écrivain pour son gracieux envoi à Myrto, qui se nomme maintenant

MADELEINE.

Pour Tapis et Prélarts, allez au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre-Dame.

Habits de Tous les Jours

• • •

Le style est la chose la plus essentielle pour les jeunes gens, pour cette raison le "Semi-ready" s'applique à mettre en évidence des patrons et des tissus qui sont en harmonie avec le goût des jeunes.

Il y a une apparence militaire dans les habits "Sack" "Semi-ready," elle se trouve dans la coupe et dans la forme des épaules qui sont très larges. Les vestes sont simples ou double brest.

Le tout confectionné avec des tissus canadiens de qualité supérieur à $12.00.

Ainsi que les tissus importés des meilleures fabriques, $15, $18, $20, $25.

Fini et livré le même jour qu'acheté.

L'argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

Catalogue Français gratis.

Semi-ready

231 rue St-Jacques, 1551 Ste-Catherine, MONTREAL.

Manufacture et Dept. des Ordres par la Malle 230 rue St-Jacques Montreal.

FRANCE ET ANGLETERRE

Un congrès français à Reading.—On acclame l'ambassadeur Cambon.—Il prêche l'union des deux grands pays

Le neuvième congrès pour le développement de la langue et de la littérature françaises en Angleterre a été ouvert tout récemment, à Reading, par l'ambassadeur de France. Le ministre de l'instruction publique de France avait délégué M. Beljame, professeur à la Faculté des lettres à Paris.

L'Alliance française s'était fait représenter par M. Brunot, également professeur à la Faculté des lettres à Paris.

Le maire et la ville de Reading avaient tenu à faire bien les choses, et les invitations avaient été envoyées aux principaux membres de la colonie française de Londres. La salle du banquet était ornée de faisceaux de drapeaux anglais et français.

Le maire, après avoir porté la santé du roi et celle du Président de la République française, a porté un toast à l'ambassadeur.

M. Cambon a répondu en s'associant à ce que le maire avait dit du roi et du Président, et il a chaleureusement remercié le maire de la ville de Reading de l'accueil qui lui avait été fait, à lui et aux autres Français. Il a exprimé l'espoir que la diffusion des langues française et anglaise réciproquement dans les deux pays, amènera ces derniers à se mieux comprendre. Ces deux nations, qui ont à l'occident de l'Europe la garde des idées libérales doivent rester unies. Ce serait un grand malheur pour l'humanité qu'il n'en fût pas toujours ainsi.

Les paroles de l'ambassadeur ont été longuement applaudies.

Après le lunch, on s'est rendu au collège, dans la salle du congrès, qui a été solennellement ouvert par des discours de l'ambassadeur, des deux délégués français et de M. Minssen.

M. Cambon a remis les palmes académiques à M. Mac Kinder, le président du congrès, dont les travaux ont commencé de suite.

L'ambassadeur était invité, le soir, chez M. Palmer, membre du Parlement, qui, avec M. Sutton, un des plus grands industriels de l'Angleterre, s'étaient partagé les [illegible] teurs français.

La soirée s'est terminée par une grande réception à l'hôtel de ville, admirablement décoré de fleurs. Toute la société de Reading y assistait.

L'organisateur du congrès, M. Rey, a été chaudement félicité sur le succès de cette première journée.

LES FRANCAIS EN CHINE

Un rapport du général Voyron

Le général Voyron, commandant en chef du corps expéditionnaire de Chine, vient d'adresser de Pékin au ministre de la marine un rapport intéressant sur la conduite des troupes françaises. Ce rapport a été lu au conseil des ministres, dans sa dernière réunion. En voici la partie essentielle :

"Monsieur le ministre,

"A cette époque de l'occupation du Petchili, où, suivant les instructions du gouvernement, les troupes du corps expéditionnaire de Chine sont rentrées dans leurs cantonnements pour permettre à la diplomatie d'achever son œuvre de paix, il est permis de considérer la période des grandes opérations de guerre comme terminée. J'ai le devoir d'affirmer au gouvernement de la république que nous avons accompli l'œuvre qu'il nous avait confiée en nous conformant à ses volontés et en nous inspirant des principes qui ont présidé à ses instructions.

"L'établissement du corps expéditionnaire dans le Petchili a été rapide et sa répartition logique.

"Les établissements militaires français ont été confortables et l'état sanitaire excellent jusqu'à présent. Nous avons nourri nos hommes aussi bien et même mieux que n'importe quelle expédition coloniale ; nous les avons vêtus hygiéniquement en les préservant des atteintes d'un hiver rigoureux.

"Lorsqu'il a fallu combattre, nos chefs militaires ont fait une guerre habile en ménageant toujours le sang français par d'heureuses dispositions, et nos succès ont été acquis sans violences inutiles, mais avec l'énergie nécessaire dans un pays où les révoltés ne cèdent quelquefois le terrain qu'après avoir bravé une mort qu'ils considèrent comme impossible par suite de pratiques dues au fanatisme le plus aigu.

"Nous avons fait la guerre honnêtement, et dans ce pays où tous les corps expéditionnaires s'observent et se contrôlent, il sera difficile d'attaquer la réputation excellente du corps français en s'appuyant sur des faits prouvés.

"Nous avons pris une attitude civilisatrice et nous nous sommes montrés très accueillants et très doux pour les populations paisibles, en essayant de les protéger contre les violences, d'où qu'elles vinssent.

"Nos efforts à ce point de vue particulier ont été couronnés d'un plein succès, et si le drapeau français n'est pas aimé dans un pays où l'on a la haine indestructible de toute intervention étrangère, il a toujours été néanmoins celui sous lequel les populations chinoises cherchaient un refuge pour leur vie et pour leurs biens. Et de ce fait se dégage hautement la preuve de l'attitude civilisatrice du cours expéditionnaire français.

"Enfin, conformément aux ordres du gouvernement, nous avons prêté notre concours à l'œuvre commune des puissances en toutes circonstances, de la manière la plus complète et la plus loyale. Mais le corps expéditionnaire français, dans la main de son chef, a conservé son autonomie et, par la dignité de son attitude, il a su forcer l'estime et quelquefois la sympathie de ceux qui vivaient côte à côte avec lui.

"En quelques lignes, voilà l'œuvre du corps expéditionnaire dont le gouvernement m'a fait le grand honneur de me confier le commandement. Il a tenu, dans l'occupation du Petchili, la place qui lui revenait et avec toute la force de sa discipline et de son dévouement au pays, il a essayé de jouer le rôle qu'on lui destinait dans l'intérêt de la France."

RELATIONS NOUVELLES

Les négociations pour rétablir les relations diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et le Mexique, interrompues depuis l'exécution de l'empereur Maximilien en 1867, ont abouti. L'Autriche-Hongrie a nommé un représentant à Mexico et le Mexique envoie un de ses diplomates à Vienne.

AU BORD DE LA FOLIE

C'est le titre d'un livre que vient de publier chez Simonis-Empis, M. André Barde, un écrivain de talent.

Ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage, d'après le "Figaro", c'est qu'il contient des faits authentiques, puisés aux meilleures sources dans les asiles d'aliénés, et que la fantaisie y tient juste la place permise au conteur pour pimenter son récit ; les personnages ont existé ou même existent encore et furent simplement maquillés avec soin pour empêcher que la curiosité maligne n'y épinglât des noms. M. André Barde s'est efforcé, ainsi que l'explique le docteur Maurice de Fleury dans une préface d'une haute curiosité scientifique, de remonter pièce à pièce les différents mécanismes qui déterminent l'évolution vers la folie, et rien n'est plus poignant ni plus passionnant que ces études étranges et très osées, où voisinent l'amour et l'hystérie, histoires fantastiques qui font à la fois frissonner et penser.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 6 Mai 1901.

UN ENORME Commerce de Tapis

Les Tapis et Toiles pour planchers n'ont, en général, jamais eu de ventes aussi actives qu'à cette saison. Le commerce dans les Tapis, Rugs, et Prélarts est tout simplement énorme. Nous avons ici des Tapis dans tous les patrons que vous désirez, et à tous les prix. L'assortiment actuel surpasse tout ce que nous avons eu précédemment. La méthode d'achat du Grand Magasin explique entièrement sa méthode de vente, et son immense assortiment de Tapis intéressera tout le monde.

TAPIS BRUXELLES

TAPIS DE SALON, avec bordures assorties. Spécial la verge. 89c

TAPIS DE SALLE A MANGER, avec bordures assorties. Spécial la verge. 89c

TAPIS DE CHAMBRE A COUCHER, avec bordures assorties. Spécial la verge. 89c

TAPIS DE BIBLIOTHEQUE, avec bordures assorties. Spécial la verge. 89c

TAPIS TAPESTRY

TAPIS DE SALON, avec bordures assorties. Spécial la verge. 63c

TAPIS DE SALLE A MANGER, avec bordures assorties. Spécial la verge. 63c

TAPIS DE CHAMBRE A COUCHER, avec bordures assorties. Spécial la verge. 63c

TAPIS DE BIBLIOTHEQUE, avec bordures assorties. Spécial la verge. 63c

Tables de Salle à Manger.

Seulement 15 solides tables de salle à manger, en frêne, fini chêne doré, bien polies, pattes de fantaisie, s'étendant jusqu'à sept pieds, bien et solidement faites. Spécial $4.75

Sideboards

Seulement 7 sideboards en frêne, à riche fini doré, bien polis, avec miroir biseauté de 14 x 34 pouces, 2 grands tiroirs, accessoires de fantaisie. Spécial $11.10

Seulement 6 sideboards en chêne solide, miroir biseauté de 16 x 26 pouces, 3 tiroirs en avant du meilleur fini. Spécial $16.90

TAPISSERIES

Tapisseries pour la cuisine. Spécial, la pièce. 3 à 6½c

Tapisseries pour Chambre à coucher. Spécial 4 à 7c

Tapisseries pour antichambre. Spécial 5 à 9c

Tapisseries pour salle à manger. Spécial 8 à 17c

Tapisseries pour salon. Spécial 10 à 35c

RIDEAUX EN DENTELLE

Magnifiques Rideaux en dentelle blanche Nottingham, dans d'élégants dessins, 3½ verges de longueur. Spécial $1.05

Exquis rideaux en dentelle blanche suisse, dans de délicats dessins floraux, 3½ verges de longueur. Spécial $2.95

Nouveaux rideaux blancs "Bobbinet", gaufrés, la nouvelle draperie pour fenêtre. Spécial $2.65

Globes à Gaz

Ligne nouvelle de Globes à gaz en cristal, plusieurs dessins et formes, un globe très utile pour la cuisine ou vestibule. Prix 17c Chaque

Chandeliers à Gaz

La meilleure valeur en Canada. Beaux chandeliers en cuivre (2 lumières) bien polis, riche fini, effectif, solide fabrication et qualité supérieure, un article véritablement bon. Prix spécial $1.95

Services de Toilette

Le service de toilette "Superbe"; nouveaux modèle et forme élégante, décoration nuancée de bleu, vert et rose, pointillage à fini doré, service complet de 10 morceaux. Prix $3.50

5,000 ASSIETTES

5,000 assiettes en porcelaine anglaise, d'une des plus grandes poteries ; grandeurs pour viande et soupe, forme de fantaisie, légères, très fortes et très utiles, toutes pour être vendues. Prix 5c Chaque

Patrons et Publications Butterick en Vente à

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL | 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Ma... Chaussure Préférée !

Je crois absolument que la chaussure "Mansfield" à $3.00 est la plus élégante, la plus durable, la plus confortable, la meilleure chaussure à $3.00, sous tous les rapports, que l'on puisse se procurer.

J'ai déjà dit cela et je le répète. Car je ne puis trop insister pour vous convaincre du fait que le plus tôt j'aurais pu vous conduire à porter la "Mansfield", le plus tôt vous serez délivré de vos maux de pieds. C'est une chaussure pleine de confort — aussi flexible qu'un gant.

De plus c'est la seule chaussure en cuir "Patent" se vendant à $3.00 à Montréal.

La chaussure "Mansfield" mérite toutes les bonnes choses qu'on en a dites. Vous méritez tout le bien que la chaussure "Mansfield" procurera à vos pieds.

Allez-vous réclamer de ce que vous méritez?

MANSFIELD, Le Bottier,

124 Rue St-Laurent, Montréal.

LA CONFIRMATION

Sa Grandeur Mgr Bruchési administrera le sacrement de Confirmation comme suit, cette semaine :

Mardi, le 7.—A 3 heures, à l'académie Saint-Basile; à 4 heures, à la Réforme.

Vendredi, le 10.—A 3.30 heures, à Notre-Dame ; A 4 heures, à Saint-Jacques ; A 7.30 heures, à Saint-Vincent de Paul.

Samedi, le 11.— A 4 heures, à Sainte-Elisabeth ; à 5.15 heures, à la Côte Saint-Paul ; à 7.30 heures, à Verdun.

Dimanche, le 12.—A 2 heures, à l'Immaculée - Conception ; à 4.30 heures, à l'Ecole Normale ; à 7.30 heures, à Saint-Patrice.

Lundi, le 13.—A 3 heures, à Saint-Joseph.

ELEGANTE ...

Papeterie

.... DE FANTAISIE

Riches Boites assorties pour Cadeaux

Choix d'articles de bureau, aussi Les dernières productions de la

LITTERATURE FRANCAISE

Ouvrages des principaux auteurs Anglais avec reliure de luxe.

—o—

Librairie Chapman

2740 STE-CATHERINE

MARCHE DES TAPIS CHEZ CARSLEY

L'assortiment de nouveaux tapis, au Grand Magasin, fait le sujet d'une étude intéressante. L'art dans les tapis est déployé dans la perfection des dessins et des couleurs, tandis que les prix sont de 15 à 20 pour cent plus bas que dans les magasins ordinaires. 60-1

Clavigraphes Repares

Nous avons en main un assortiment considérable de Clavigraphes de haute qualité, strictement de première classe, que nous avons acceptés en échange, comme paiement partiel pour le Clavigraphe "Underwood." Tous ont été entièrement réparés et examinés par des mécaniciens experts, et feront un travail en tout égal à celui des machines neuves.

Non seulement ils sont solides et parfaits sous tous les rapports mais ils sont munis de nouvelles platines (platens), de parties nouvelles partout où besoin est ; ils sont très beaux et neufs d'apparence et ce sont un ornement pour n'importe quel bureau.

Nous les offrons chacun complet avec couvercle, muni d'un ruban neuf d'une couleur quelconque, telle que désirée, et chaque lettre garantie parfaite et toutes les parties solides et prêtes à accomplir le meilleur ouvrage et complet sous tous les rapports, à des bas prix extraordinaires.

Creelman Bros, Typewriter Co

97 Rue St-François-Xavier.

A LA VIEILLE CAPITALE

Une expédition de fret fort rapide.—L'ancienne propriété du duc de Kent au Sault—Reception en l'honneur des majors Turner et Boulanger.

((Correspondance spéciale)

Québec, 6. — MM. Charles Knowles, Simon Fraser et John Timmons viennent d'être favorisés de situations aux bureaux des douanes à Québec. Ils ont reçu leur avis de nomination samedi matin.

— Un charretier bien connu à Québec, M. Jacques Belleau, a été victime d'un accident très grave vendredi soir, chez lui. Il allait descendre du deuxième au premier étage de sa résidence rue Scott, lorsqu'il lui est arrivé de faire un faux pas dès la première marche et il est allé tomber tête la première au pied de l'escalier. Lorsqu'on est venu à son secours, on a constaté qu'à part maintes contusions et meurtrissures considérables, il avait eu la jambe gauche fracturée au-dessus du genou.

— Comme expédition de fret, voici ce que l'on appelle un véritable tour de force. Je m'empresse d'en donner de suite crédit à qui de droit. M. Bain. Il y a eu huit jours vendredi dernier, on donnait à la compagnie du chemin de fer de Québec & Lac St-Jean l'ordre d'apporter à Québec, de Chicoutimi, 900 tonneaux de pulpe pour le steamer Belgian.

Deux jours après, c'est-à-dire le dimanche suivant, dans la soirée, ces neuf cents tonneaux de pulpe étaient auprès du steamer prêts à être pris dans sa cale. Il avait fallu pour cela charger un convoi de trente chars et lui faire parcourir la distance de 228 milles. Qu'on nous cite, si on le peut, un exemple de manœuvre et d'expédition de fret plus rapide que celui-là.

—Une convention de conducteurs de chemins de fer des Etats-Unis et du Canada, a lieu prochainement à Milwaukee. M. Antoine Gagnon, de Lévis, qui appartient au personnel du Drummond, comme conducteur, est parti pour prendre part aux délibérations de cette convention comme délégué de la loge No 50 de Québec.

—Les autorités du collège de Ste-Anne de la Pocatière ont décidé d'ajouter une aile à l'édifice. Cette aile sera construite en pierre, elle aura quatre étages, et une étendue de cent pieds de front par cinquante-six pieds de profondeur.

—On aura bientôt aux chûtes Montmorency un parc réellement digne de ce nom. La Quebec Railway Light & Power Co., fait actuellement faire pour cela des améliorations considérables à l'ancienne propriété du Duc de Kent.

On a le bon esprit de respecter dans toute la mesure du possible, l'apparence extérieure de l'ancienne résidence du Duc de Kent qui a un caractère historique. On ne fait de changements qu'à l'intérieur. On la divise en deux. Il y aura d'un côté un café ou restaurant, et de l'autre, des salles à manger, une salle de danse, et une salle de concert, etc. Les environs de l'hôtel vont être illuminés au moyen de lumières électriques de couleur. L'ascenseur ne sera cependant en opération qu'au mois de septembre.

La compagnie a l'intention de construire pour l'hiver des glissoires à toboggan ou traines sauvages arrangées avec un mécanisme tout particulier qui ramènera les toboggans au haut de la chûte, après qu'elles en auront fait la descente, sans qu'on ait la peine d'y mettre la main.

Ces glissoires contribueront sans aucun doute à rendre le parc du Sault Montmorency très attrayant, l'hiver.

—M. Nemère Garneau, M.P.P., président de la compagnie de pulpe de Chicoutimi, dit qu'on a un peu exagéré les pertes de la compagnie. Elles ne sont, tout bien considéré, que d'une valeur d'une vingtaine de mille piastres.

L'aqueduc de Chicoutimi est en opération depuis jeudi dernier, ainsi que la lumière électrique.

M. Garneau admet cependant que la compagnie de pulpe ne pourra pas reprendre ses opérations avant deux ou trois semaines.

Le torrent qui a emporté l'aile gauche de la digue nouvelle de la compagnie sur une étendue de quatre ou cinq acres, a mis à nu tout un fond de rocher solide qui servira maintenant de base inébranlable aux nouvelles constructions que l'on se propose de faire.

M. C. Baillargé, ingénieur consultant, est parti vendredi soir pour Chicoutimi pour aller faire l'inspection des dommages que la compagnie rive d'Afrique samedi prochain, hotions qu'il y a à faire.

—M. A. Verreault a été chargé par la municipalité de Chicoutimi, de voir à trouver les carrières les plus avantageuses pour fournir le macadam nécessaire aux rues du florissant et progressif chef-lieu du Saguenay.

—Le comité de réception des citoyens s'est réuni à l'hôtel de ville, vendredi soir, pour voir aux préparatifs d'une démonstration en l'honneur du major Turner, qui nous arrive d'Afrique samedi prochain, honoré de la médaille Victoria qu'il a gagnée avec éclat, ainsi que le titre de D.S.O., et il a eu le bon esprit de joindre au major Turner dans cette démonstration publique le nom du major Boulanger, qui nous est arrivé il y a quelques jours de Chine, où il était allé en mission spéciale. Une adresse de bienvenue dont on a confié la rédaction au Rév. M. Scott sera présentée aux deux héros de cette mémorable circonstance, et un banquet sera donné un peu plus tard en leur honneur. Les officiers de la garnison de la milice volontaire de cette ville se réuniront à 4 heures cette après-midi, au Bureau de Brigade, pour voir aux détails de la partie militaire de la manifestation.

NOUVELLES MARITIMES

Le Degama est arrivé samedi soir, de Bristol. Il a un chargement de 1800 tonnes d'étain.

Le steamer Frisia est arrivé samedi d'Hambourg avec une cargaison générale.

Le steamer Heighington prend une cargaison de bois, pour Hull.

Le Bonavista est parti hier matin pour les provinces maritimes. Il a une cargaison générale et une douzaine de passagers.

Le steamer Mora est arrivé samedi, de Sydney, avec une cargaison de 4743 tonnes de charbon.

Le Sarmatian est parti samedi après-midi de Glasgow, pour le St-Laurent avec 68 passagers.

Le Grecian, de Glasgow, est arrivé à Halifax samedi matin.

Les officiers de la ligne Dominion, à Liverpool, nient le rapport allant à dire que J. Pierpont Morgan, négocie l'achat de la ligne.

Durant la saison d'hiver, la compagnie Richelieu & Ontario a réparé sa flotte de steamers et fait d'importantes améliorations à plusieurs d'entre eux.

Détroit, 5.—Il y a un grand nombre de steamer retenus captifs dans les glaces de la rivière Ste-Claire.

Le Corinthian est attendu dans notre port à 5 heures cet après-midi. Il a à bord un grand nombre de passagers.

Halifax, 6.—Le quai de la Furness-Whithey Steamship Co. s'est effondré sur une étendue de 50 pieds, sous le poids de 300 tonnes de bois de pulpe. Les dommages sont estimés à $2,000.

Le steamer Montenegro partira demain matin pour Londres avec une cargaison générale.

Le steamer Ashanti a été mis en cale-sèche à Lévis, samedi.

PORT DE MONTREAL

Steamers arrivés les 4 et 5 mai : Mora, Degama, Frisia, Atlantic.

Steamers partis le 4 mai : Mabe et Bonavista.

Steamers dans le port : Jacona, Bellona, Amarynthia, Tiverton, Carrigan Head, Ramore Head, Montenegro, Manchester Commerce, Lake Megantic, Kastalia, Heighington, Mora, Atlantic, Degama, Frisia, Alcides.

DOCTEUR J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-dentiste.
22, rue St-Laurent,
Montréal.

Bell Tél. Main 2818 jno

BRUITS DE GUERRE A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 6.—Cette ville n'a jamais été plus remplie de rumeurs de guerre depuis la fin du conflit avec la Grèce. Les autorités militaires sont très actives en conséquence d'un ordre reçu de se préparer à faire face à toutes les éventualités. Des renforts nombreux ont été envoyés en Macédoine et on construit des fortifications sur la frontière bulgare.

Des soldats dont le terme de service était expiré ont reçu l'ordre de rester sous les drapeaux et une partie de la réserve est prête à partir pour Erzigan, près de la frontière turco-russe, en Asie.

TUEE PAR UNE COULEUVRE

Windsor, Ont., 6. — Mme Louis Grondin, qui demeure à Stoney Island, près Amherstburg, était à ramasser des copeaux dans la cour, quand une couleuvre se précipita vers elle et lui infligea trois morsures à la main gauche. Comme il n'y avait pas de médecins dans les environs, on eut recours au vieux remède indien qui consiste à envelopper le membre mordu avec de la terre glaise et à administrer, de temps à autre, des doses de whiskey. Cependant, ce remède primitif n'apporta pas la guérison qu'on en attendait et la pauvre femme mourut hier.

M. MORGAN

Il veut les canaux européens

Calcutta, 6.—Trois cents soldats ont été envoyés dans le district de Lialkat pour y supprimer la révolte. 25 villages sont en révolte. Plusieurs aides des hôpitaux ont été tués.

TOUJOURS

Des succès anglais

Londres, 6.—Le War Office a reçu la dépêche suivante de lord Kitchener datée de Prétoria, 3 mai :

" Dix Boers ont été tués, trois blessés, 13 se sont rendus et l'on a capturé, depuis mon dernier rapport, 280,000 cartouches, 100 chariots et 2,075 chevaux.

BIEN EMBARRASSE

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper ? 60-2

A BAS

le mal, mais soyez juste pour ce qui est bon. La Poudre de savon qui exerce votre patience n'est pas la PEARLINE—ni elle n'est "pareille comme." Ne soyez pas prévenues contre une bonne chose parce que les imitations vous ont désappointé. La PEARLINE est La Poudre de Savon—originale, la meilleure, la plus certaine. Son succès est la cause des nombreuses imitations qui en sont faites 633

LE GRAND TRONC

Et l'Exposition pan-américaine

Le Grand Tronc n'a rien négligé pour assurer le confort des voyageurs qui se rendront à l'exposition de Buffalo. Grâce à la vitesse du convoi International, on atteindra Buffalo en moins de douze heures, en passant par les Chutes Niagara. Le convoi partira à 9.00 a. m., et il n'y aura d'arrêts qu'aux endroits les plus importants. Les repas et les rafraichissements seront servis sur le train. Un autre convoi fera comme d'ordinaire le service de London, Détroit et Chicago. Un train partira de Buffalo à 8.00 a. m. et arrivera à Montréal à 7 p. m. Ce service sera inauguré le 1er juin.

Un autre convoi rapide sera mis à la disposition des voyageurs le soir.

La compagnie a aussi pris des mesures pour augmenter encore la vitesse de ses trains entre Détroit et Montréal. Grâce à ces mesures, les passagers de London pourront partir à 7.15 p. m. et arriver à Montréal de bonne heure le lendemain matin. Le trajet entre Détroit et Montréal s'effectuera en moins de quinze heures.

AVIS SPECIAL

Service du dimanche du C.P.R.

Un train spécial laissera Montréal, gare Windsor, pour Plantagenet et les gares intermédiaires, à 10 a.m., les dimanches. Pour revenir les trains arrivent à Montréal à 9.45 p. m., le même jour.

Les trains du dimanche laissent la gare de la Place Viger à 9.15 a.m. pour St-Jérôme et les stations intermédiaires, et sont de retour à Montréal à 9.45 p. m. A commencer du 12 de mai ce train circulera jusqu'à Ste-Agathe. 58-3

PARLEMENT DU NORD-OUEST

Régina, 6.—La troisième session du quatrième parlement des Territoires du Nord-Ouest, a été ouverte avec les cérémonies d'usage.

Pour Tapis d'escalier, allez au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre-Dame.

ASSISTANT DETECTIVE

Le constable Trudel, du poste central, a été nommé assistant détective, en remplacement de M. Despault, nommé chef de police à Valleyfield.

SINITRE MARITIME

Trois personnes noyées

Owen Sound, 6. — Les voyageurs du Germanic, de la Northern Navigation, arrivés ici hier, ont raconté la lamentable histoire de trois personnes qui se sont noyées à la baie Gore de l'île Manitoulin. Elles étaient à bord du remorqueur Tecumseh. Comme le Germanic arrivait à la baie Gore, on vit ce remorqueur en détresse et l'on se porta à son secours. Il fut d'abord décidé de le remorquer jusqu'au port de la baie Gore. Après trois quarts d'heure de marche le Cap. Wylie, crut que le remorqueur faisait eau ; on l'approcha alors du steamer et au moyen de câbles, on fit monter à bord, une femme, un nommé Crawford et le mécanicien. Pendant qu'on procédait à ce sauvetage, le remorqueur s'éloigna tellement du steamer qu'on fut obligé de mettre à l'eau, une chaloupe de sauvetage. Malheureusement, elle n'a pu atteindre le remorqueur à temps, car il coula en moins de dix secondes et les trois personnes restées à bord disparurent sous les flots.

Les noms des noyés sont : Le Cap. Wylie, une de ses sœur et un commis-voyageur du nom de Forges.

REVOLTE AUX INDES

Londres, 6.—Le "Daily Express" prétend que le contrôle des canaux européens fait partie des projets de M. J. Pierpont Morgan qui veut, par ce moyen, assurer le transport de l'acier au centre de l'Europe avec le minimum de dépenses.

L'ASTHME Peut Etre Guéri.

Et il est radicalement guéri tous les jours par le Composé de Kola, de Clarke.

Pourquoi continuez-vous à souffrir de cette maladie terrible, torturante, franchement, pourquoi le faites-vous ? Vous savez qu'elle détruit votre système et vous rend la vie misérable. Il n'y a qu'un seul moyen de vous délivrer. Prenez le Composé de Kola de Clarke. Il a guéri des milliers d'autres personnes et il vous guérira.

M. R. N. Hume, Ingénieur du C. P. R., Division de l'Ouest, Kamloops, C. B. écrit : — "Pendant plus de douze ans, j'ai souffert plus ou moins de l'asthme et pendant les deux dernières années les attaques devinrent si cruelles et si fréquentes qu'il me fallait laisser souvent mon ouvrage pendant des semaines. Pendant bien des nuits je ne pus me coucher pour dormir. Tout ce que je pus me procurer ne me donnait qu'un léger soulagement temporaire, jusqu'à ce que le médecin du C. P. R., me prescrivit le Composé de Kola de Clarke, en Déc. 97. J'en pris en tous trois bouteilles et j'obtins du soulagement dès le commencement, et après avoir fini la troisième bouteille, j'étais complètement guéri. Je n'ai pas eu une seule attaque depuis maintenant près de trois ans, et c'est pour moi un plaisir de recommander une chose aussi précieuse que le Composé de Kola, de Clarke. Je connais une Dame de notre ville dont l'état était plus grave que le mien, qu'il a guéri.

Le Composé de Kola, de Clarke, est vendu partout par les Pharmaciens. $2.00 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Livre traitant de l'asthme envoyé gratuitement par la T. G. & M. Co., Limited, 121 rue Church, Toronto, Canada. — Vendu chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame.

THE POLSON IRON WORKS

Engins et Bouilloires pour tous services,

Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères,

de toutes dimensions.

USINES ET BUREAUX

Rue Esplanade-Est, TORONTO

CONSTIPATION { Récente et Ancienne

Radicalement guérie par l'Eau

CARABANA

25 CTS LA BOUTEILLE - - En vente dans tout le Canada.

GROS :—Pharmacie A. DECARY.—MONTREAL.

TAPISSERIES

Voici l'époque des déménagements et des réparations nécessitées par ces changements de domicile. Ceux qui ont besoin de TAPISSERIE trouveront à la maison

CADIEUX & DEROME,

1603 rue Notre-Dame,

UN IMMENSE CHOIX DE

PAPIER ANGLAIS AMERICAIN et CANADIEN

Rideaux en Toile avec frange ou avec insertion en dentelle dans toutes les couleurs et dans tous les prix.

Une Visite est Sollicitée. 1-3-4-6-8.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE D'OTTAWA

Départ de la Gare rue Windsor 9.30 a. m. 9.55 a.m., 4.10 p.m., 6.15 p.m., x10 p. m.

Départ de la Gare Place Viger: 8.30 a. m., 5.40 p.m.

x Quotidien. Les autres trains les jours de semaine seulement.

EXPRESS RAPIDES

laissant la Gare Windsor à 9.55 a.m. et à 4.10 p.m. tous les jours de la semaine, arrivent à Ottawa (Central Station) à 12.10 P.m. et à 6.30 p.m. respectivement.

Service du Samedi pour SAINT-JEROME ET STE-AGATHE

Départ à 1.25 p.m., pour Shawbridge, Ste-Agathe et les stations intermédiaires.

Départ à 1.45 p.m., pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

SERVICE DU DIMANCHE

Laisse la gare Windsor, pour Plantagenet et les gares intermédiaires à 10 a.m., au retour arrive à Montréal à 9.45 p.m.

Laisse la gare de la Place Viger à 9.15 a.m., pour Sainte-Agathe et les stations intermédiaires, et est de retour à Montréal à 9.45 p.m. ½

Par Voie du C.P.R. à l'Exposition PAN-AMERICAINE, BUFFALO

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

L'INTERNATIONAL LIMITED

part de Montréal tous les jours à 9 a.m. et arrive à Toronto à 4.40 p.m. ; à London, 7.30 p.m. ; Détroit, 10.40 p. m., et Chicago, 7.20 a.m., le lendemain matin.

Service rapide entre Montréal et Ottawa

Des trains rapides quittent Montréal tous les jours, excepté le dimanche, à 9.15 a.m. et 4.10 p.m., arrivant à Ottawa à 11.35 a.m. et 6.30 p. m. Des trains locaux pour tous les points sur le C. A. R., jusqu'à Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours excepté le dimanche, et 5.45 p.m., tous les jours.

Route pittoresque Pan-Américaine, pour Buffalo.

Route pittoresque pour l'Exposition Pan-Américaine de Buffalo.

Bureau des billets pour la ville No 137 rue St-Jacques et à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après dimanche le 10 mars 1901, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare comme suit :

L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 12.00 heures a.m., pour Halifax, N.-E., les Sydney, St-Jean N.-B., et autres endroits dans les provinces maritimes.

L'Express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours le lundi excepté, à 5.30 p.m.

L'Express locale partira tous les jours dimanche excepté à 7.40 a.m., devant arriver à Lévis à 1.05 p.m.

L'Express locale partira tous les jours dimanche excepté, de Lévis à 4.30 p.m. et devra arriver à Montréal à 10.00 p.m.

Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 11.30 p.m., devant arriver à Lévis, à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbelltown, N.B.

Le train d'accommodation part de Lévis à 11.40 a.m. tous les jours, dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.30 p.m.

Un train d'accommodation pour Nicolet part tous les jours, le dimanche excepté à 4.20 p.m. Le train d'accommodation de Nicolet arrive à Montréal tous les jours excepté le dimanche, à 10.55 a.m.

Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires, et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Moncton, N.-B., 5 mars 1901.

H. A. PRICE, assistant agent général pour les passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal.

JAMES HARDWELL, assistant agent général pour le fret, 130 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier.

Bureau des billets pour la ville, 148 rue St-Jacques.

Chemin de Fer PACIFIQUE CANADIEN

Obligations 5 pour cent, pour concession de terrain.

AVIS est par les présentes donné que conformément aux dispositions pour la libération, mentionnées dans les dites obligations et dans l'hypothèque datée du premier septembre 1881, garantissant les dites obligations, un tableau des obligations à être libérées fut fait à Montréal, jeudi, le 4 avril 1901, dans lequel les obligations ci-dessous mentionnées furent inscrites, savoir

(Séries de $1,000. — Nos 143, 344, 610, 646, 670, 912, 931, 949, 950, 951, 1040, 1150, 1223, 1279, 1287, 1368, 1369, 1393, 7010, 7011, 7129, 7250, 7232, 7288, 7437, 7438, 7474, 7574, 7873, 8065, 8066, 8095, 8154, 8752, 9063, 9069, 9076, 9105, 9573, 9735, 10210, 10211, 10316, 10417, 10478, 10522, 10524, 10511, 10541, 10704, 10807, 10814, 10877, 10909, 10908, 10936, 11549, 11709, 11720, 11721, 11725, 11737, 11913, 11914, 11921, 11929, 11969, 11980, 12210, 12218, 12218, 12297, 12298, 15044, 15056, 15064, 15103, 15242, 15285, 15384, 15435, 15476, 15497, 15499, 15558, 15569, 15574, 15591, 15632, 15651, 15676, 15691, 15735, 15776, 15857.

Séries de $500. — Nos 23087, 23306, 23326, 23353, 23442, 23444, 23466, 23587, 23488, 23550, 23554, 23567, 23654, 26401.

et elles sont en conséquence désignées comme obligations devant être libérées comme sus-dit.

Chacune de ces obligations sera libérée à dix pour cent de prime et avec intérêt à la date de la libération, pourvu qu'elle soit présentée à cette fin au bureau du Trésorier de la Compagnie de Chemin de fer du Pacifique Canadien, à Montréal, avant l'expiration des soixante jours prochains, après la première publication de cet avis; mais si elle n'est pas ainsi présentée, alors, en conformité des termes de la dite hypothèque, aucun intérêt ne sera payable pour la période qui s'écoulera après l'expiration des dits soixante jours, qui aura lieu le 1ème jour de juin 1901.

R. B. ANGUS,
GEO. M. CLARK,
JOHN TURNBULL,
Syndics-Hypothèque 5 pour cent du Pacifique Canadien, pour concession de terrain.

Montréal, 4 avril 1901. 22-20-6-13

Nous recevons des

CHEVAUX

Frais, de la Campagne, tous les Lundis.

The Telfer & Climie Coy.
19 RUE ST-MAURICE

MATELAS "HEALTH"

Lamarque ci-dessus à $3.00, $4.00 et $5.00 est garantie par nous comme étant hygiénique, confortable et durable.—Notre garantie vaut cinquante mille piastres.—Insistez pour avoir la marque "Health"—chaque matelas est joint au tout.

The Alaska Feather & Down Co'y Ltd, Fabricants de Literie en Gros, 501 rue St-Jacques, Montréal. 38-1 an

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières etc., de toutes descriptions. EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER :

COTE DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell Up 1660.
(Connection gratuite pour Montréal.)

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT.

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

MERCREDI, 8 MAI

Et ensuite tous les deux Lundis, laisse Québec le jour suivant à Midi pour la Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargo sou reçue après Midi le jour du Départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents.
211 rue des Commissaires, En ville.
jno

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO

ACILITES SPECIALES pour voyages du Printemps. Les bateaux de la LIGNE de QUEBEC partent tous les jours, excepté le dimanche, à 7 p.m. Les bateaux de la LIGNE DU SAGUENAY partent de Québec les mardi et samedi à 8 heures a.m.

Le premier bateau de l'ouest le 8 mai. Les Lignes de Boucherville, Longueuil, Laprairie, Chambly, Trois-Rivières, Verchères et Contrecœur fonctionneront toutes d'après l'horaire. Pour horaires et informations complètes s'adresser à JOS. F. BOLAN, Agent des Passagers, 128 rue St-Jacques.

Ottawa River NAVIGATION CO.

BATEAUX DU MARCHE

circulant maintenant régulièrement pour les passagers et le fret.

Vapeur "PRINCESS," pour Grenville, Hawkesbury, Papineauville, etc., MARDI ET VENDREDI, à 5.30 p.m.

Vapeur "DUCHESS OF YORK," pour Carillon et les ports intermédiaires, MERCREDI ET SAMEDI, à 6 a.m.

ENTREPOTS DU FRET ET BUREAU

161 rue des Communes.

Téléphone Main 1029.

LIGNE ALLAN.

Service de Liverpool à Montréal

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal
18 Avril	Parisian	4 Mai.
25 Avril	Corinthian	11 Mai.

TAUX DE PASSAGE. — Cabine $52.50 et au-dessus. On fait une réduction des taux pour les billets d'aller et retour. SECONDES CABINES: Liverpool, Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35.00, à $42.50, aller et retour $68.88 à $80.00. ENTREPONT. — Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, $26.00. Paris $31.60. Salons d'entrepont, spacieuse promenade sur le pont, lumière électrique partout.

Service de New-York et Glasgow

De Glasgow	Vapeurs	De New-York
11 Avril	Laurentian	27 Avril
18 Avril	Sicilian	4 Mai

Cabine, $50 à $75 passage simple, aller et retour, $90 à $135.00. Seconde cabine $32.50 à $61.75 aller et retour. Entrepont pour Glasgow, Belfast, Derry ou Queenstown $26.00. Pour fret, passage ou plus amples informations s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Montréal.

Elder, Dempster & Cie. LIGNE BEAVER

Vapeurs de la Malle Royale.
SERVICE HEBDOMADAIRE REGULIER ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal
16 Avril	Lake Champlain	3 Mai
23 Avril	Lake Megantic	10 Mai
30 Avril	xLake Superior	17 Mai
7 Mai	Lake Ontario	24 Mai
14 Mai	Lusitania	31 Mai
21 Mai	Lake Champlain	7 Juin
28 Mai	Lake Megantic	14 Juin
4 Juin	xLake Superior	21 Juin

(x) Le Lake Superior ne transporte que des passagers de seconde cabine et d'entrepont.

TAUX D'ETE

PREMIERE CABINE.— Voyage simple, $52.50 et plus ; aller et retour, $100 et plus.

SECONDE CABINE. — Voyage simple, $35.00 et plus ; aller et retour, $68.88 et plus.

Suivant le steamer, la location et le nombre de personnes par cabine.

TAUX D'ENTREPONT. — A Liverpool, Londres, Londonderry, Glasgow, Belfast et Queenstown, $24.50 et $25.50.

ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 Rue St-Sacrement
MONTREAL

WHITE STAR LINE. — De New-York à Liverpool.—Tous les mercredis, du pied de la 14ème rue Ouest, Quais 48 et 49, faisant escale à Queenstown pour le débarquement du courrier postal et des passagers.

xCYMRIC	30 Avril	4 Juin
TEUTONIC	1 Mai	29 Mai
GERMANIC	8 Mai	5 Juin
MAJESTIC	15 Mai	12 Juin
OCEANIC	22 Mai	19 Juin

xDépart le mardi.

Prochain Départ S.S. Océanic, de New-York, Mercredi, 22 Mai, à 9 a.m.

TAUX:

SALON : de $75 en montant, suivant le vapeur et l'accommodation choisie.

SECOND SALON — $45 en montant.

TROISIEME CLASSE — De New-York à Queenstown, Liverpool, Londres, Belfast, Glasgow ou Derry.

GERMANIC, CYMRIC ... $28.00
OCEANIC, TEUTONIC, MAJESTIC ... 29.50

Pour Billets, Guides et toutes les informations s'adresser aux Bureaux de la Compagnie No 9, Broadway, N.-Y., ou à B. J. COGHLIN, agent, 432 rue Saint-Paul, Montréal, coin de la rue St-François-Xavier.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux Et des gares de chemins de fer

58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire

Bell Tél. Main 2287.

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Evaluateur.

Batisse Banque d'Epargnes
150 RUE ST-JACQUES, — 3e Plancher, No 7
MONTREAL.

EMMAGASINAGE ET ...CHARROYAGE.

Excellents avantages pour emmagasiner les pianos, meubles et effets de ménage. Meubles, pianos et articles fragiles déménagés par des hommes d'expérience.

Nos Prix sont extrêmement modiques.

King's Cartage & Storage

Bureau : 380 rue ST-JACQUES.
Entrepôt : 29,31 rue William.
jno

MAL AUX REINS

DOANS KIDNEY PILLS

C'EST UN AVERTISSEMENT DE LA MALADIE DES ROGNONS. NE NEGLIGEZ PAS UN MAL DE REINS.

En agissant promptement vous éviterez des désagréments.

Les troubles urinaires mènent à l'hydropisie, au diabète et à la maladie de Bright, par suite de la négligence de la première douleur des reins. Les PILULES DE DOAN guérissent positivement le mal de reins et les troubles urinaires. Lisez ces certificats :

M. BENJAMIN STEWART, de Enville, N. B., écrit :

"Pendant quatre mois, j'ai souffert de mal de reins et j'étais si mal, à certains temps, que je ne pouvais me retourner dans mon lit sans l'aide de qu'un. J'essayai des emplâtres et des liniments de toutes sortes, mais aucun ne me soulagea. Un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Doan et, après en avoir pris une boite, mon mal de reins est disparu et je suis aussi bien et aussi fort que jamais. Je puis franchement recommander les Pilules de Doan à toutes les personnes qui souffrent du mal de reins ou de troubles urinaires."

Mme GEO. H. ARWARD, de White's Point, N.-B., écrit:

" Je souffrais tant du mal de reins que je pouvais à peine marcher. J'avais les pieds et les chevilles enflés, et tellement douloureuses que je ne pouvais reposer ni jour ni nuit. J'essayai de plusieurs remèdes ; mais ils ne semblèrent ing faire aucun bien. On me conseilla de faire l'essai des Pilules de Doan, et, dès les premières doses, je remarquai un changement notable pour le mieux, et après avoir pris trois boites, je pouvais faire mon ouvrage aussi bien que jamais; et je suis complètement guérie. Je ne puis trop dire les bons effets des Pilules de Doan, quand je pense à la santé dont je jouis."

M. BENJAMIN BROOKS, de West Cape, I. P. E., écrit:

" Je pris un gros rhume qui me laissa avec une douleur dans les reins et j'étais si mal que je pouvais à peine marcher. J'achetai une boite de Pilules de Doan, et, après les avoir prises, je me trouvai complètement guéri. Je puis ajouter que mon garçon avait une affection du rein. Nous lui avons donné plusieurs remèdes, mais il ne ressentit aucun mieux jusqu'à ce qu'il prit des Pilules de Doan. C'était ce qu'il lui fallait et elles l'ont complètement guéri. Je ne puis trop les recommander à ceux qui souffrent de maladie des rognons."

NOUVELLES D'OTTAWA

Du grabuge au conseil—Les finances municipales dans le marasme — Mort d'un vieux journaliste—Lord Minto souscrit $500 pour le projet de voyage au Pole Nord du captaine Bernier, etc., etc.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 6 — Ce soir l'assemblée du conseil de ville promet d'être intéressante. L'avocat de la cité a confirmé l'opinion du maire Morris qui déclare que cette année la ville ne peut emprunter aucun argent pour ses opérations, mais doit baser ses dépenses sur les revenus civiques au fur et à mesure que l'argent sera perçu. Plusieurs échevins prétendent le contraire et l'échevin Ellis demandera ce soir au conseil d'avoir sur ce sujet l'opinion de M. C. Robinson, C. R., avocat distingué de Toronto.

Cette décision de l'avocat de la cité met le conseil dans une position difficile et l'état financier devient de plus en plus critique.

Le maire Morris qui a été insulté des remarques de l'échevin Lewis à l'assemblée du comité des finances jeudi dernier, demandera une rétractation ou l'expulsion du coupable.

—L'expérience de la nouvelle pompe à vapeur Waterous, aura lieu probablement demain après-midi.

—Michael Enright, un des reporters les plus connus d'Ottawa, employé depuis vingt ans au "Free Press" est décédé la semaine dernière à l'hôpital protestant d'une maladie des rognons. Il était âgé de 37 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi.

En avril dernier, il y a eu 102 décès à Ottawa.

—M. McMurray, conférencier français de la Ferme Expérimentale, partira la semaine prochaine avec quelques colons canadiens-français et étrangers qui vont s'établir dans la vallée de la Rivière des Français.

—Janet McDonald, âgée de trois ans, fille de M. O. K. McDonald, gardien de l'Ecole Normale, en jouant sur la rue Elgin, aurait été écrasée sous un tramway si ce n'eut été de la bravoure de M. S. Stanley, épicier, rue Elgin, qui l'a arrachée à une mort certaine.

—Hier soir, M. Decelles, fils, a terminé les soirées de l'Institut pour la saison 1900-01 par une conférence sur la "Continuation de la Révolution française". Au programme musical figuraient les noms de mesdames A. A. Lapointe, N. M. Mathé, Cornu, Mlle Bourgeault, d'Aylmer, MM. Mathé, M. Dupont et Dr Valade.

—Le 20 et le 21 mai, les artistes des Soirées de Famille, de Montréal, donneront deux représentations, au Grand Opéra. On jouera "Madame la Maréchale" et "Les Boubinard". Sir Wilfrid Laurier a promis d'assister à ces représentations.

—Ce matin, à la basilique, M. Auguste Chamberland, de l'Imprimerie Nationale, a épousé Mlle Duhamel, fille de feu Louis Duhamel, carrossier, rue Murray.

—Pacifique St-Amour, un jeune homme de 17 ansi a été tué vendredi à Buckingham. Il passait en voiture sur la rue Dennis lorsqu'il tomba et fût frappé à la tête par une autre voiture qui venait en arrière. Le coup a été si violent que le malheureux en a eu la colonne vertébrale fracturée. La mort a été instantanée.

—Le capitaine Bernier a reçu une souscription de $500 de lord Minto, pour son expédition au pôle nord. Les listes de souscription donnent aujourd'hui environ $10,000.

— Pendant le mois d'avril, il y a eu 141 arrestations, soit 30 de plus que pendant n'importe quel mois depuis cinq ans.

— Plusieurs jeunes gens se rendent à Depot Harbor, où ils travailleront à l'élévateur à grain du Canada Atlantique.

— La Bellhouse, Dillon & Cie, de Montréal, fait actuellement des réparations au pavage en asphalte des rues Bank, Wellington, Sparks et Rideau.

— M. P. W. Resseman, surintendant général du P. P. J. et O. & G. V., arrive de Shawville et nie qu'il y ait beaucoup de picote à cet endroit. M. Resseman dit qu'il n'en existe qu'un cas et des plus légers — la victime est un nommé John Burrows.

— Vendredi soir, à l'Institut, les nombreux amis du prof. P. J. A. Tremblay, organiste de la Basilique, lui ont présenté une bourse contenant $160 à l'occasion de son prochain mariage. Un joli programme musical a été exécuté et plusieurs discours prononcés. Au programme figuraient les noms de MM. Alfred Sturrock, Gustave Comte, Dr F. X. Valade, J. B. T. Caron, chevalier F. R. E. Campeau et J. U. Vincent.

M. Tremblay épousera demain Mlle Gertrude Campbell.

— La commission des parcs refuse d'embellir et d'entretenir les approches de l'hôtel de ville. Le comité de la propriété se chargera de ce travail.

LES PILULES LAXA POUR LE FOIE

régularisent l'action des intestins, guérissent la constipation, la dyspepsie, la biliosité, le mal de tête et toutes les affections des organes digestifs. Prix, 25 cents. Chez tous les pharmaciens. 60-1

A ST-ESPRIT

(Correspondance spéciale)

St-Esprit, 6.— Les funérailles de feu M. Auguste Gareau, ont eu lieu mardi dernier au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis venus des différentes paroisses environnantes.

L'église était littéralement remplie de fidèles anxieux de témoigner à la famille l'amitié et la haute estime qu'ils avaient pour le défunt ainsi que la sympathie qu'ils ont pour elle en cette circonstance.

Le service funèbre fut chanté par le Révérend O. Lachapelle vicaire au Sacré-Cœur et neveu du défunt, assisté des Révérends J. Laporte vicaire à St-Roch de l'Achigan et A. Duplessis vicaire à St-Esprit, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils Auguste et ses gendres M. Dr Brouillette et M. Toussaint Lamarche, ses frères, et ses beaux-frères, MM. Joseph et Octave Gareau et H. Lesage ainsi qu'un grand nombre de neveux et d'autres parents.

La paroisse de St-Esprit voit disparaître dans la personne de M. Gareau, un citoyen respectable et respecté ; aussi est-elle tout unanime à sympathiser avec la famille éplorée.

—Les syndics qui doivent présider aux préliminaires de la construction de notre nouvelle église ont été nommés dimanche dernier dans une assemblée régulièrement appelée ; Ce sont MM. Albéric Charbonneau, J. B. Giroux, Avila Fivest, Théodule Lamarche et A. Roch.

Le coût probable de la nouvelle église sera d'environ $40,000.

—Le tronc qui avait été spécialement placé sur la balustre pour recevoir les aumônes jubilaires a été enlevé il y a quelques semaines par deux gamins de 14 ans, paraît-il. Ces deux enfants appartiendraient à deux familles du village. La rumeur veut que des arrestations aient lieu d'ici à quelques jours au sujet de cette affaire.

GRANDE REPRESENTATION D'HYPNOTISME

Donnée par le célèbre professeur L. Fortier, lundi, le 6 mai 1901, à 8 hrs p. m., précises, à la grande salle coin des rues Clark et St-Louis, à St-Louis du Mile-End. Ne manquez pas d'assister à cette représentation, vu qu'elle sera donnée en français. Venez tous et vous verrez des choses qui vous surprendront et en même temps vous instruiront. Nous vous ferons rire, pleurer et crier. Mme Dubé, professeur de piano fera la partie musicale. Admission 25c ; sièges réservés, 50c. Billets à l'entrée de la salle ou chez Fortier et Cie, 221 St-Laurent.

VOL D'ARGENT

Andrew Downier, a été trouvé coupable d'avoir volé $7 à une dame Taylor, et condamné à quinze jours de prison.

Affections de la peau, démangeaisons, brulements.

Soulages en un jour. Eczéma, herpès, mal de barbe et toutes les éruptions de la peau soulagés et guéris rapidement par l'onguent du Dr Agnew. Il procurera un soulagement immédiat dans les cas d'hémorrhoïdes cuisantes et il les guérira dans l'espace de trois ou six nuits. 35 cents. 119

Toux Graves

Peu importe la gravité de votre toux et le temps pendant lequel vous l'avez eue ; vous voulez vous en débarrasser, naturellement. Il est trop risqué d'attendre que vous soyez atteint de consomption, car quelquefois il est impossible de guérir cette maladie même avec le

AYER'S

CHERRY PECTORAL

Si vour toussez aujourd'hui, n'attendez pas à demain, mais procurez vous un bouteille de notre Cherry Pectoral immédiatement et soyez guéri.

Trois Grandeurs : 25c, 50c, $1.00.

Si votre pharmacien ne peut vous en fournir, envoyez-nous une piastre et nous vous en expédierons une grande bouteille par express, tous frais payés. Ne manquez pas de nous indiquer votre bureau d'express le plus près. Adresse : J.C. AYER CO., Lowell, Mass.

Poudre à Patisserie

ROYAL

Rend le pain plus sain.

Preserve les Aliments de l'Alun.

Les poudres à patisserie composées d'alun sont les plus grands ennemis de la santé à l'époque actuelle.

Royal Baking Powder Co., New York

GRANDE DEMONSTRATION

L'Union St-Joseph d'Ottawa à Grand'Mère

(Correspondance spéciale)

Grand'Mère 6 — Dimanche dernier, le 28 avril, le Conseil local de Grand'Mère, de l'Union St-Joseph d'Ottawa, célébrait avec pompes sa fête patronale. M. O. Durocher, président général de la Société accompagné de son Commissaire, M. G. J. Tessier se sont rendus à Grand'Mère pour assister à cette belle démonstration. On se préparait depuis quelques temps à célébrer cette fête avec éclat et grâce à l'habileté et au zèle des organisateurs, on a très bien réussi. On avait pavoisé et décoré les rues par où devait passer la procession. Une magnifique arche décorée de banderoles et d'inscriptions avait été érigée, en face de l'église.

De bonne heure le matin, toute la population de Grand'Mère était sur pieds et un soleil resplendissant s'était mis de la partie pour rehausser l'éclat de la fête. Les membres du Conseil de Grand'Mère ont fait cadeau à leur église d'une magnifique statue St-Joseph et ont aussi fait l'acquisition d'une très belle bannière St-Joseph.

Vers neuf heures, tous les membres de ce jeune et florissant conseil au nombre de cent-cinquante se réunirent à leur salle et se formèrent en procession pour se rendre à l'église dans l'ordre suivant, le corps de musique de Grand'Mère, la bannière, les membres, les invités, parmi lesquels on remarquait le député Naud et M. le maire Gingras, les officiers et M. le président Général, accompagné de M. J. H. Létourneau, président du Conseil de Grand'Mère et M. L. J. A. Beauchemin, 1er vice-président du Conseil de Shawinigan Falls.

A l'église, la messe fut chantée par le Révd curé Leflèche, chapelain de l'Union. Le sermon fut prononcé par le Revd F. Boulay, curé de St-Jacques des Piles, l'éloquent prédicateur nous a parlé des sociétés dangereuses, des sociétés douteuses et des bonnes sociétés de bienfaisance, il démontra le danger qu'il y a pour les catholiques de faire partie de sociétés protestantes, il nous montra St-Joseph, patron et modèle de l'ouvrier, marchant dans la vie, entourée d'une céleste auréole de pureté, d'humilité et d'obéissance. En terminant M. le curé Boulay félicita les membres de la société d'avoir voulu surtout et avant tout, une démonstration religieuse. Il remercie les membres du don généreux fait à leur église paroissiale, leur conseillant toujours d'être unis et se grouper en aussi grand nombre que possible sous la bannière St-Joseph. Après la messe, le chapelain de l'Union, le Révd M. Laflèche fit la bénédiction de la statue et de la bannière et remercia chaleureuse les membres pour tous le dévouement et le zèle qu'ils ont déployés pour célébrer dignement la fête Patronale de St-Joseph, dans leur jeune paroisse.

La messe du second ton harmonisée fut exécutée avec précision et beaucoup de tact par le chœur de chant de Grand'Mère.

Après la messe, la procession se remit en marche au son de la fanfare et défila par les principales rues de la ville. Après le parcours de la procession on reconduisit le Président Général à son hôtel où il adressa la parole à l'assemblée et de là on se rendit à la résidence du président de la société où l'assemblée se dispersa.

Durant le parcours de la procession la fanfare de Grand'Mère fit entendre plusieurs morceaux de son joli répertoire et serenada sur le parcours [illegible] au local, M. Naud, et M. le maire Gingras, qui adressèrent la parole, félicitant les membres de la société à laquelle ils ont l'honneur d'appartenir du beau succès obtenu dans leur démonstration.

A 8 heures du soir un grand nombre de membres et d'invités se rendirent à l'hôtel Dufresne où un splendide banquet leur était préparé, les tables étaient somptueusement décorées et le menu était choisi. Le Président Général, M. O. Durocher présidait, ayant à sa droite, le Révérend M. Laflèche curé de Grand'Mère, et Chapelain de l'Union, le Révérend F. Boulay, Létourneau, président de la société ; à sa gauche MM. le curé et le vicaire de Saint-curé de St-Jacques des Piles et M. J. H. Flore et M. Naud, député du comté de Champlain au Parlement Provincial, venaient ensuite les invités, les officiers et les membres de la société. A la fin du banquet, les santés suivantes furent saluées avec enthousiasme.

Le Pape, le Roi, le Clergé, par les Revds MM. Laflèche et Boulay, l'exécutif, partie Président Général, M. O. Durocher, les Parlements, par le député, M. Naud ; nos Invités, par M. le notaire Blondin, l'Union St-Joseph, par M. G. J. Tessier, la Presse, les Dames. Tous ces toasts furent salués avec enthousiasme par les assistants. Tout le monde s'est retiré enchanté de cette magnifique démonstration et surtout de l'éclatant succès qui a couronné les efforts du comité d'organisation.

Les citoyens de Grand'Mère se rappelleront longtemps de cette belle et mémorable journée.

Durant le banquet, la fanfare fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire et la foule se dispersa sur l'air de "God Save the King."

LES ELEVATEURS

Le Board of Trade exprime son opinion sur l'emploi du million emprunté

Ses vues approuvées par la Chambre de Commerce et le Corn Exchange

Le conseil du Board of Trade avait on se le rappelle, examiné la question de l'emprunt de $1,000,000 par la commission du havre au gouvernement lors de sa dernière réunion. Samedi, une conférence a eu lieu entre le conseil du Board of Trade, le comité de la Halle aux Blés et la Chambre de Commerce du district de Montréal, et ces divers corps ont décidé d'adopter et de soutenir d'un commun accord le texte de la résolution formulée par le premier.

Cette résolution approuve la commission du havre d'avoir accepté l'offre du gouvernement; elle exprime le désir de voir la somme empruntée employée à l'érection de deux élévateurs modernes en acier, à l'épreuve du feu et pourvus d'un mécanisme de transport complet, qui seraient situés sur les quais entre les jetées 1 et 2 et 2 et 3 et seraient accessibles à la fois aux navires et aux wagons de chemin de fer; elle demande que la commission en conserve le contrôle complet et ne les loue pas à des particuliers.

La résolution exprime encore le vœu que l'installation soit faite de telle sorte qu'en cas de congestion du trafic on puisse construire une ligne élevée de chemin de fer qui permette d'augmenter les facilités de chargement.

Elle déclare un élévateur insuffisant, demande la construction de deux et réclame une grande activité dans cette construction, de façon que tout puisse être terminé pour l'ouverture de la navigation de 1902.

Elle exprime enfin l'espoir de voir le gouvernement faire de Montréal le port national et pour ce, assumer au besoin les charges que cette transformation pourrait causer.

L'AFFICHAGE IMMORAL

Le recorder Poirier espère voir disparaitre ce fléau

—Rita Lauzore, qui avait été trouvée coupable d'avoir flâné sur la rue St-Laurent, a comparu samedi devant le recorder Poirier, pour recevoir sa sentence. Rita demanda au président du tribunal de lui pardonner, vu qu'elle allait sous peu entrer dans le conjungo. Le recorder la félicita sur ses bonnes intentions, mais refusa de suspendre la sentence, bien qu'un individu ait juré qu'il voulait épouser la prisonnière. Rita devra tout de même payer une amende de $25 ou passer un mois dans une solitude forcée.

—Son Honneur a fait allusion à la lettre de Mgr Bruchési que les journaux ont publiée samedi. Il espère que la voix du premier pasteur du diocèse sera entendue de tout le monde.

BRULES VIFS

Fatal incendie à Chicago

Une équipe de chemin de fer barre la route aux pompiers

Chicago, 6. — Sept personnes ont été brûlées à mort, trois ont été blessées mortellement et plusieurs autres légèrement brûlées dans un incendie qui a détruit une maison à trois étages au No 9136 avenue Marquette South Chicago, hier matin.

Les morts sont : Mme Joséphine Cooley ; sa fille, Annie Cooley, 15 mois ; Peter Zooker, le propriétaire de la maison ; Mme Peter Zook, Victoria Zook, Nicholas Zook et une autre personne.

Les blessés grièvement sont William Cooley, mari de Joséphine Cooley, très brûlé, en mourra ; Louisa Christensen, brûlures à la figure et au corps, mourra probablement ; Mabel Christensen, deux ans, fille de Mme Christensen, gravement brûlée, mourra ; Harry Murphy, légèrement brûlé, s'est fracturé les deux jambes en sautant du deuxième étage, il en reviendra ; John Zook, brûlures graves et contusions au corps, guérira. Mme Julia Erwin, brûlée et contusionnée.

Pendant que les gens qui occupaient la maison en feu luttaient contre la fumée et les flammes, dans l'espoir de se sauver, les pompiers attendaient vainement qu'un train qui bloquait le chemin aux pompes, se déplaçât et leur permit d'approcher.

Le "marshall" Driscoll, qui commandait les pompiers a sommé le conducteur et le serre-frein de déplacer le train, mais ils ont refusé. On fit venir la police et l'équipe du train a été arrêtée. Ensuite le marshall des pompiers a fait reculer le train de la traverse, mais lorsque les pompiers sont arrivés à la maison elle était détruite.

On a trouvé les cadavres carbonisés des victimes dans les ruines. Les corps étaient méconnaissables et ont été identifiés de diverses façons. Les hommes du train sont retenus prisonniers sous cautions en attendant le verdict du coroner.

On ne connait pas la cause de l'incendie.

La maison était vieille et en bois, elle a brûlé avec tant de rapidité que tous les escaliers étaient en flammes avant que les occupants de la maison aient eu connaissance du danger.

IL BAT LA CAMPAGNE

Un pauvre halluciné chez le chef de la sûreté

Un pauvre maniaque se prétendant le chef des agents secrets de sir Wilfrid Laurier, a rendu visite, samedi soir, au chef Carpenter. Il a donné 2 pommes de terre au chef comme cadeau, puis il a expliqué qu'il recherchait les individus qui lui avaient volé les titres de possession d'une terre aux îles Manitoulin.

M. Carpenter promit de s'occuper de cette affaire et le maniaque est reparti, heureux comme un roi.

...LE...

VIN ST MICHEL

Rend la Beauté et la Force aux Jeunes Filles les plus pâles et les plus faibles.

Pris trois fois par jour le VIN ST-MICHEL guérit les cas les plus désespérés de pâleur, de faiblesse et d'anémie. Il donne un sang pur, riche et généreux qui circule coloré et chaud dans les veines, il rend le teint éclatant de fraîcheur, le regard éveillé, les lèvres colorées et le pas alerte. Il donne à la femme cet air de santé qui charme et qui captive.

BOIVIN, WILSON & Cie, Montreal, seuls Agents pour l'Amérique du Nord.

DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS:

WEEKS, POTTER CO'Y, 360 RUE WASHINGTON, BOSTON, MASS. — WALTER CARON, 109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO ILL.

Le Dernier Modele

D. & A.

Devant Droit

De FORME MILITAIRE

Ce Corset est le dernier modèle Parisien. DEVANT DROIT. Reconnu par les meilleures modistes comme le corset le plus perfectionné du siècle.

S'il ne se trouve en vente chez votre fournisseur, adressez-vous à nous.

Genre 345—$1.00, Genre 404—$1.25, Genre 297—$1.75.

D. & A., No. 345 Ce genre particulier, $1.00

Dominion Corset Mfg. Co.

Quebec Montreal Toronto

Ne vous alarmez pas à cause de la Picote, les autorités sanitaires vous protègeront contre elle, mais elles ne peuvent vous protéger contre les Rhumes, la Pneumonie, et la Consomption. Shiloh's Consumption Cure est la seule chose sur laquelle vous pouvez compter pour cela. Les médecins le recommandent. Les gardes-malades le recommandent. Les hopitaux l'emploient. 25c. la bouteille.

S. C. WELLS & CO., Propriétaires, Toronto, Canada.

RUBINAT

SOURCE SERRE

Eau Minérale Naturelle, Purgative, Antiseptique

Agissant à petites doses et très rapidement sans jamais causer de coliques, de nausées ou d'irritations. Le goût agréable de l'eau de la Source Serre fait que même les personnes ayant dédain des remèdes prennent le Rubinat avec plaisir.

EN VENTE PARTOUT 25c LA BOUTEILLE

BOIVIN, WILSON & CIE. MONTREAL, Seuls Agents.

The Dominion Burglary Guarantee Co.,

(LIMITED)

BUREAU PRINCIPAL ET SALLE D'OPERATIONS 181 Rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Assurance contre les Voleurs

Banques, Magasins et Maisons protégés au moyen de Fils Electriques.

Système d'Alarme Electrique contre le Feu.

Services de Patrouille de Nuit.

Les conditions des polices de la Compagnie sont libérales et avantageuses. Prenez-en une immédiatement ; le coût est très minime ; garantie absolue et grande exemption d'inquiétude. Renseignements complets et prix donnés sur demande à

CHAS. W. HAGAR

Tél Main 1234. 1-15-29-6-13 GERANT GENERAL.

Héritages Sanglants

Feuilleton de "LA PATRIE"

89 (Suite)

Mais elle avait probablement, dans son trouble, mal calculé les distances, car elle croyait avoir le temps de se dissimuler derrière une tenture ou une statue, tandis au contraire que son élan la porta contre l'inconnue.

Alors, saisie, bouleversée, Gabrielle poussa un cri, auquel instantanément un autre cri répondit.

Au milieu du hall, enveloppée jusqu'aux pieds dans la noire mante gasconne, Marguerite était debout, le capuchon rejeté sur ses épaules, la tête découverte.

Gabrielle étendit les mains, et lui mit les doigts autour du cou.

— Ah! maudite! cria-t-elle en serrant, je vous y prends, cette fois-ci! ... Vous ne nierez plus!...

La comtesse aussi forte, aussi nerveuse que sa belle-fille, parvint à se dégager.

— Voilà que ta folie recommence, dit-elle. Pourquoi vois-tu donc des drames dans les actions les plus simples ?...

Je ne pouvais dormir avec l'idée que toi, mon plus grand amour après Daniel, tu m'en voulais...

Les horribles paroles que tu m'avais dites là-haut, retentissaient toujours à mes oreilles. Il a fallu que je me lève.

Une force inconnue me poussait.

Vivre avec ta haine... j'aime mieux mourir...

— Alors, fit Gabrielle méprisante et hautaine, c'est pour m'assurer de votre amour que vous venez chez moi à une heure de la nuit ?

Et vous vous imaginez que je vais vous croire ?

Le visage de Marguerite avait une expression de douleur angélique.

— C'est la vérité, dit-elle.

— Allons donc!... Vous veniez tuer le docteur Barrère qui, un de ces jours, devant témoins parlera et racontera ce que votre victime lui a confié au moment de sa mort...

De ce témoignage irrécusable et terrible, vous vouliez vous débarrasser par un crime de plus...

Voilà ce que vous vouliez faire ici, misérable femme, assassin, menteuse, scélérate !...

Gabrielle ne pouvait plus parler... L'indignation l'étouffait.

Marguerite, pâle comme pour mourir, avait la mine extasiée d'une martyre souffrant pour sa foi.

—Le hasard m'a trahie, dit mademoiselle de Saint-Amand, lorsque ses nerfs décrochetés lui permirent enfin de parler.

Ce n'était pas dans le hall que je voulais vous surprendre, c'était là-haut, le poignard levé sur celui qui à un moment de votre vie a été, lui aussi, votre bienfaiteur...

Vous payez joliment vos dettes, vous !...

Allons !... houst !... dehors ou j'envoie chercher Daniel.

Marguerite eut peur.

Du reste, en haut, on remuait.

Gauteret, en effet, entendant du bruit, sortait de la chambre du malade, et écoutait ce qui se passait.

La comtesse affolée eut cependant la force de répondre :

—Je suis bien bonne de vouloir discuter avec une folle, et vraiment tu n'as plus ta raison. Mais réfléchis, et le jour où tu comprendras que tu n'as pas de meilleure amie que moi, je suis paisible, tu me reviendras...

Elle disparut, calme, tranquille en apparence, comme si rien de tragique ne venait de se passer, tandis que Gabrielle, assommée par cette audace, tombait mourante sur les marches du joli escalier sculpté.

Au bruit de sa chute, Romain accourut.

La comtesse, une mauvaise flamme dans les yeux, s'était arrêtée.

Elle pressentait la syncope de sa belle-fille et déjà elle se disposait à revenir vers Gabrielle évanouie et sans défense.

—Allons, murmura-t-elle, un peu de courage, et le danger que je cours sera disparu.

Un poignard à la main, elle se retourna, prête à tout.

Mais elle entendit descendre précipitamment l'escalier, alors décidée, elle tourna sur elle-même et, cette fois-ci, décidément, elle quitta la maison.

—Mademoiselle, murmurait l'ancien agent de police, pauvre mademoiselle, revenez à vous, n'ayez pas peur !...

C'est moi qui suis là... moi le plus humble et le plus dévoué de vos amis.

Sous les soins empressés du brave homme, Gabrielle ouvrit les yeux.

—Fermez tout, dit-elle, le jardin d'hiver et les portes de derrière, autrement elle va revenir !...

Sans demander d'explications, avec un tact souverain, le père adoptif de Pâquerette ou [illegible]

—Allez chercher Catherine, lui dit encore mademoiselle de Saint-Amand, lorsqu'il revint, sa besogne accomplie, et surtout qu'elle fasse bien attention de ne pas réveiller sa fille.

Quelques instants après la nourrice de Gabrielle, avec des précautions infinies, la couchait, la bercait, prononçait à son oreille les mêmes paroles d'amour infini et d'adoration absolue, qui avaient faites son enfance si heureuse.

Maintenant Gabrielle pleurait, et ces larmes presque douces dégonflaient son cœur trop plein, apaisaient son incommensurable désespoir.

—Que personne ne sache ce qui vient de m'arriver, nounou chérie, dit-elle à la vieille femme.

—Personne, non, mon trésor, soyez tranquille, répondit la nourrice.

—Pas même Hélène.

—Non, non.

—Ni Daniel.

—J'ai dit personne... Allons! soyez paisible, et fermez ces beaux yeux..... Votre vieille mère va veiller sur vous.

La fiancée de Michel s'endormit en effet, et le soleil était déjà haut sur l'horizon quand elle s'éveilla.

Hélène, à côté de son lit, tenait à la main une tasse de café chaud et très fort.

Elle ne savait pas le premier mot de ce qui était survenu pendant la nuit.

Catherine Civrac et Romain Gauteret avaient été aussi discrets l'un que l'autre.

—Comme tu as dormi tard, dit la petite institutrice.

—Quelle heure est-il donc ?

—Tout près de neuf heures.

—Oh! à ta mine, je pensais qu'il devait être au moins onze heures.

—Non, chérie, mais nous ne sommes plus à Paris ici, et tu as dit que tu voulais respirer l'air pur du matin.

—C'est juste, tu as raison, amie si chère... toujours raison....

Chaque fois que Gabrielle, faisant trêve à ses préoccupations, avait des paroles de tendresse pour sa sœur de lait, celle-ci, ravie, oubliait tous ses tourments.

Mademoiselle de Saint-Amand avala son café et dit :

—Je suis sûre que tu l'as fait toi-même... il est exquis.

Hélène, très heureuse, habilla Gabrielle.

—Viens-tu te promener? demanda la fille de Catherine quand la toilette de mademoiselle de Saint-Amand fut terminée. L'air est exquis dans le parc...

Puis tout à coup, sans attendre sa réponse, elle s'écria :

—Dieu! que tu es jolie ce matin !...

Cette chemisette de soie mauve, et ces vieilles malines, vont si bien à ton teint mat et font tant ressortir tes beaux yeux de velours !

—Flatteuse! murmura Gabrielle indifférente, puisque Michel ne la pouvait voir.

Elle continua :

—Va m'attendre dans le hall, il faut que je sache comment va le pauvre docteur.

Elles se séparèrent.

Mais Gabrielle eût vite rejoint sa sœur.

En effet, le malade avait passé une bonne nuit, et maintenant on l'habiliait.

Félix, dans la chambre, assistait à sa toilette.

A six heures, il avait remplacé Romain qui devait revenir à deux heures reprendre sa faction.

Pâquerette était déjà partie, pour Syphorès probablement.

—Allons voir Stéphanie, dit mademoiselle de Saint-Amand.

A cet instant, Catherine accourut apportant une ombrelle.

—Le soleil est chaud, dit-elle.

Hélène remonta chercher un chapeau de paille.

—Comment allez-vous, mon trésor ? demanda la nourrice.

—Bien, grâce à tes soins.

—Pas trop brisée ?

—Un peu, mais ça se passera. Rien de nouveau ?

—Non, rien.

—Du côté de Syphorès, pas de nouvelles ?

—Aucune ! Si, cependant, madame est un peu souffrante, et Guillaume a dû aller dire au docteur Constantin d'aller la voir, en venant chez nous.

—Bien ! surtout, si elle arrive aujourd'hui aux Sources, sous n'importe quel prétexte, ne la laisse entrer.

Catherine ne sourcilla pas.

Plus perspicace que sa fille, elle avait entendu ou deviné bien des choses.

—Vos ordres comme toujours seront exécutés, dit-elle, et pour plus de sûreté, je vais prévenir Joseph, le second valet de chambre. Avec lui, pas de danger que la consigne soit violée.

Hélène ne revenait.

Gabrielle mit un doigt sur ses lèvres.

Un signe approbatif de la nourrice montra à mademoiselle de Saint-Amand que sa recommandation de silence était comprise.

Stéphanie allait mieux.

La quinine avait déjà fait merveille.

Elle avait pu se lever, et même elle vaquait aux petites occupations de son ménage.

—Votre mari se repose, n'est-ce pas ? demanda Gabrielle.

—Oui, mademoiselle, mais si mademoiselle avait besoin de le voir, il serait vite debout. Dans son dur métier d'agent de police, il s'était habitué à ne jamais dormir beaucoup.

—Non, non. Laissez-le en paix. Je lui parlerai à deux heures, quand il viendra aux Sources. Et Pâquerette, est-elle ici ?

Stéphanie eut un éclair dans les yeux.

—Elle n'est donc pas chez vous, mademoiselle ? demanda-t-elle.

—Non, elle est sortie de bonne heure... je la croyais avec vous.

—Elle est à coup sûr à Syphorès, fit observer Hélène. Papa est venu dire ce matin que madame la comtesse était un peu souffrante : certainement Pâquerette l'aura entendu, et y sera allée.

Stéphanie, les lèvres un peu pincées, dit :

—Que mademoiselle ne se fâche pas, mais il semble qu'elle laisse un peu trop de liberté à cette petite.

—Peut-être, répondit Gabrielle.

Et, avec un éclair dans les yeux, elle ajouta :

—Avant peu, j'aviserai.

Les deux sœurs sortirent de la maisonnette.

Le temps était idéalement beau.

L'air frais et pur avait une transparence extraordinaire.

Les premières roses ouvraient leurs calices embaumés ; les violettes, les muguets, les narcisses, les glycines en fleurs étaient autant de cassolettes vivantes, dont la brise légère secouait les parfums divins.

—Marchons un peu, dit Gabrielle.

—Ne veux-tu pas aller à Syphorès voir comment va la comtesse ? demanda Hélène. Daniel doit être si inquiet !

(A continuer)

LA TAXE DE L'EAU

Elle ne peut être réduite légalement cette année

On se rappelle que l'éch. Martineau a proposé de réduire la taxe de l'eau de 7½ à 7 p.c. de l'évaluation du loyer. L'échevin Laporte a objecté que cela ne serait pas légal, parce que la charte ne permet pas de réduire le revenu après le vote des crédits de l'année. Les avocats, consultés à ce sujet, adresseront au Conseil cet après-midi une opinion écrite déclarant que le Conseil, en effet, n'a pas le droit de réduire le revenu de l'année courante, mais il peut bien décréter une réduction qui ne s'appliquerait qu'au prochain exercice.

La clause de la charte se rapportant à cette matière se lit comme suit :

" 341.—Après que les dépenses projetées en vertu des articles 334 et 335 ont été autorisées par le conseil, aucun règlement ou résolution ayant pour objet ou pour résultat de diminuer le revenu civique n'est valide, ou n'a d'effet durant l'année pour laquelle ces dépenses ont été autorisées."

UN CADAVRE

Il n'a pas encore été reconnu

Hier matin on découvrait dans un fossé, près de Lachine, un cadavre semblant avoir reposé sous l'eau. Les habits étaient rouges par l'action des glaces, et le corps a environ cinq pieds et six pouces de hauteur. Le linge est de moyenne qualité, et rien n'indique que le noyé fut d'une classe très riche. Le coroner a été averti, et le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera instituée demain avant-midi.

DANS UN ESCALIER

Un vieillard se blesse en tombant

Un nommé Vital Beaudry, menuisier, âgé de 81 ans, descendait l'escalier extérieur de sa résidence, No 23, rue Burnett, quand un faux pas le fit dégringoler sur le trottoir. Dans sa chûte, le vieillard s'infligea de sérieuses blessures, et il dut être transporté immédiatement à l'hôpital Notre-Dame.

LA MORTALITE

Voici les statistiques de la mortalité pendant la semaine qui vient de finir :

Décès, 107, dont 91 catholiques, 15 protestants et 1 Juif.

Les maladies se répartissent comme suit : Diphtérie, 1; fièvre scarlatine, 2; fièvre typhoïde, 1; rougeole, 3; débilité infantile, 30; consomption, 17; bronchite, 5 ; broncho-pneumonie, 3; congestion pulmonaire, 2; pneumonie, 6; grippe, 1, etc.

ALLEZ CHEZ CARSLEY POUR LES RUGS

Les rugs en coton, bleu et blanc et vert et blanc, sont toujours en grande demande. Ils sont si beaux. La Cie S. Carsley, Ltée., en expose une ligne magnifique de différentes grandeurs. 60-1

TABLEAUX POUR L'EXPOSITION

Samedi dernier, plusieurs magnifiques tableaux étaient exposés dans l'étude de MM. W. Notman & Son, coin de la rue Ste-Catherine et du Carré Phillips. On remarquait entre autres des tableaux que la compagnie de navigation Richelieu et Ontario se propose d'envoyer à l'exposition pan-américaine de Buffalo. Ces peintures représentent les plus beaux steamers de la compagnie, le "Toronto" et les "Kingston". Il y a aussi un tableau représentant Montréal vu de la montagne et un autre représentant Québec vu de Lévis. On voit aussi le manoir Richelieu, de la Malbaie et l'hôtainement apprécié à l'exposition en bleaux magnifiques représentant les Mille-Iles et le Cap Trinité, sur la rivière Saguenay. Chacun de ces tableaux est une œuvre d'art et ce travail de la maison Notman sera cerse très riche. Le coroner a été avermême temps qu'il donnera une idée des beautés qui se rencontrent sur le parcours des steamers de la compagnie Richelieu.

MLLE PORTEOUS BLESSEE

Mademoiselle Porteous, fille de M. Charles E. Porteous, secrétaire de la North Star Mining Company, s'est fait légèrement blesser, hier après-midi. Elle montait à cheval, quand un mouvement inattendu de sa monture la précipita sur le pavé. Hier soir, la jeune fille prenait sensiblement du mieux.

LA REFORME MUNICIPALE

Il y aura ce soir, au No 4, rue du Grand Tronc, une assemblée de l'Association de Réforme municipale. Au cours de la séance, on procédera à l'élection des officiers et plusieurs questions d'une grande importance seront soumises à la discussion.

EPOUSAILLES DE NAINS

Le mariage des deux nains de la troupe des "Liliputians" qui devait avoir lieu samedi soir au Richelieu, au milieu des grandes réjouissances des membres de la troupe, a été célébré vendredi soir, à l'hôtel Queen, sans tambour ni trompette.

Les nouveaux mariés en sont venus à cette décision parce que le ministre-nain de Chicago, M. Sproule, qui devait venir ici célébrer ce mariage, en a été empêché par la mort de sa femme.

Les petits époux sont partis ce matin pour Ottawa, où ils passeront la semaine avec les autres membres de la troupe.

D'après les avis officiels, la récolte du blé d'hiver a souffert des intempéries ; cependant l'ensemble promet une récolte satisfaisante, excepté sur la rive droite de la Theiss, où elle sera à peine moyenne. Le seigle d'hiver, l'orge et l'avoine ne donneront qu'une pauvre récolte.

AVIS AUX MERES.—Le Sirop Calmant de Mme Winslow (Mme Winslow's Soothing Syrup) devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage le petit malade immédiatement : il produit un sommeil naturel, paisible en soulageant l'enfant de sa douleur et le petit chérubin s'éveille aussi brillant qu'un bouton de rose. Il est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit ses gencives, diminue la douleur, fait disparaître les gaz, régularise les intestins, et c'est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de sa dentition ou autres causes. Vingt-cinq centins la bouteille. Soyez certain de demander le Sirop Calmant de Mme Winslow. 161 1 an

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

Les marchés sont plus irréguliers—La France est en hausse

Le marché du comptant est tranquille à Liverpool. Le blé ne change pas et le maïs recule d'environ ¼d.

Pour livraison future, le blé de juillet ouvrait tranquille et en hausse de 1-8d., tandis que celui de septembre ne changeait pas.

Le maïs de mai est nominal, celui de juillet descend de ½d ainsi que celui de septembre.

A Londres, le blé en passage est plutôt plus aisé comme le maïs.

Les exportations Russes ont été durant la semaine 1,952,000 minots de blé contre 1,312,000 la semaine précédente ; 960,000 minots de maïs contre 40,000.

Les expéditions du Danube se chiffrent par 376,020 minots de blé, contre 488,-000; 356,000 minots de blé contre 192,-000.

L'Australie a envoyé à l'Angleterre 240,000 minots de blé contre 232,000. Les livraisons des fermiers Anglais ont été les mêmes que précédemment.

Anvers est tranquille à 17fr1-8 pour le blé roux d'hiver No 2.

Paris est fort sur des nouvelles de température contraire à la récolte. Le blé gagne 25 et 30 centimes, suivant l'option et la farine 40 à 55 centimes.

Chicago et New-York ouvrent à peu près aux prix de clôture de samedi, mais tandis que le premier de ces marchés fléchissait, le second haussait, sur de bonnes ventes à l'Europe.

Toronto voit le blé soutenu, la farine plutôt aisée, l'orge, le seigle, le maïs et les pois soutenus, l'avoine ferme et la farine d'avoine en avance de 20 cents.

A Montréal, la demande est toujours assez active et l'on fait quelques affaires, mais pas autant que l'on désirerait.

Les arrivages ont été : Par chemin de fer : Blé, 50,800 minots ; pois, 6,400 ; avoine, 33,000 ; maïs, 35,700 ; seigle, 12,500 ; farine, 150 barils.

Par eau : Blé, 167,583 minots ; seigle, 15,431 ; farine 1,000 barils.

MARCHE DE CHICAGO

(Cours fournis par la maison Bartlett, Frazer & Co, 39 rue St-Sacrement).

	OUV.	MAX.	MIN.	CLOT.
BLÉ :				
Mai	72⅜	72⅝	71⅞	72⅛
Juillet	72½	72⅞	71⅞	72⅜
MAIS :				
Mai	53 50	53	50	51
Juillet	46⅝	46⅝ ½	45⅞	46⅜ ½
AVOINE :				
Mai	28	28⅜	28	28⅛
Juillet	26⅝ ½	[illegible]	26½	26½
LARD :				
Mai	.....	.....	.....	14.85
Juillet	14.82 85	14.95	14.82	14.95
SAINDOUX :				
Mai	8.00	8.00	8.00	8.00
Juillet	7.95	7.95	7.95	7.95
COTES :				
Mai	8.05 07	8.10	8.05 07	8.07
Juillet	7.90	7.90 92	7.87	7.90 92

GRAINS EN MAGASIN A MONTREAL

Le tableau suivant indique la quantité de grains en magasin à Montréal aux dates indiquées :

	4 Mai. 1901.	27 Avril. 1901.	5 Mai. 1900.
Blé	299,757	327,108	100,573
Maïs	38,383	11,133	9,049
Pois	122,523	119,730	44,042
Avoine	336,138	378,482	484,984
Orge	46,348	52,040	13,551
Seigle	27,503	18,743	2,595
Sarrasin	18,585	15,040	10,410
Farine	24,660	24,369	20,709
Farine d'avoine	211	154	257

GRAND TRONC

Recettes du 22 au 30 avril :

1901	$694,599
1900	605,939
Augmentation	$ 88,660

LA BOURSE

Le Pacifique touche 105 à Montréal

La bourse de New-York était littéralement affolée à l'ouverture, les opérateurs achetant des lots de 1,000 à 25,000 parts des principales valeurs, d'où une avance considérable qui dégénéra ensuite en irrégularité. Londres avait escompté le mouvement et réalisé des gains de 1 à 2 points sur certaines valeurs, gains atteignant jusqu'à 4 7-8 pour le St-Paul. Les consolidés perdent à Londres 3-16 au comptant et ¼ à terme. Le Pacifique gagne 2 à 104¾, et le Grand Tronc perd ¼ à 12 1-8.

A Montréal, le Pacifique fait fureur ; avec Richelieu et Dominion Cotton c'est pour ainsi dire, la seule valeur achetée. L'ouverture se fait à 101¼, soit une hausse de 1 point sur samedi et progressivement le cours monte à 105, prix de la fermeture, avec une avance de 4½ points, 4039 parts changent de mains. Le ton général est fort et à la hausse. Les tramways de Montréal gagnent 1 ; Richelieu 1¾ ; le Gaz et Twin City ¾. Dominion Cotton est plus faible et perd ½.

BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 6 Mai 1901.

VALEURS	3 Mai 3.00 P.M. Demande	Offre	6 Mai 3.00 P.M. Demande	Offre
Pacifique Canadien	100⅜	100¾	105	104⅞
Duluth Com.	6½	6	7	6½
" Pfd.	16½	14	17	15¾
Montreal St.R'y	283	282	284	283¾
" " nouveau	278	277	279	278
Toronto St.R'y	110½	110	110½	112
Halifax "	95	91½	93¾	91
St-Jean "	117½	116	117½	116
Twin City Transit	75¼	75⅜	75¾	75⅝
" " " Pfd.	143	140	.....	.....
Cie Rich. & Ontario	116¾	116	118	117⅜
Cable Commercial x d	187	185	185	184¾
Télégraphe Montréal	170	166	175	168
Téléphone Bell, xd	175	170	175½	172
Gas, Montréal	244	243½	245	243½
Halifax Heat Light	.....	.....	.....	.....
Royale Electrique	244	243½	244	243
Coton, Montréal	132½	128	134	128
" Dominion	72	69	71¼	70¾
" Can. Coul.	.....	65	.....	.....
" Marchands	.....	.....	.....	.....
" Montmorency	110	105	110	.....
MINES.				
War Eagle	16	13¼	18	15
Republic	25	10½	22	20
Payne	29	26½	30	28
Montreal London	3	2	3	.....
Virtue	12	10	15	10
North Star	.....	.....	55	50
Dominion Coal Com.	37½	36	38	36
" " " Pfd	117	.....	.....	115
Inter. Coal Com	55	.....	55	.....
" " " Préf.	100	.....	100	.....
Flemigtn Coal & Coke	.....	.....	.....	.....
BANQUES				
Banque de Montreal	.....	258½	265	258
" Ontario	.....	124	.....	124
" Molsons	202	198	200	199
" Toronto	250	.....	250	240
" B.N.A.	.....	127½	.....	127½
" Marchands	.....	.....	.....	159¾
" Royale xd	180	175	180	175
" de la N.E.	235	232	235	232
" des Cant. de l'E.	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp Co.	115	..	115	.....
Loan Mortgage Co	.....	.....	.....	.....
National Salt	47	44	45	43
" Pfd	79	77	78	75
Can. General Elec Co.	.....	.....	.....	.....
Banque Commerce	.....	157½	.....	.....
" Hochelaga	146	.....	146	.....
" Ottawa	.....	.....	106	.....
" Union	105	.....	.....	.....
" de Québec	.....	.....	.....	.....
" Nationale	.....	.....	.....	.....
N. W. Laud	.....	.....	.....	.....
DEBENTURES				
Com. Cable Coupon	104	102	104	102
Com. Cable Regtd	104	.....	60	.....
People's Heat & Light	60	.....	104	100
Halifax Electric Ry	104	110	112	110
Land Grant	112	.....	.....	.....
Can. Col. Cotton Bds.	.....	110	111	110
Dominion Coal Bds.	.....	.....	105	.....
Laurentide Pulp	105	.....	.....	.....
Bell Telephone	.....	.....	.....	.....
National Salt	.....	.....	.....	.....
Imperial	.....	.....	.....	.....
Windsor H.	.....	.....	.....	.....
Dom. Iron & Steel Com	37½	37½	38	36½
" " " Pfd.	86	85½	88	86
" " " Bds.	88½	87½	88½	88½

VENTES DE L'AVANT - MIDI.

Can. Pac., 475 à 101¼, 25 à 101 5-8, 75 à 101⅜, 20 à 101½, 100 à 101 7-8, 325 à 102, 14 à 102, 25 à 102, 25 à 102 5-8, 105 à 102¼, 125 à 103, 25 à 103¼, 25 à 103 1-8, 75 à 103, 75 à 102¾, 13 à 102½, 275 à 102¾, 150 à 103½, 325 à 103¾, 225 à 104, 25 à 103 7-8, 225 à 104, 125 à 103¾, 250 à 104, 100 à 104¼, 125 à 104 3-8, 225 à 104 ½, 250 à 104¾, 75 à 104 7-8, 25 à 105

Mo. St. Ry., 50 à 283¼, 425 à 284.

Rich. & Ont., 12 à 115¾, 50 à 116½, 161 à 116½, 2400 à 116½, 15 à 116½, 50 à 117, 25 à 117¼, 525 à 117½, 75 à 117¾.

Twin City, 25 à 75 7-8.

Mo. Gas, 550 à 243, 25 à 243½, 100 à 243¾.

Com. Cable, 50 à 185.

Com. Pulp. Cable Bds., 5000 à 102.

Dul. Com., 50 à 6½.

Mo. Cotton, 5 à 129.

Mchts. Bk., 2 à 160.

Dul. Pfd., 500 à 16.

War Eagle, 500 à 15.

Dom. Cotton, 150 à 70¾, 550 à 71, 50 à 70¾, 26 à 71, 25 à 71, 100 à 71½.

Dom. Steel Pfd., 2 à 86½.

Dom. Steel Bds., 14000 à 88¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac.— 275 à 111½, 381 à 111, 100 à 111 1-8, 525 à 111, 250 à 111¼, 25 à 111, 25 à 110¾, 50 à 111, 25 à 110 7-8, 25 à 111, 25 à 110 7-8, 20 à 111, 25 à 110, 25 à 110 1-8, 50 à 110¼, 6 à 110, 150 à 110, 25 à 110 ¼, 20 à 110, 175 à 110½, 25 à 110 5-8, 75 à 110 1-8, 150 à 110, 150 à 110.

Dul Com.— 25 à 7½, 400 à 8, 200 à 8, 50 à 8 1-8.

Tor. Ry.— 50 à 110½, 15 à 111.

Twin City.— 25 à 75 7-8.

Dul prf.— 25 à 18½, 100 à 19.

New Mont St.— 4 à 277.

No. Star, 1000 à 55.

Do. Cotton, 50 à 71, 50 à 71.

R. & O. Co., 75 à 118, 150 x 117¾, 25 à 118, 500 à 118, 18 à 118, 25 à 119½, 25 à 120, 50 à 119, 90 à 119, 25 à 119¼, 50 à 119, 200 à 119½, 25 à 120.

Com. Cotton Bds., 2000 à 99½.

Mtl. Télég., 52 à 170.

Do. Steel, 4000 à 88¾.

—o—

COMPENSATIONS DU CANADA

Les compensations des banques des principales villes de la Puissance du Canada, ont été cette semaine :

		Augmentation.
Victoria	482,567	12.8 p.c.
Montréal	16,543,773	29.5 p.c.
Toronto	12,242,335	35.2 p.c.
(x) Winnipeg	1,843,589	8.3 p.c.
Halifax	1,503,559	11.9 p.c.
Hamilton	1,003,933	16.0 p.c.
St-Jean N. B.	705,841	1.5 p.c.
(x) Vancouver	732,746	3.5 p.c.
Totaux	35,058,343	25.4 p.c.

(x) Diminution.

ETAT DES BANQUES DE NEW-YORK

New-York, 4.— L'état hebdomadaire des banques de New-York se lit comme suit :

Prêts, augmentation	$6,000,300
Dépôts, augmentation	2,321,100
Circulation, diminution	122,000
Monnaie légale, diminution	344,200
Espèces, diminution	4,855,100
Surplus, $10,980,100, diminution	5,779,875

LE MARCHE MONETAIRE

Les cours suivants nous sont fournis par MM. GARAND, TERROUX & CIE, banquiers et courtiers, 116 rue St-Jacques.

ENTRE BANQUES	ACH.	VEND.
N.Y. Funds	1-64	1-32
Stg. 60 jours	9 1-64	9 1-16
Stg. demande	9¾	9 13-16
Stg. Cables	9 15-16	10
Stg. traites de commerce, 60 jours	8½	....
Stg. traites de commerce, 3 jours	9⅛	....
Francs, longue éch	5 18¾	1-16
Francs, brève éch	5 15	1-16
AU COMPTOIR		
N.-Y. Funds	1-8	¼
Stg. 60 jours	9¼	9½
Stg. demande	10	10¼
Stg. Cables	10½	....
Francs brève éch	5 13⅛	....

Prêt à demande à Londres à 3½ p. c. New-York 4-6 ; Banque d'Angleterre 4 p.c.

—o—

BOURSE DES VALEURS MINIERES

Quotations fournies par M. DeBlois-Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice, Tél. Main 3828.

Valeur au pair		Vente	Achats.
$1.00	Payne	30	27
1.00	War Eagle	20	15½
1.00	Republic	21	19½
1.00	North Star	59	....
.24	Virtue	11½	10½
1.00	Montreal & London	2½	1¼
1.00	Big Three	2	1
1.00	Brandon & Golden Cr.	4	....
.10	California	5	2½
1.00	Can. Gold Fields Syn.	6	5
1.00	Cariboo Hydraulic	....	144
.25	Evening Star	7	2½
1.00	Gold Hills Developing	2½	....
1.00	Knob Hill	65	55
1.00	Monte Christo Con.	2	....
1.00	Montreal Gold Fields	2½	....
.25	Noble Five	8	2½
1.00	Novelty	¾	½
.10	Old Ironsides	90	75
1.00	Virginia	2½	....
1.00	Rambler Cariboo	29	20
1.00	Bullion	25	....
1.00	Morrison	6½	....
1.00	Golden Star	7	....
1.00	Slocan Sov	3½	2
1.00	Winnipeg	....	....
1.00	Dear Trail Cons	2¼	
1.00	Dupont Mg Co	25	1
1.00	—:Stock non inscrits—		
1.00	Decca	....	
1.00	Dominion Cons	3¼	....
1.00	Oregon x d	8	6½
1.00	Granby Smelter	50	48
1.00	Majestic	5½	4
1.00	Fairview	....	2½
1.00	Giant	4	...
1.50	White Bear	3¼	5½
1.00	Crey Eagle	65	55
1.00	Certainty	5½	

VENTES DES VALEURS MINIERES

Republic.— 3000 à 19½.
Payne.— 1000 à 28, 500 à 28.
Deer Trail Cons.— 1000 à 2.

VENTES DE L'APRES - MIDI.

Slocan Sov., 1500 à 3.
War Eagle, 1500 à 16.
Centre Star, 500 à 30.

OU ETAIT LA POLICE ?

Dans la nuit de samedi à dimanche, trois bandits ont attaqué et battu un résident de la rue Lagauchetière. La victime a poussé des cris qui ont mis tout le quartier en émoi. La police n'est pas venue, mais des citoyens ont mis en fuite les bandits et ont été reconduire la victime à sa résidence, 432 rue Lagauchetière.

VOL SUR LA PERSONNE

Le détective Lamouche a arrêté hier soir, un nommé Adrien Bechoq, sous soupçon de vol sur la personne. Bechoq a comparu ce matin, devant le juge Desnoyers et a protesté de son innocence. Son procès a été fixé à mercredi prochain.

ELLE EST FOLLE

Une veuve du nom de Mary McCabe a perdu subitement la raison. Elle a comparu ce matin devant le recorder qui l'a renvoyée en prison pour être examinée par le docteur Bouchard.

La pauvre femme est mère de deux enfants.

LE TRAMWAY INCLINE

Le chemin de fer incliné fonctionne depuis samedi, en dépit de la décision de la commission des parcs et traverses, à l'effet de le faire enlever immédiatement. Il est vrai que cette décision n'a pas encore été ratifiée par le conseil.

Le billet de retour se vend toujours huit centins, bien que la compagnie se soit montrée disposée à en réduire le prix à 7 centins en retour d'un renouvellement de privilège.

ST-EUSTACHE
HOTEL RIVIERE DUCHENE
Tenu par M. Cleophas Larin.
25 CHAMBRES
Grande salle d'échantillon pour les commis-voyageurs, chaloupes, etc., à la disposition de tout le monde. Voitures à tous les trains. 55 1m

CASTEL DES MONTS
STE-AGATHE DES MONTS
OUVERT DEPUIS LE PREMIER DE MAI
Ce magnifique Hôtel est bâti sur une Ile réunie à la terre ferme par un pont. Ecrivez pour plus amples informations à
LS. BEAULIEU, Ste-Agathe des Monts.
56-1m

HOTEL IMPERIAL
Rebatie de nouveau et le plus grand, pouvant loger 100 personnes et plus, coin des rues du Lac et Principale, Hull. Situé à 2 minutes de marche du palais de justice, du bureau de poste et des banques, pourvu des améliorations les plus modernes. Chars électriques, des gares à l'hôtel. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs, pension, vins et liqueurs de première classe.
JACQUES GOYETTE,
58-2m Propriétaire.

Excellente Maison de Pension à Lanoraie
On trouvera à mon hôtel tout le confort désirable durant la belle saison. Chambres spacieuses, bonne table, etc. etc., A proximité des bateaux, du quai et de l'eau. Prix spéciaux pour familles.
J. B. SANREGRET, Prop.,
58-1m. Lanoraie.

HOTEL PELOQUIN, Back River
Le plus fashionable et le plus populaire rendez-vous des promeneurs. Belle route carrossable. Vins excellents et fine cuisine. "Petits Diners", une spécialité. Tramways électriques du Mile-End à toutes les 15 minutes. — JEFF M. DORAN, Prop. Adresse : Ahunstic, P.Q., Phone gratis. Est 447. 1-s-jno

Hotel Longhan
En face de la Station de Rimouski P.Q. Repas et chambres à toute heure. Magnifiques salles d'échantillons à l'usage des commis-voyageurs. Prix modérés. LS. LENGHAN, Prop. 60-1m

PENIBLE ACCIDENT

Deux jeunes gens noyés à Shawinegan

(Dépêche spéciale)

Shawenegan Falls, Q., 6.— Cette après-midi, à 1 heure, deux jeunes gens, M. Wilfrid Richard, âgé de 20 ans, et M. William Blackburn, 21 ans, se sont noyés accidentellement dans le St-Maurice. Les deux infortunés étaient de Shawenegan.

LE MARCHE AUX POISSONS

La commission des marchés s'est réunie ce matin et a décidé de faire au conseil un rapport demandant qu'une somme de $800 prise sur les crédits votés pour les réparations aux abattoirs de l'Est et de l'Ouest soit affectée au transport de la bâtisse servant de marché à poisson au marché Ste-Anne, sur le terrain situé au coin des rues Berri et des Commissaires. La commission s'est ensuite occupée des affaires de routine.

E. W. Grove
Cette signature est sur chaque boîte des vraies Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un jour.

Melbourne, 6.—Le duc et la duchesse de Cornwall ont débarqué du steamer "Ophir" cet après-midi à 2 hrs.

R. Wilson - Smith
Courtier en placement de fonds
151, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
Obligations du gouvernement,
Obligations municipales,
Obligations industrielles.
Un grand nombre de placements de fonds très avantageux toujours à la disposition du public.

—LA—
Cie Bartlett-Frazier
DE ONTARIO, (Limitée)
Grains, Provisions, Stocks, etc.
EXPORTATEURS ET EXPEDITEURS
Ventes sur livraisons futures de grains, provisions et Stocks. Communication télégraphique particulière avec le Board of Trade, de Chicago, et les Bourses des produits, valeurs, café et coton, de New-York. Lettre quotidienne sur le marché fournie aux clients. Adresse :
H. J. COON, Directeur, Gerant.
39 Rue St-Sacrement, Montréal
l-m-v-jno

'WELLINGTON'
BICYCLES AMERICAINS
De la plus haute qualité aux
PRIX DU GROS
CAVERHILL, LEARMONT & CO
60 5

AUX ACTIONNAIRES DE

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY,
THE MONTREAL GAS COMPANY,
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY, THE MONTREAL GAS COMPANY et THE ROYAL ELECTRIC COMPANY, que les livres de transfert des trois Compagnies sont au bureau de la "ROYAL TRUST COMPANY", dans la bâtisse de la banque de Montréal, et que tous les transferts ou acceptations d'actions d'aucune des trois Compagnies peuvent être effectués là, en personne ou par procureur, entre 10 heures a.m. et 4 p.m.

Les personnes désireuses d'échanger leurs actions de la "Montreal Gas Company", ou de la "Royal Electric Company", pour des actions de la "Montreal Light, Heat & Power Company", peuvent obtenir leurs certificats de nouvelles actions au même bureau.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY,
H. H. HENSHAW, Séc.-Trés.

THE MONTREAL GAS COMPANY,
W. W. MOORE, Séc.

THE ROYAL ELECTRIC COMPANY,
H. H. HENSHAW, Séc-Trés.

60-6

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans la "LA PATRIE"

Emploi demandé....... Chambre à louer....... Trouvé....... Situation vacante....... Agents demandés....... Employés demandés.. Servantes demandées. Maison à louer....... A vendre....... Propriété à vendre....... Perdu.......	20 mots ou moins, 3 insertions 25c

Epargnez du temps et les frais, de venir au bureau de LA PATRIE pour vos petites annonces. Laissez-les à nos succursales. Les annonces sont prises là aux mêmes conditions qu'à notre bureau principal.

Pharmacie BARIDON
Coin St-Denis et Ste-Catherine.
Epicerie VAILLANCOURT
Coin St-Denis et Mont-Royal.
Pharmacie ROY
347 Ste-Catherine, Angle rue Préfontaine.
Pharmacie PICOTTE
717 Ste-Catherine.
M. LEPINE
877 Notre-Dame, Maisonneuve.
Pharmacie McDUFF
1980 rue Saint-Jacques, St-Henri.
Pharmacie WOOLLEY
Coin Seigneurs et Notre-Dame.
Pharmacie BRAULT
651 rue St-Laurent.
Pharmacie BARBEAU
Rue Ontario, Coin St-André
Librairie CHAPMAN
2407 rue Ste-Catherine.
Pharmacie PREVOST
Coin St-Denis et Roy.
Pharmacie BARNABE
1100 rue Ontario
Pharmacie SEGUIN,
3565 rue Notre-Dame, St-Henri
A ST-HYACINTHE
G. ST-JEAN
Coin des rues Cascades et Mondor

EMPLOI DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville, mains d'œuvre de toutes sortes fournies.

On trouvera à ce bureau : Des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des cuisiniers, des bouchers, des gardes - malades, des femmes de journée, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des aides de cuisine, des charpentiers-menuisiers, des blanchisseurs, des peintres, un polisseur de meubles, des ferblantiers, des poseurs d'appareils de chauffage, des cultivateurs, etc.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Vous faut-il une servante ? Des centaines lisent chaque jour les petites annonces de "LA PATRIE."

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE
IMMEDIATEMENT
50 Charretiers
Angle des rues
ST-PIERRE et LEMOINE.
58-3

ON DEMANDE — Chevaux et voitures. S'adresser à la Montreal Quary Compa-

ON DEMANDE — La "National Life Assurance Company" du Canada a besoin d'un jeune homme intelligent et actif, ayant de l'expérience, comme Inspecteur des Agences de la Province de Québec. S'adresser au Bureau principal, Temple Building, Toronto. 55-6

ON DEMANDE à acheter des polices d'assurances sur la vie. M. J. Doherty, 180 rue St-Jacques. 53-8

ON DEMANDE des peintres au No. 210 St-André, M. J. B. Pauzé. 58-3

ON DEMANDE des menuisiers. S'adresser à F. A. Grothé, 6 rue Cuthbert. 58-jno.

ON DEMANDE une bonne couturière dans les matinées et deux apprenties. S'adresser 15 rue St-Edouard. 58-3

ON DEMANDE une bonne fille sachant écrire, petite famille, bons gages. S'adresser le soir entre 6 et 8 heures No 167 Ave Laval. 58-3

ON DEMANDE un homme avec $1,000 comme associé pour faire breveter et livrer au commerce une nouvelle et très utile invention. Adresser l'application par lettre à "La Patrie", à M. Rousseau. 59-3

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille pour avoir soin d'un bébé et aider au ménage. Peut coucher chez elle si elle le préfère. S'adresser 147 rue Selby, Westmount.

ON DEMANDE un ouvrier d'expérience pour travailler sur sticker. Joseph Paquette, 59 Lacroix. 59-3

ON DEMANDE des menuisiers-charpentiers et des journaliers. S'adresser à F. Sauvageau, 106 rue Saint-Antoine. 59-3

ON DEMANDE des plâtriers. S'adresser 168 rue Wellington.

SERVANTE. — On demande une servante, capable pour une petite famille ; bons gages ; s'adresser à 39 Bishop (famille canadienne). 51-jno.

ON DEMANDE un jeune homme pour conduire une voiture de boucher. S'adresser 32 et 33 marché St-Laurent. 60-3

ON DEMANDE des bonnes couturières et un compagnon tailleur couturier, No 1207 rue St-Jacques. 60-3

SERVANTE.— On demande une servante générale avec références pour une famille de deux personnes : 496 rue St-Denis. 60-3

SITUATIONS VACANTES.— On demande immédiatement encore quelques hommes et quelques femmes pour tricoter à la maison, dans cette localité. Nous fournissons la machine, les accessoires et le matériel et nous garantissons un ouvrage permanent. Ne soyez pas paresseux. The People's Knitting Syndicate Limited. Bureau principal, bâtisse McKinnon, Toronto. 1-mer-v 1m

A LOUER

A LOUER — Une bonne boulangerie, avec bâtiment et un bon logis, à bonne condition. S'adresser à M. ALEXIS POTVIN, Moosup, Conn. 59-3

A LOUER. — Joli haut de maison, contenant onze pièces, No 22, Avenue Duluth, près du Parc Logan. Loyer modéré. Communications facile par le tramway des rues St-Denis et Amherst. S'adresser sur les lieux. j-n-t

A LOUER.— Magasin 3115 rue Notre-Dame, loyer modéré pour un locataire recommandable, aussi logement au-dessus. Six appartements ; ensemble ou séparés, 465 rue St-Antoine.

BON ETABLISSEMENT à louer, ayant toujours servi comme magasin de chaussures. Conditions faciles. S'adresser au No 281 rue Notre-Dame. 56-6

CHAMBRE meublée pour Monsieur. Famille privée au No 317 rue Dorchester. 58-5

CHAMBRE A LOUER. — On trouvera à louer au No 29 rue Dubord, dans une famille française, une magnifique chambre à louer avec tout le confort désirable. 52

A VENDRE

A VENDRE. — Un cheval. Prix $15. S'adresser 26 ruelle Bronsdon. 58-3

A VENDRE — Deux des plus beaux pianos Carrés, au son le plus doux, admirable, qui aient jamais été vus ou entendus à Montréal. Un par Steinway & Sons; l'autre par Hardman, de New-York. Nous accepterons $160.00 et $175.00 pour chacun de ces pianos et nous accepterons des paiements aussi bas que $5.00 par mois. Cie Lindsay - Nordheimer, No. 2366 rue Ste-Catherine. 59-2

A VENDRE, une voiture couverte à deux sièges, en bon ordre. S'adresser 527 rue St-Louis, Mile End, coin rue St-Laurent. 59-6

A VENDRE.— Un magnifique cheval noir trottant 2.45. Sain, doux, sans défaut, prix modéré. S'adresser L. Boucher, 3,432, Notre-Dame, coin Lacroix, St-Henri. 59 6

A VENDRE

A VENDRE. — Bargains dans les Pianos, pour argent comptant. Piano Cottage $40. Piano Carré "Vose" de Boston $60. Piano droit Williams, 7 octaves $100.00. Piano droit presque neufs, vendus à bas prix, à $7.00 par Leach, 2440, rue Ste-Catherine, entre les rues Stanley et Drummond. Pianos droit neuf $160.00. Magasins de Pianos de mois. 58-3

A VENDRE. — Oeufs provenant de mes "Minorques" noires et de mes "Plymouth Rock" rayées qui ont obtenu le 1er prix. $1.50 la couvée de 15. S'adresser à Alex. Dewitt, Montréal-Ouest. 57-6

A VENDRE.— Taureaux Ayrshires enregistrés, No 10,863 Lord Minto, né le 16 mars 1899 ; No 12,609 Fabiolus, né le 17 mars 1900 ; No 12,610 Néron, né le 13 mars 1900. D. A. Lafortune, No 46 rue St-Vincent, Montréal. 54-12

A VENDRE — Cottage de deux étages, 8 pièces et le passage, terrain 42 x 110, coin rue, arbres fruitiers, bargain, pour un bon acquéreur, 1019 Bélanger, Boulevard St-Denis. 27-av.4-m

ELEVAGE DES VOLAILLES—A vendre, traité complet sur l'élevage des volailles, canards oies, dindes, constructions de poulaillers, couveuses, éleveuses et autres accessoires de basse-cour. Prix 10 cents par la malle. O. Rolland, 373 rue Saint-Paul, Montréal. 1 av. 1m.

MACHINES A VENDRE à sacrifice, toutes les machines pour manufacturer les renforts et fausses semelles, une chance qui ne s'offre pas tous les jours. S'adresser 87 rue Common. 58-6

DIVERS

$75,000 à prêter à la ville ou à la campagne, sur obligations, assurances, ou billets. Plusieurs propriétés à échanger. Osw. Chaput & Cie., Chambres 20-21, Edifice "La Presse" 60-3

ON DEMANDE à acheter un engin et bouilloire de 15 à 20 forces en parfait ordre. S'adresser 350 Avenue Hôtel-de-Ville. 59-3

ON DEMANDE pour exploiter une nouvelle et utile invention à emprunter $1,000, hypothèque sur le brevet. Adresser l'application par lettre à "La Patrie", à M. Rousseau. 59-3

ON DEMANDE à acheter des barils vides d'huile ou de goudron. S'adresser The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington.

ON TROUVERA des bonnes chambres à louer au No 130 rue St-Denis. 57-3

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2400, F. X. Renaud, demandeur vs De E. Dubeau, défenderesse. Le 15ème jour de mai 1901 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires de la dite défenderesse, au No 1201 rue Ontario, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en deux showcases, etc.

Conditions : Argent comptant.
E. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 6 mai 1901.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1295, J. T. L. Maggs, demandeur vs Blanche Shonfeld, défenderesse.

Le 15e jour de Mai 1901, à dix heures de l'avant-midi, au No 111 Avenue Laval, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en valises, gravures, livres etc.

Conditions : argent comptant.
S. C. MARSAN, H.C.S.
Montréal, 4 Mai 1901.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 518 Wilfrid Gariépy, demandeur vs A. Gauthier, défendeur.

Le 15e jour de Mai 1901, à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 16 Carré Victoria, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitres, corsets, etc.

Conditions : argent comptant.
S. C. MARSAN, H.C.S.
Montréal, 4 Mai 1901.

Avis de Brevet d'Invention

WILLIAM JOHN BREWER, Pimlico, Londres, et JOHN EDWARD COOPER de Withernsea, York, Angleterre, les propriétaires du Brevet Canadien No 63041 comprenant des améliorations dans les véhicules automobiles, sont prêts à accorder des licences pour l'usage de la dite invention brévetée ou autrement en disposer.

Les demandes devront être faites à OWEN N. EVANS, Solliciteur de Brevets d'Inventions et Expert, Temple Building Montréal. 60-6

P. LAFRANCE J. E. PATENAUDE

Bargains Extraordinaires
DANS LES RIDEAUX
ET NETS A LA VERGE

Ayant acheté d'une manufacture européenne un très fort lot de très beaux Rideaux en Net Nottingham et Brussels, nous vous offrons d'IMMENSES BARGAINS pour........... Cette Semaine

RIDEAUX

[BRUSSEL NET] les qualités les plus fines, dessins choisis, qui se vendaient au gros, par les manufacturiers à

	$4.50	$4.95	$5.75	$6.25 et	$6.95
Nous vendions à	$3.00	$3.16	$4.00	$4.40	$4.80

RIDEAUX

[NOTTINGHAM NET],—Quiconque connait ce qu'est le Rideau Nottingham, s'empressera d'enlever ces Bargains sans précédent. Les Rideaux que la manufacture vendait au gros à

	$1.10	$1.25	$1.65	$1.90	$2.25	$2.50 et	$3.50
Ici à	85c	95c	$1.25	$1.50	$1.75	$2.00	$2.75

Ces lignes sont de réelles valeurs et chacun voudra en bénéficier.

P. Lafrance & Cie
Coin St-Laurent et Dorchester,
MONTREAL

Beau et chaud

Toronto, 6. — Temps beau et chaud. Mardi, temps beau et chaud; pluie dans la soirée.

OBSERVATIONS

Il a fait bir, dans Ontario, une chaleur estivale, mais la température est restée fraîche à l'est de Montréal. Il est probable que le temps sera incertain après aujourd'hui dans la région des lacs, et qu'il y aura des gelées le matin, mercredi ou jeudi.

Températures maxima et minima.—Calgary, 32, 30; Winnipeg, 34, 34; Parry Sound, 56, 42; Toronto, 52, 48; Ottawa, 52, 40; Montréal, 48, 40; Québec, 42, 36; Pointe-au-Père, 42, 32.

LA POPULATION DE LONDRES

Le recensement de Londres pour 1901 est terminé. Il donne à la grande ville une population de 4,536,084 âmes. En 1881, Londres comptait 3,815,440 individus; en 1891, 4,221,452, et en 1896, 4,411,710.

On constate ce fait qui est particulier, d'ailleurs, aux grandes villes: la population quitte le centre et se dirige vers les extrémités.

L'HYGIENE DES RUES

Une délégation de conseillers municipaux de Paris et de conseillers généraux de la Seine est allée visiter, à Londres et dans les principales villes anglaises, les usines dans lesquelles ont détruit les ordures, et étudier les systèmes employés pour l'assainissement des rues. Ils se sont rendus à Hornsey, près Londres, où on leur a montré comment, avec les ordures, on faisait des pavés pour les chaussées.

Ils ont, en outre, visité Manchester, York et quelques autres villes.

A OTTAWA

M. W. W. Smith, un apôtre de la tempérance, parlant sur ce sujet, à Ottawa, la semaine dernière, a déclaré qu'il avait vu un plus grand nombre de jeunes gens ivres dans la capitale que dans aucune autre ville du Canada qu'il avait visitée depuis cinq ans.

NEGLIGENTS

Il paraît que les déposants de la banque Ville-Marie sont quelque peu négligents; une foule d'entre eux ne sont pas encore allés réclamer le second dividende de 5 pour cent.

VAUDREUIL ET DRUMMOND

On annonce que les élections partielles de Vaudreuil et de Drummond pourraient bien avoir lieu à la mi-juin.

La chambre de commerce de Londres se prépare à recevoir les délégués de la chambre de commerce de New-York, qui viendront visiter Londres prochainement. La délégation comprendra les principaux négociants de New-York, notamment MM. Carnegie et Pierpont Morgan.

CLUB LAURIER

L'assemblée régulière du club aura lieu CE SOIR, le 6 courant, à 8 heures, dans la salle des délibérations à l'angle des rues St-Laurent et Mont-Royal.

Après la séance il y aura réunion du comité de régie pour affaires très importantes.

Par ordre,

59-2 LE SECRETAIRE.

LE NOTAIRE FISET

Obtient son élargissement et quitte le bagne

Le notaire Fiset, qui a été condamné il à a deux ans à cinq ans de bagne, a été remis en liberté samedi, sous un "ticket of leave."

CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

L'honorable M. Turgeon, secrétaire de la province, est allé hier après-midi, accompagné de M. Ernest Pacaud, directeur du "Soleil" et de M. L. N. Patenaude, visiter le Club de Chasse à Courre à St-Lambert. M. le Dr Gauthier, président, et une centaine de membres du club l'ont reçu magnifiquement. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué M. le Dr Gauthier, M. le major MacKay, secrétaire; les docteurs Brosseau et Mignault, et MM. Geo. A. Simard, Daoust, Pelletier, Alloway, Arthur Prévost, A. E. Beauvais, Valiquette, A. Drouin, C. Théoret, etc., etc.

Après avoir visité la maison du club qui est une des plus belles résidences de la rive sud du St-Laurent, le chenil, le terrain du polo, la piste, le secrétaire de la province s'est retiré enchanté de la sympathique réception dont il avait été l'objet.

HOTEL PELOQUIN

Rivière des Prairies

Cette excellente maison est passée aux mains de M. Jeff. M. Doran, si avantageusement connu et depuis longtemps justement apprécié des Montréalais.

M. Doran veut maintenir la haute renommée de son hôtel et en faire le rendez-vous préféré des touristes et promeneurs.

Nous ne doutons nullement que l'hôtel Péloquin soit, durant la belle saison, la place fashionable et tout indiquée aux amateurs de bonnes choses qui se bourent en mangeant à une table bien fournie, où les primeurs abondent et où excellent les plats choisis.

M. Doran fera une spécialité de ces petits diners qui sont à propos, après une promenade au grand air.

Les communications avec l'hôtel Péloquin sont très faciles d'abord, par une route splendide pour voitures et bicycles, et ensuite par les tramways électriques qui partent à tous les quarts d'heure de Mile-End.

60-1

LA QUESTION DU PILOTAGE

Le nouveau projet de règlement soumis aux avocats de la commission du port ne vaut pas mieux que l'article 109 déclaré ultra vires

La question des élévateurs renvoyée à une assemblée spéciale

La Commission du Havre s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Robert Mackay.

Tous les commisssaires étaient présents, à l'exception de M. Allan.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal, le secrétaire donne connaissance des communications reçues depuis la dernière séance.

La Goderich Elevator Company fait des propositions à la Commission pour l'érection d'élévateurs. Cette question sera examinée en temps.

Il est décidé qu'une réunion spéciale sera tenue pour étudier la question des élévateurs et la résoudre.

Un vif débat s'engage sur la question de l'engagement du personnel requis pour exécuter les travaux du port et sur la question des recommandations faites par les commissaires en faveur des ouvriers faisant application. Renvoyé au comité des engagements.

On se rappelle que la commission avait reçu du Commerce maritime un projet de rédaction d'un nouvel article destiné à remplacer l'article 109 du règlement, déclaré ultra vires par la cour Supérieure. Les avocats de la commission consultés à ce sujet ont répondu par la lettre suivante:

Montréal, 4 mai 1901.

Monsieur Seath, secrétaire de la Commission du Havre.

Cher monsieur,

Suivant votre désir, nous avons examiné le projet du nouveau règlement soumis à la Commission par le commerce maritime en vue de pourvoir au remplacement de l'article 109.

Nous avons été et serons toujours d'avis que l'ancien article 109 ne dépassait pas les pouvoirs de la Commission et n'était pas en contravention avec l'article 73 de l'acte de pilotage. Cependant, deux jugements de la Cour Supérieure existent, dont on ne peut malheureusement porter appel, qui contredisent notre opinion et nous devons les accepter comme un précédent dans la question. Mais, s'il faut admettre que l'article 109 était ultra vires et en contravention avec l'article 73 de l'acte de pilotage, nous pensons que le nouvel article ainsi qu'il est formulé, ne constitue pas une amélioration de l'ancien et que, s'il était adopté par la commission, il n'améliorerait pas la position dans un cas analogue à celui du pilote Auger et que les commissaires se trouveraient en face des mêmes difficultés que précédemment.

Pour ces raisons, nous ne pouvons conseiller aux commissaires d'adopter cet article, à moins qu'ils ne croient pouvoir faire amender l'acte de pilotage.

Vos dévoués,

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON.

Le comité de pilotage se réunira cette après-midi à 2.30 heures, pour étudier la question.

UNE MORT ETRANGE

Le constable McNulty trouvé agonisant près de la voie ferrée, à la rue Atwater

A-t-il été victime d'un accident ou s'est-il suicidé ?

Hier matin, vers 2.30 heures, le constable Hart, attaché à la compagnie du C. P. R., traversait la ligne du chemin de fer à la rue Atwater, lorsqu'il remarqua sur la voie des traces de sang déjà coagulé.

Surpris, l'agent de police examina les alentours et découvrit bientôt un corps humain étendu près des rails. Comme le blessé semblait manifester encore des signes de vie, on fit mander une voiture d'ambulance qui transporta immédiatement le moribond à l'hôpital Général, où les médecins constatèrent bientôt que le pauvre homme n'avait plus besoin de leurs traitements.

Après plusieurs recherches, l'on découvrit que ce corps était celui d'un homme de police du nom de Thomas McNulty, domicilié au No 53 rue Aylmer. Samedi soir, il alla se mettre au lit en même temps que tous les membres de sa famille, mais il descendait peu après, et se rendit on ne sait où. Hier matin, comme il ne reparaissait pas, les parents se mirent à sa recherche et découvrirent enfin que le constable était exposé à la morgue. On rapporte qu'après la mort de sa femme arrivée il y a environ une semaine, McNulty avait des absences d'esprit vraiment inquiétantes.

S'est-il causé la mort ou a-t-il tout simplement été la victime d'un accident ?

Le coroner tiendra une enquête à ce sujet demain avant-midi.

LA GREVE DES CIGARIERS

Ces derniers fonderont-ils une manufacture ?

Pas d'entente en perspective

Les cigariers grévistes sont toujours fermes. Samedi après-midi, à une assemblée de l'Union à la salle de l'étiquette bleue, M. James Wood, second vice-président de l'Union Internationale, a adressé la parole aux grévistes pour les inviter à soutenir leurs principes. Il a aussi fait allusion au travail des enfants dans les manufactures demandant d'insister pour faire abolir cette coutume barbare. M. Wood a été chaleureusement accueilli.

L'idée d'ouvrir une manufacture soutenue et dirigée par les grévistes fait du chemin. On a maintenant un capital de $40,000 et les cigariers sont très enthousiastes.

D'un autre côté, les manufacturiers sont toujours calmes et attendent patiemment que les cigariers se rendent. Comme on le voit, la situation n'est guère améliorée.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un restaurateur bien connu de la rue Notre-Dame a tenté de se suicider, cet avant-midi, vers 10 heures, en se frappant avec un couteau, dans la région du cœur. Les blessures infligées ne mettent pas la vie du restaurateur en danger. Plusieurs médecins et un prêtre du séminaire ont été appelés auprès du blessé.

Le restaurateur en question souffrait depuis longtemps de la dyspepsie et de violents maux de tête.

Cet événement a causé un émoi facile à comprendre.

PERSONNEL

Parmi les passagers à bord du Lake Champlain vendredi dernier, se trouvait M. Daze Cyr en route pour Paris.

M. Cyr fera partie du personnel de la Compagnie de Traction.

PREVENU DE VOL

Les détectives Côté et Wilson ont fait l'arrestation d'un nommé Albert Desrosiers, âgé de 19 ans, et domicilié au No 528 rue St-André, sous l'accusation d'avoir volé du tuyau de cuivre chez MM. Blouin, Latourelle & Desforges, 516 de la rue Craig. Le prévenu comparaîtra demain devant Son Honneur le juge Desnoyers.

GREVE TERMINEE

Montceau-les-Mines, France, 6.—La grève des mineurs est terminée. Les ouvriers se sont remis au travail ce matin.

MADAME ALBANI

La diva fait un pèlerinage au village natal

Mme Albani et son mari, M. Gye, sont arrivés à Montréal, hier, et descendus au Windsor.

Notre distinguée compatriote est allée aujourd'hui à Chambly rendre visite à son vieux père et revoir les lieux de son enfance.

Mme Albani donnera demain soir, à la salle Windsor, un autre grand cobcert. Elle chantera L'"Amero," de Mozart; "Quis est homo," de Rossini; deux sélections de Tannhauser et de Lohengrin, "Winds in the trees" et "Spring had come", (Hewawatha).

Les personnes qui désirent assister à ce concert feraient bien de se hâter d'acheter leurs billets. Il reste encore quelques places de 75cts, $1, $1.50 et $2.00. Il faut s'adresser au magasin de musique Shaw, rue Ste-Catherine.

Le grand concert que Mme Albani donne à l'intention des Canadiens-français, au Monument National, promet d'obtenir le plus vif succès. Tout l'élite de notre société y assistera. On compte même sur la présence de Mgr Bruchési et des principaux dignitaires ecclésiastiques de la ville.

LE "ST-LAURENT"

Le "St-Laurent," capitaine Joseph Jean, a fait hier son premier voyage de la saison. Des centaines de personnes ont profité de cette excursion pour aller passer le dimanche à la campagne.

Tous les voyageurs que nous avons rencontrés ce matin font l'éloge du nouveau commandant du bateau. Le capitaine Jean s'est prodigué pour assurer le confort des excursionnistes et leur rendre leur séjour à bord le plus agréable possible. Le service a été parfait.

Un grand nombre de voyageurs sont descendus à St-Sulpice, à Lavaltrie et à Lanoraie.

Le St-Laurent est revenu hier soir avec une forte cargaison et un nombreux contingent de passagers. Comme on le sait, ce bateau a été complètement restauré et les améliorations qu'on lui a fait subir en ont considérablement augmenté la vitesse.

Le St-Laurent promet de faire une bonne et profitable saison.

PREMIERE COMMUNION

Samedi, le 4 courant, à l'académie St-Antoine, Sa Grandeur Monseigneur Bruchési donnait la confirmation à un certain nombre d'élèves, après quoi, il célébra la sainte messe à laquelle il donna la sainte communion à 20 nouvelles communiantes préparées par le chapelain de cette institution, le Rév. Hugh Callaghan.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction solennelle du St-Sacrement et présentation d'adresses à Mgr l'archevêque.

SCIERIE EN FLAMMES

La manufacture de valises de J. Eveleigh & Cie menacée de destruction

Un mur de brique coupe le chemin à l'élément destructeur

Un grand émoi a été causé en ville, hier soir, à la nouvelle que la manufacture de valises de MM. J. Eveleigh & Cie., étaient en flammes. Il n'en était rien, heureusement, ou du moins, la nouvelle était fort exagérée. Une alarme sonnée à l'avertisseur 142, à 3.57 heures, hier après-midi, a appelé les pompiers à l'intersection des rues Vitré et Ste-Elizabeth, pour un incendie qui s'était déclaré dans la scierie attenante à la manufacture. Les flammes avaient fait de tels progrès que l'on a cru devoir sonner une seconde alarme.

Les pompiers se sont mis bravement à l'œuvre et, après un travail de géant, ont réussi à circonscrire les flammes à l'étage où elles s'étaient déclarées. Le mur en brique qui sépare la scierie du corps principal a empêché le feu de se propager à la manufacture. Les dommages sont évalués à $1,000, entièrement couverts par les assurances.

Les propriétaires de l'établissement déclarent qu'ils vont réparer sans retard les dommages causés par l'incendie.

AU TRANSVAAL

Plus de négociations de paix

REAPPARITION DE DELAREY A HARTBEESTEFONTEIN

Le colonel Dennison et une patrouille anglaise capturés

PLUS DE NEGOCIATIONS

Londres, 7.—Une dépêche de Prétoria au "Times" dit que les autorités n'ont pas l'intention de rouvrir les négociations. Les rumeurs qui ont couru à ce sujet ont été causées, par la visite de Mme Botha à son mari.

ESPOIR

S'il faut en croire le "Standard", le ministère de la guerre a plus d'espoir qu'il y a quelques semaines sur la fin de la guerre dans l'Afrique du sud.

Les arrangements faits pour la livraison de vivres et de fourrages à l'armée, basés sur l'attente de la prolongation des hostilités, vont probablement être annulés.

ANGLAIS CAPTURES.

Londres, 6.—Le correspondant du "Daily Express" au Cap, dit: On a appris que le colonel Dennison et une patrouille d'éclaireurs ont été capturés. Le lieu de se désastre n'est pas connu au Cap.

MCKINLEY ET KRUGER

Le correspondant du "Daily News" à Genève, affirme que le président McKinley a informé M. Kruger qu'il ne pouvait le recevoir, ni officiellement, ni autrement.

DELAREY A L'OEUVRE

Johannesburg, 6.—Le général Delarey, le commandant boer, a maintenant quatre à cinq mille hommes dans les collines vaux alentours de Hartbeestfontein. Le général Babington, qui commande les forces anglaises dans le district, n'a pas une force suffisante pour attaquer, et il surveille les Boers pendant que les généraux Methuen et Rawlinson convergent sur ce point. Une bataille semble imminente.

ANGLAIS CAPTURES, PUIS DELIVRES

Le Cap, 5. — Douze soldats du Diamond Field Horse, commandés par le lieutenant Matthews, ont rencontré, hier, près de Cradock, un détachement de Boers sous les ordres du commandant Molan. Les Anglais ont combattu jusqu'à ce que tous leurs chevaux aient été tués. Le lieutenant Matthews et sept de ses hommes ont été capturés, mais, plus tard, le colonel Scobell les a délivrés.

LA POSITION DE DELAREY

Londres, 6.—On a été satisfait, à Londres, d'apprendre que les Boers se concentrent à Hartbeestefontein, sous le commandement de Delarey. Le "Standard" espère apprendre la nouvelle de la reddition de ces troupes. Les soldats anglais doivent être beaucoup plus nombreux que les Boers, et comme ces derniers ont perdu à peu près tous leurs canons, Delarey ne peut avoir d'artillerie, ce qui le met dans une position inférieure.

EXPOSITION DE CHEVAUX

Une vitrine artistique

A l'occasion de son exposition de cette semaine à l'Arena, le "Montreal Horse Show a demandé à la maison Hamilton de faire une vitrine pour la circonstance. Cette dernière s'est empressée de se rendre à cette invitation qui a été pour elle l'occasion d'un déploiement tout à fait artistique et peu banal.

Les habitués de l'ouest sont coutumiers d'admirer les spacieuses installations de la maison Hamilton, mais cette fois ils seront étonnés de voir ce que l'idée d'une exposition de chevaux peut susciter à l'imagination d'un étalagiste.

Ce n'était pas chose ordinaire que d'exécuter les plans préparés par un expert comme l'est M. J. J. Ritchie, le décorateur attitré de chez Hamilton.

Nous conseillons nos lecteurs d'aller juger du coup d'œil ravissant de cette vitrine. Au centre, un pur sang... en bois (!) est monté d'une jolie amazone; un magnifique fer à cheval argenté fait cercle autour de cette superbe monture. La figure de cire de la cavalière ainsi que le mannequin qui le supporte est importée de New-York, et le cheval a été acheté à Boston.

L'arrière-plan abonde en élégantes décorations aux couleurs de l'association: violet et blanc.

M. Ritchie est un artiste de grande valeur; aussi a-t-il su joindre le côté pratique à l'art qu'il a si bien su déployer; des articles de modes d'une fraîcheur toute printanière ont trouvé place dans cette vitrine où l'art, le gracieux et l'original forment un tout très attractif. 60-1

L'ISOLEMENT LUI PESAIT

Une vieille demoiselle de 62 ans tente de se donner la mort parce qu'elle craignait d'être à charge

Une vieille fille de 62 ans, du nom de Eliza Murphy, a tenté de mettre fin à ses jours, à sa résidence, No 165, rue Letourneux, Maisonneuve.

Après quelques mois, la demoiselle avait des accès de folie vraiment inquiétants pour tous les membres de la famille. Souvent, au cours de la conversation, elle déclarait que, Dieu ne lui ayant pas accordé un mari, elle n'avait plus qu'à mourir, afin de n'être à charge à personne.

Vainement ses amis essayèrent de lui donner du courage, Mlle Murphy succombait toujours à la crise de désespoir qui la tourmentait sans relâche.

Samedi soir, la vieille fille trouva sur une table une boîte de pilules de strychnine que l'on avait déposées dans une chambre voisine, et n'eut rien de plus pressé que d'avaler trois ou quatre pastilles. Quelques instants après, elle fut prise de violentes convulsions, et les parents mandèrent immédiatement une voiture d'ambulance, qui transporta la demoiselle à l'hôpital Notre-Dame. Grâce aux soins énergiques qui lui furent prodigués, Mlle Murphy échappera à la mort.

BRUTALLEMENT BATTU

Par deux individus qui s'amusaient a tuer des oiseaux

Le Révd. Arthur French, B.A., l'un des pasteurs de l'église St-Jean l'Evangéliste, a été assailli, samedi vers 6 heures du soir, à deux pas de l'église, par deux individus dont l'un a été traduit ce matin en cour de police et condamné par Son Honneur le juge Desroyers, à $10 d'amende et aux frais et à défaut de paiement de la somme à 2 mois de prison. L'agresseur du ministre protestant est un nommé Hormisdas Charbonneau.

M. French a raconté à la cour que les environs de l'église St-Jean l'Evangéliste sont infestés de toutes sortes de voyous qui troublent la paix publique. Samedi il a tenté de disperser des vagabonds, ce qui lui a attiré de rudes taloches qui lui ont mis un œil au beurre noir. Charbonneau, qui avait un fusil dans les mains s'amusait apparemment à abattre des oiseaux dans les arbres.

Le ministre voulut s'emparer de l'arme, mais il fut vivement attaqué et battu par Charbonneau et son compagnon. La voiture de patrouille arriva trop tard pour permettre aux constables de pincer les agresseurs qui avaient pris la fuite.

Les détectives Picard et Reid furent alors prévenus et à 1 heure, dimanche matin, ils mettaient le grappin sur Charbonneau.

Le Rév. M. French dit qu'il n'y a pas assez de constables pour surveiller le quartier qu'il habite. En revanche, en cour de police, il a fait le plus magnifique éloge de la conduite du sous-chef des détectives, M. Olivier Campeau. Ce dernier, dit-il, a fait de grands efforts pour purger les environs. Il a passé des nuits entières à faire la patrouille et ce, sans en être sollicité."

UNE BONNE AUBAINE

Pour les déposants de la défunte banque Ville-Marie

L'hon. juge Lynch vient de prononcer un jugement qui devra intéresser tous ceux qui ont affaire avec la défunte banque Ville-Marie.

Il appert des considérants de ce jugement que le défalcataire Mm Weir avait transporté pour $20,000 de parts de la banque, en sûreté collatérale d'un prêt d'argent fait par feu J. Whithall. L'exécuteur testamentaire, T. A. Peddingtan, prétendit que M. Whithall n'avait jamais accepté ce transport. La cour a considéré que la preuve au contraire est suffisante et a condamné la succession à payer le plein montant des $20,000 qui seront répartis aux déposants au pro rata de leurs dépots.

STATION DETRUITE

Un incendie désastreux samedi à St-Alexandre

(Correspondance spéciale)

St-Alexandre, 6. — A 3.04 heures, samedi, un train de passagers et un convoi de marchandises se rencontrèrent ici sur la ligne du Central Vermont Ry. Co., et l'une des locomotives mit le feu au toit de la station. Comme il y avait peu de monde sur les lieux pour éteindre les flammes, l'incendie prit promptement de telles proportions qu'il fut impossible de sauver la station. On a pu tout simplement sauver une partie du ménage de l'agent, M. T. W. Mathieu, qui n'est marié que depuis quelque temps. Il n'y avait pas d'assurances sur les meubles brûlés. La voie a été interrompue durant plusieurs heures, ainsi que le télégraphe. Il n'y a pas eu de perte de vie.

UNE IDEE PATRIOTIQUE

Les recettes provenant de la célébration de la St-Jean-Baptiste seraient employées à ériger un monument à l'une de nos gloires nationales

CONDAMNATION SANS APPEL DES CHARS ALLÉGORIQUES

L'Association St-Jean-Baptiste a tenu une réunion importante, au cours de laquelle les présidents de sections qui s'étaient joints aux membres du bureau ont exposé leurs vues sur la meilleure façon de célébrer notre prochaine fête nationale.

De nombreux et fort intéressants discours ont été prononcés.

M. J. X. Perrault ne partage pas l'avis de ceux qui voudraient supprimer la procession.

Il estime qu'un long défilé de Canadiens-français parcourant les rues de la ville, drapeau en tête, est la meilleure et la plus énergique affirmation de notre nationalité.

M. Patenaude partage l'opinion de M. Perrault, mais il pense qu'il ne faudrait plus faire circuler de chars allégoriques à trolley, parce qu'ils sont parfois une cause de retard et empêchent comme l'an dernier, d'arriver en temps pour la célébration de la messe.

M. Béique, tout en reconnaissant la valeur des idées exprimées par les deux orateurs précédents, préférerait voir organiser une fête champêtre ou une représentation, dont les recettes, assurément considérables, seraient consacrées à l'érection d'un monument à l'une de nos gloires nationales. A l'heure actuelle, de tels monuments sont rares chez nous et l'étranger qui parcourt notre belle province doit penser, s'il n'a lu notre histoire avec soin, que nous sommes bien pauvres en hommes célèbres et que nous avons peu d'actions éclatantes à rappeler.

Le docteur Laviolette croit qu'il serait bon d'organiser une grande procession se terminant au Parc Logan, où une messe solennelle serait célébrée et où l'après-midi serait consacrée à des jeux athlétiques, tandis qu'une soirée serait donnée au Monument National.

M. l'échevin Laporte dit que l'on doit faire bien attention, afin d'assurer les frais qu'occasionnerait ce mode de célébration. Le docteur Laviolette manifeste l'espoir que les recettes faites au Parc Logan et la quête de la messe y suffiraient amplement. Il est appuyé par M. Michel Campeau, représentant de la section de l'Immaculée Conception.

L'échevin Gagnon suggère d'employer les recettes de la St-Jean-Baptiste à l'extinction de la dette du Monument National qui est le monument à Duvernay et qui se trouve actuellement grevé de charges considérables, s'élevant à $160,000.

D'autres réclament qu'une statue de Duvernay soit érigée dans le Parc Logan.

Sur la proposition de M. Laporte, un comité est chargé de se rendre auprès de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési pour lui demander ses préférences et lui soumettre un projet de procession, dégagée cette fois des chars allégoriques qui donnent à cette manifestation un caractère parfois peu en rapport avec la solennité, et organisée de telle façon que le public arrive à la messe en temps voulu. Dimanche, une nouvelle réunion aura lieu pour entendre le rapport du comité et décider le programme final.

M. Vincent, président de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que l'association dont il est le chef doit célébrer cette année le 50e anniversaire de sa fondation et il a demandé le concours des Montréalais pour rehausser l'éclat de cette fête.

ALLEZ CHEZ CARSLEY POUR LES TAPIS

La Cie S. Carsley, Ltée, expose une ligne splendide de beaux tapis Bruxelles, convenables pour salon et salle à manger, aussi tapis de vestibule avec tapis d'escalier assortis, tous à 30c la verge. 60-1

"LA PATRIE" est publiée par La Cie de Publication "LA PATRIE", Limitée, 77 rue St-Jacques, L. J. TARTE, Directeur-gérant.

UN ENFANT SE NOIE

En jouant au bord de la Rivière des Prairies

Son grand'père qui le voit disparaître est impuissant à le secourir

M. E. Marcellin Hay, commis-voyageur de Bordeaux, a eu la douleur de perdre son petit garçon Wilfrid, âgé de deux ans, dans des circonstances bien pénibles.

Hier avant-midi, le petit bambin partit avec son grand'père, M. Larue, pour faire une promenade au bord de la rivière des Prairies. Au cours de la marche, le petit Wilfrid, trompa la vigilance de son aïeul, s'approcha très près de la grève, qui, à cet endroit, est très escarpée et tomba à l'eau.

Le bruit que fit la chute de l'enfant dans la rivière attira l'attention de M. Larue qui essaya, mais en vain, de le repêcher.

Quelques heures après on a pu retrouver le petit cadavre.

AVIS AUX GOURMETS

M. A. Dubray, propriétaire des salles à dîner du Cecil Hôtel avertit sa nombreuse clientèle, qu'il a à sa disposition des salons privés à la carte et une salle pour banquets de 75 couverts. Il se chargera des diners en ville et fera lui-même tout ce qui concerne l'art culinaire, en attendant une visite du public d'affaires.

Je suis votre tout dévoué serviteur,

A. DUBRAY.

55-5 62-64 St-Gabriel.

NAISSANCE

GRENON.—A Causapscal, le 25 avril, l'épouse de M. Chas. H. Grenon, cultivateur et marchand, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph George Paul Wilfrid.

Parrain et marraine, M. Georges Pais et Mlle Marie Stella Fruchon.

DECES

LOSLIER. — En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 40 ans et 3 mois, Philippe Loslier, relieur.

Le service funèbre aura lieu Mercredi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, G. Claxton, No 132 rue de Montigny, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 60-2

DERY.— En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 14 ans, 9 mois, Roméo Déry, fils de Joseph Déry.

Le service funèbre aura lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 390 rue Champlain à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

LANCTOT.— Une messe de requiem pour le repos de l'âme de Théo. Lanctot sera chantée mardi matin à 7 heures à la Cathédrale.

Parents et amis sont priés d'y assister. 59-2

ON demande un jeune garçon pour faire les commissions. S'adresser à "LA PATRIE", département des jobs, 77 St-Jacques. jno

COTTAGE.— Très joli cottage meublé à louer à Boucherville, très bien situé, possession immédiate, loyer modique. S'adresser 59 rue Lacroix. 60-6

A VENDRE.— Poêles, acier et bicycles.— Poêles acier et bicycles vendus à crédit et au comptant, fabriqués par nous nous en avons en stock, prêts à livrer. S'adresser à Hoolahan, 2191 rue Notre-Dame. 60-6

A VENDRE.— Epicerie. A vendre, avec logement, petit loyer, bon coin, faisant très bonnes affaires, pas de crédit, vendant pour bonnes raisons. S'adresser 3208 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde. 60-3

A LOUER, une boutique de voiturier de 2 étages, 30 par 40, en face de l'église Verdun, avec outils. Remises 13 par 50, très bon marché. S'adresser 2456 rue Notre-Dame, coin Richmond. 60-3

ON DEMANDE immédiatement un bon forgeron pour chevaux et voitures. Bonne place pour un homme sobre. Louis Corbeil, hôtel Vervais, bas St-Laurent. 60-6

ON DEMANDE une jeune fille sachant lire et écrire l'anglais et le français et connaissant un peut la tenue des livres. Wilfrid Lacroix, Co, No 25 rue Bleury. 60-2

CHAMBRE et pension à la campagne, pour une jeune Dame. Préférerait être chez des cultivateur aisés près d'un village ou de l'eau. Dites prix, etc. S'adresser par lettre P. C. "La Patrie." 6-9 H-1

Le Nouveau Vapeur "ST-LAURENT."

Ce magnifique vapeur fait le tralet régulier entre

MONTREAL et BERTHIER

trois fois par semaine, arrêtant à Saint-Sulpice, Lavaltrie et Lanoraie, partant du bout du quai Victoria, tous les Mardis et Vendredis à 1 heure p.m. Aussi une excursion tous les dimanches, départ de Montréal, à 8 heures a.m. et de Berthier à 3 heures p.m. Ce vapeur est à la disposition du public, soit pour Pèlerinages, Excursions du jour ou du soir, tous les Lundis, Jeudis et Samedis. Prix modérés. Capt. Jos. Jean et Joe Laglois, Prop., 763a rue Ontario. Téléphone des Marchands 1588. Téléphone Bell, Est 1322. Pour plus amples informations, s'adresser à bord du Vapeur, ou à R. Gohier et Fils, 4 rue Saint-Laurent, Montréal. 1-j.

Convocation des Créanciers

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No. 74. Dans la faillite de Hypolite Gougeon, contracteur de la Cité de St-Henri, dit. District.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le quatorzième jour de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 4 Mai 1901.

H. COLLARD,
Député-Protonotaire, C.S.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2022. O. Brouillette, demandeur vs R. Ross, défendeur.

Le quinzième jour de mai 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 835 rue Moreau, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en carrosse d'enfant, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

L. A. RICONNETTE, H.C.S.

Montréal, Mai 1901.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 64. Dame Marie McCarthy, de la Cité et du District de Montréal, veuve de feu Alexandre Shannon, marchand, de son vivant, du même lieu, demanderesse vs Jean-Baptiste Laviolette et André J. H. St-Denis, N.P., tous les deux du même lieu et Dame Marie Fontaine, épouse séparée de biens de Noel Bonin, restaurateur de la Cité de Montréal, mais maintenant en dehors de la province de Québec et ce dernier pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs Dame Marie Fontaine et Noel Bonin, de comparaître dans le mois.

Montréal, 3 mai, 1901.

L. C. W. DORION,
Dépt.-Protonotaire.

J. M. FERGUSON,
Avocat de la demanderesse.

60-3